

## JEAN-MARIE DE LA MENNAIS ET LA CONGRÉGATION DE SAINT-PIERRE

F. Philippe FRIOT

### I. LES PREMIÈRES ANNÉES (1828 -1832)

On ne saurait comprendre l'histoire de la congrégation de Saint-Pierre si on passait sous silence celle de la Société des Prêtres de Saint-Méen dont elle est issue. Il faut donc consacrer à celle-ci un bref résumé<sup>1</sup>

En 1808, les deux frères La Mennais, Jean-Marie et Félicité, font paraître une oeuvre commune: *Réflexions sur l'état de l'Église au XVIII siècle et sur sa situation actuelle* ; ils y montrent en particulier l'importance de fonder ou de renouveler des congrégations religieuses destinées à servir l'Église, notamment par les prédications et retraites ou par l'enseignement.

Dès l'année 1820, l'abbé Jean affirme son dessein d'établir un jour une congrégation cléricale ayant ces objectifs: quelques années plus tard, le projet se précise lorsqu'il reçoit, en mars 1825, l'appel de M. Dubreil, supérieur du petit séminaire de Saint-Méen et de quelques-uns de ses collaborateurs, qui souhaitent s'engager dans la vie religieuse. Avec l'autorisation et le soutien de l'évêque de Rennes, Mgr de Lesquen, il accepte la charge de supérieur d'une nouvelle congrégation de clercs, dont il rédige les statuts. En septembre de la même année, entouré des quatre premiers membres de cet institut, parmi lesquels l'abbé Dubreil, et l'abbé Coëdro, supérieur d'un groupe de missionnaires diocésains, l'abbé Jean prononce sa consécration de novice. Quelques semaines plus tard, quatre autres missionnaires s'engagent à leur tour dans la congrégation, et l'évêque de Rennes confie à la nouvelle société la direction de son petit séminaire de Saint-Méen et de la maison des missionnaires du diocèse, traçant ainsi les objectifs apostoliques de l'institut qui prend le nom de Société des Prêtres de Saint-Méen.

De son côté, Félicité de La Mennais a vécu une évolution intérieure qui l'a conduit à un engagement au service de l'Église: devenu prêtre en mars 1816, il se fait connaître l'année suivante par un ouvrage d'apologétique qui obtient un grand succès : *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Un voyage à Rome, entrepris en 1824, aura pour son avenir de profondes répercussions: il rencontre à Turin l'archEvêque, Mgr Lambruschini, futur nonce à Paris, et surtout, à Rome, il est accueilli et encouragé par le pape Léon XII ; il fait aussi la rencontre du P. Gioacchino Ventura, religieux Théatin, qui va devenir pour lui un ami précieux.

A son retour à Paris, Félicité de La Mennais, lors de rencontres avec les abbés de Salinis et Gerbet, envisage le projet d'une société d'ecclésiastiques qui cultiveraient les sciences religieuses et se mettraient au service de l'Église: le projet prend une forme concrète lorsque F. de La Mennais, accompagné de l'abbé Gerbet, s'installe à la Chênaie, en Bretagne, le 4 janvier 1825, pour s'y consacrer à l'étude et à la rédaction d'ouvrages pour la défense de la religion. C'est le début de ce qui deviendra plus tard : *l'École de la Chênaie*, ouverte à des jeunes gens appelés à s'y former.

Durant trois années, la congrégation de Saint-Méen se développe régulièrement : en septembre 1826, lors des engagements religieux des premiers membres, elle compte quinze profès et novices. L'Institut exerce son apostolat par la formation des aspirants au sacerdoce dans le petit séminaire de Saint-Méen et par les missions diocésaines ; elle reçoit aussi de l'évêque de Rennes la charge du ministère de la paroisse de Saint-Méen.

Au cours de ces années, on perçoit chez les deux frères La Mennais une convergence dans les projets: Félicité souhaite regrouper des hommes qui se mettent au service de l'Église, en s'appuyant sur de solides études ecclésiastiques ; l'abbé Jean, de son côté, envisage d'élargir dans ce sens les objectifs de la congrégation dont il est le supérieur général. Sans doute, l'abbé Félicité n'avait-il pas envisagé d'abord pour les membres de *l'École de la Chênaie* l'entrée dans un institut religieux, mais il se rallie à cette idée et l'abbé René-François Rohrbacher, homme d'études et de recherche, est admis dans la congrégation de Saint-Méen en septembre 1827. Deux autres prêtres l'y rejoignent peu après. De son côté, l'abbé Jean prépare les esprits à

---

<sup>1</sup> Cf. *Études Mennaisiennes*, n° 16, avril 1996

une transformation de la Société qu'il dirige.

Une lettre de Félicité de La Mennais, du 21 juin 1828, témoigne de l'évolution de la situation. Il s'agit, écrit-il, d'établir un « *ordre religieux* » consacré à la défense et à l'enseignement « *des saines doctrines par des écrits, à les répandre aussi dans le peuple par des missions, dans la jeunesse par l'éducation primaire et scientifique, dans le clergé par des retraites ecclésiastiques et par l'enseignement dans les séminaires.* »<sup>2</sup>

En septembre 1828, l'évolution est achevée: de nouveaux statuts sont rédigés de concert entre les abbés Jean-Marie et Félicité de La Mennais, prévoyant l'émission des trois voeux de religion et l'élargissement des buts de la Société. Les profès de l'Institut à qui ces projets sont soumis y donnent leur adhésion et ils élisent pour supérieur l'abbé Félicité de La Mennais. Ainsi transformée, la Société des Prêtres de Saint-Méen se donne un nouveau nom, qui la place sous l'égide du Prince des Apôtres : la congrégation de Saint-Pierre. On y compte à cette date une quarantaine de profès et novices.

La courte existence de la congrégation de Saint-Pierre se déroule sur six années seulement. La présente étude est limitée aux quatre premières, de septembre 1828 à septembre 1832.

Durant cette période, la congrégation compte six implantations: La Chênaie, demeure de famille des frères La Mennais, de septembre 1828 à novembre 1830: c'est alors la maison principale, résidence du supérieur général ; Malestroit, où se situe le noviciat, de 1829 à 1834: c'est la communauté la plus nombreuse, regroupant de quatre à six prêtres et de quinze à vingt étudiants en sciences ecclésiastiques ; le collège de Juilly, de novembre 1830 à septembre 1831, soit dix mois, puis de septembre 1831 à septembre 1832 ; Paris, rue de Vaugirard est une maison ouverte de septembre 1831 à septembre 1832 qui accueille des prêtres, puis les étudiants de Juilly. A Rennes, la maison des missionnaires compte de six à huit résidents dans l'intervalle de leurs périodes de prédications. La communauté de Saint-Méen abrite une vingtaine de membres, professeurs au petit séminaire ou chargés du ministère à la paroisse.

---

<sup>2</sup> Lettre à la comtesse Fernanda Montanovi RICCINI. Citée par LE GUILLOU, Félicité de Lamennais, Correspondance générale, III, p. 503. Traduction de Gambaro.

## 1 . LES RÈGLES ET CONSTITUTION DE LA CONGRÉGATION DE ST-PIERRE.

Les nouveaux statuts furent publiés dans la retraite du mois de septembre 1828, à Saint-Méen, au témoignage de Jean-Marie de La Mennais lui-même<sup>3</sup>. L'un des participants à cette retraite, l'abbé Mathurin Houet, note que la proposition qui en fut faite « fut agréée à l'unanimité par les membres profès, à qui seuls elle fut soumise, et dont plusieurs l'avaient préalablement discutée et acceptée en particulier. »<sup>4</sup>

Il n'est pas facile d'établir la liste des présents à cette retraite: en effet, les registres ont été retouchés de façon à en faire disparaître le nom des « mennaisiens » qui, après la dissolution de 1834, n'ont pas adhéré à la nouvelle Société de Saint-Méen. Il faut donc reconstituer, laborieusement et avec un certain risque d'oublis ou d'erreurs la liste complète des adhérents à la congrégation de Saint-Pierre. Prononcèrent leurs vœux perpétuels M.M. Coëdro, Corvaisier, Lévêque, Enoch, mais aussi Jean-Marie de La Mennais, Hérisson et Bouteloup. S'engagèrent par des vœux temporaires M.M. Feildel, Bourdelais, Dinomais, le frère Pierre-Marie Desnos, et aussi M.M. Bucheron et Roussel. Firent également profession Joseph-Marie Fontaine, Louis Vincent Lebrec, Jean Delabarre, René-François Rohrbacher, Clément Haran, Marc Oléron et Mathurin Houet<sup>5</sup>.

Persehais prétend que l'abbé Jean-Marie de La Mennais, et avec lui M.M. Coëdro, Corvaisier et Enoch encouragèrent l'élection de Félicité de La Mennais comme supérieur général « en vue d'attirer plus facilement l'approbation apostolique des constitutions de l'ordre de Saint-Pierre. »<sup>6</sup> Quelles qu'aient été les motivations du vote, celui-ci fut unanime.

L'élection fut tenue secrète<sup>7</sup> et l'on peut comprendre que la situation politique du moment l'exigeait : c'était en effet peu de temps après les Ordonnances de juin 1828, interdisant aux membres des congrégations non autorisées l'enseignement dans les séminaires, et nous savons que l'existence d'un institut des « RR. PP. de Saint-Méen » avait été signalée au ministère par le Recteur de l'Académie de Rennes<sup>8</sup>. Quant à Félicité de La Mennais, condamné en avril 1826, pour son ouvrage *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social*, l'annonce publique de sa nomination à la tête du nouvel Institut eût été ressentie comme une provocation par le Gouvernement.

Dès son élection, Félicité de La Mennais choisit comme conseillers son frère et l'abbé Coëdro<sup>9</sup>. De plus, l'abbé Jean reçut de lui le titre de Vicaire général, avec de très larges pouvoirs.

Malgré l'absence de son nom, et de beaucoup d'autres, sur les registres qui sont conservés, il est vraisemblable que Félicité de La Mennais, co-rédacteur des statuts, élu supérieur général, s'engagea alors dans la congrégation et prononça les trois vœux.

On possède deux manuscrits des Constitutions et Règles présentées à la retraite de Saint-Méen. Le premier, assez bref, de la main de Jean-Marie de La Mennais, comporte quatre chapitres: objet, esprit, gouvernement, régime et discipline. Le second, beaucoup plus étendu, est de la main de Félicité<sup>10</sup>.

Leur étude révèle quelques particularités étonnantes: dans le manuscrit de l'abbé Jean, il est précisé que le supérieur général est nommé pour cinq ans, et qu'il gouverne lui-même l'Ordre directement (III, § 1&2). Or tous les documents affirment que, dès la formation de la congrégation de Saint-Pierre et l'élection de Félicité, celui-ci délégua la plupart de ses fonctions à son frère, qu'il nomma son Vicaire général ; dans le manuscrit de Félicité, on relève (VI, § 6) deux phrases qui ne se trouvent pas dans l'autre manuscrit, et qui concernent les études, domaine que s'était réservé le nouveau supérieur général. C'était une mise en garde : « Ils modéreront le désir trop vif de savoir, etc. » ; or celle-ci ne se comprendrait guère de la part de l'abbé Jean,

<sup>3</sup> Mémoire de l'abbé J.-M. De La Mennais concernant la liquidation des biens de la congrégation de Saint-Pierre, cité par F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, A travers la correspondance de l'abbé J.-M. de La Mennais, II, p. 348.

<sup>4</sup> Lettre du 10 juin 1866, AFIC, fonds Houet, 537-2

<sup>5</sup> Voir l'Annexe I: liste des membres en 1828.

<sup>6</sup> PERSEHAIS, Essai d'histoire de la congrégation de Saint-Méen, AFIC 558, p. 30.

<sup>7</sup> Cf. Le projet de lettre de Coëdro du 4 septembre 1834. Cité par FRUTAZ, Summarium additionale ex officio concinnatum et novae positioni super virtutibus annexum, Roma, 1960, p. 386

<sup>8</sup> Arch. Nat. F 19 8828.

<sup>9</sup> « De 1828 à 1833 le Conseil de l'institut se composait de mon frère, de M. Coëdro et de moi. » F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC II, p. 152.

<sup>10</sup> Les originaux, conservés aux AFIC, ont été publiés par DARGIS, La congrégation de Saint-Pierre, thèse, Louvain, 1971.

accueillant dans la congrégation les nouveaux adhérents, venus de l'École de la Chênaie, et qui se consacraient aux hautes études ecclésiastiques, lesquelles constituaient l'un des nouveaux objectifs de l'Ordre.

A partir de ces éléments, Dargis formule une hypothèse, à propos des diverses rédactions des constitutions: une première, due à l'abbé Jean en collaboration avec Félicité et aussi, sur quelques points, l'abbé Coëdro<sup>11</sup>, n'aurait pas été retenue: elle contenait l'essentiel des dispositions communes aux deux textes existants: profession des trois vœux, affirmation des thèses ultramontaines, élargissement des objectifs à la défense de l'Église par le moyen de hautes études ecclésiastiques ; la durée du mandat du supérieur général n'était pas limitée et le poste de Vicaire était bien prévu.

La seconde rédaction, celle de Félicité, aurait été réalisée aussitôt l'entrée de celui-ci dans la congrégation. C'est elle qui devait être présentée à Rome, en vue de l'approbation par le Pape, en 1831: à cette date, la 3e partie n'avait pas encore été rédigée<sup>12</sup>.

La troisième rédaction ne serait autre que celle conservée de l'abbé Jean, adaptée par lui, lorsqu'il fut élu supérieur général, en septembre 1833. On n'y parle plus d'Ordre, mais de congrégation ; le mandat de supérieur est limité à cinq ans ; il n'est plus question du poste de Vicaire général: on y relève moins d'insistance sur les études.

Jean-Marie de La Mennais lui-même considérait que les statuts étaient susceptibles d'évolution. Il s'en explique, le 20 avril 1830, dans une lettre à l'abbé Frère, vicaire général du diocèse de Valence (Drôme):

*« Ces statuts ne sont pas encore définitivement arrêtés, parce que je crois qu'il ne faut pas commencer par là ; on s'exposerait à être forcé d'y faire plus tard des changements et des modifications successives qui ont toujours des inconvénients graves (..) Il vaut bien mieux, selon moi, se développer peu à peu ; c'est la marche que j'ai suivie: dans les premières années, on ne faisait que le vœu simple d'obéissance (.) Maintenant on fait les trois vœux, et ils sont perpétuels au bout de deux ans. »*<sup>13</sup>

On le voit, pour l'abbé Jean, la congrégation de Saint-Pierre se développe en continuité avec la société des Prêtres de Saint-Méen dont elle est issue.

Toutefois le nouvel Institut, malgré le nombre réduit de ses membres, annonce des visées d'une tout autre ampleur que celle de la société des Prêtres de Saint-Méen, et cela se marque même par le développement des constitutions: les statuts et règles de Saint-Méen comportaient 31 articles, les nouvelles constitutions, dans la rédaction de Félicité, comportent 169 articles. L'abbé Jean pouvait écrire : *« Les règles nouvelles n'avaient presque aucun rapport avec les règles primitives. »*

### **Analyse du texte des constitutions.**

Deux **principes** s'en dégagent: unité et liberté.

Le premier chapitre est consacré aux Règles générales et à leur nécessité: Félicité y apporte de larges développements historiques: au début de l'Église, il fallut maintenir l'unité contre les hérésies ; ainsi se forma la chrétienté, dans l'unité de croyance, autour du Souverain Pontife, et dans une certaine unité sociale. Le Grand Schisme, au XIV<sup>e</sup> siècle, provoqua une rupture d'unité. La Réforme protestante est née de ce courant: elle oppose à l'unité de foi le principe du jugement privé. Cette perte de l'unité se traduit aussi pour l'Église par une perte de liberté.

Ce préambule est destiné à présenter l'idéal *ultramontain*, centré sur le chef visible de l'Église: c'est un concentré des idées développées dans l'ouvrage de Félicité: *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social*, en 1826, et reprises en partie en 1829, dans: *Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*.

De cette prise de conscience de la situation présente, où l'Église est menacée dans son unité et sa liberté, naît

---

<sup>11</sup> On en trouve la preuve dans le Mémoire... concernant la liquidation des biens, déjà cité : « M. Coëdro sait aussi bien que moi que les règles nouvelles n'avaient presque aucun rapport avec les règles primitives. » « N'est-ce pas vous (Coëdro) qui avez écrit de votre main, dans les statuts de 1828, que le supérieur utiliserait les capitaux comme il le jugerait bon ? » F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC, II, p 354 & 363.

<sup>12</sup> Le 20 décembre 1831, Félicité de La Mennais, en route pour Rome, écrit, de Florence, à Gerbet, de lui envoyer copie des règles, avec la traduction latine, et il ajoute: « Il faudrait achever la 3e partie, ce qui est peu de chose. » LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 70

<sup>13</sup> F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC, II, p.35.

l'action animée par la foi.

**Les buts** à atteindre sont énumérés dans l'article 15: rétablir dans les esprits l'autorité du Saint-Siège ; opposer au système d'erreur fondé sur le principe du jugement privé un corps de doctrine fondé sur le principe contraire, et le répandre par les écrits, l'éducation, la prédication et tous les moyens convenables.

On a reconnu ici l'affirmation de la doctrine du sens commun. En effet, pense Félicité, « *tout sort des doctrines* ». Il faut donc « *recréer une science catholique, en harmonie avec cette doctrine et qui en découle tout entière.* »

Ces objectifs, on l'accordera, sont très larges: c'est se montrer vraiment réducteur que d'affirmer, comme Jean-René Derré : « *La nouvelle société ne connaîtra d'autre unité qu'intellectuelle* »<sup>14</sup>. Dans l'intention des rédacteurs des constitutions, l'unité intellectuelle n'est qu'un moyen d'assurer l'unité d'action, au service de l'Église.

Comment réaliser ce projet ? « *Dans une société dont les membres, animés d'un même esprit, soient soumis à des règles* », afin de conserver un même corps de doctrines, d'embrasser divers genres de travaux, de cultiver avec unité de vues les diverses connaissances humaines. Il s'agit d'un ordre religieux nouveau, car les anciens sont « *trop exposés aux regards, trop aisés à atteindre* » dans la conjoncture actuelle menaçante pour l'Église: ce qu'il faut, déclare Félicité, « *c'est un Ordre à la fois mobile et fort.* »<sup>15</sup>

On s'est posé la question de savoir si les deux La Mennais songeaient à établir une congrégation appelée à suppléer la Compagnie de Jésus. Dargis rappelle une déclaration faite par Félicité, parlant des Jésuites: « *La constitution de l'Ordre me paraît essentiellement vicieuse*». Dargis n'hésite pas à conclure, commentant une réflexion du P. Dudon<sup>16</sup> : « *Si La Mennais est « coupable » d'avoir repris les « qualités » des Jésuites, s'il a effectivement voulu doter la congrégation de Saint-Pierre du même éventail d'oeuvres qui jadis fit la gloire des fils spirituels de saint Ignace, et s'il ajoutait encore que ces derniers n'étaient plus de leur temps, qui pourrait nier catégoriquement que Félicité de La Mennais ait voulu remplacer la Compagnie de Jésus par la Congrégation de Saint-Pierre ?* »<sup>17</sup>

Il faut pourtant nuancer ces affirmations: au moment où les deux frères La Mennais prennent la décision de transformer la société des Prêtres de Saint-Méen en une congrégation nouvelle, aux objectifs plus vastes, ils veulent répondre à un besoin qui leur apparaissait manifeste dans l'Église de leur temps. De plus, Félicité avait soumis son projet à Rome, et pris conseil des Jésuites eux-mêmes. Le 3 janvier 1828, le P. Brozowski lui répond :

« *Il semble qu'avec la Grâce de Dieu vous vouliez, par ce projet très pieux et très sage, recruter prochainement en France de nouvelles troupes pour soutenir la religion catholique (..) Le plaisir que fait ce projet déjà bien entamé au Souverain Pontife, vous l'apprendrez par une lettre du P Ventura et par la réponse elle-même du Pape.* »<sup>18</sup>

La réponse à laquelle il est fait ici allusion est une lettre du 30 juin 1828, adressée par Mgr Soglia, aumônier particulier du pape Léon XII au P. Gioacchino Ventura di Raulica, religieux théatin, chargé de la communiquer à son ami Félicité de La Mennais: c'étaient des paroles de bienveillance et d'encouragement:

« *Sa Sainteté a loué très fort le zèle de M. l'abbé pour la défense et la propagation des saines doctrines et il examinera en son temps la proposition de Société religieuse qu'en fin de lettre il marque son intention de fonder.* »<sup>19</sup>

Le P. Brozowski était connu pour sa prise de position très ouverte sur les idées mennaisiennes ; on peut supposer que Félicité de La Mennais, en lui présentant son projet de congrégation, ne nourrissait pas non plus d'arrière-pensées par rapport à la Compagnie de Jésus.

L'objet de l'Ordre reprend l'article 15 du chapitre précédent. L'Ordre agit dans une optique résolument ultramontaine, dans la fidélité aux enseignements du Saint-Siège. Le terme « combattre », utilisé pour désigner son action, en fait une milice au service de l'Église, ouverte à toutes les oeuvres: défense de l'Église

<sup>14</sup> J.R. DERRE, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique*, 1824-1834, Paris, 1962, p. 281.

<sup>15</sup> Règles et constitutions, I, 1-17

<sup>16</sup> Paul DUDON écrit, parlant du chapitre des constitutions où Félicité définit l'objet de l'Ordre, par comparaison avec la règle de St. Ignace: «Le décalque fait par La Mennais est manifeste.» Article: *La Mennais, fondateur d'Ordre*. Revue Études. p. 463, nov. 1910.

<sup>17</sup> DARGIS, *Op. cit.*, p. 242

<sup>18</sup> Cité par Gaston BORDET, *La Pologne, La Mennais et ses amis (1830-1834)*, Paris, 1985.

<sup>19</sup> LE GUILLOU, *Op. cit.*, IV, p. 473.

et propagation des vraies doctrines, par des écrits, par l'éducation soit laïque, soit cléricale, dans des collèges, des écoles ecclésiastiques, etc. « *dans les sentiments d'une piété solide et sûre* » ; — travail apostolique des missions, des retraites, la direction des âmes, la conduite des congrégations et académies de jeunes gens ; — et en conclusion, contribuer de toutes ses forces à la conversion des Orientaux, des Protestants. On ne peut nier que le programme soit actualisé et vraiment impressionnant.

A l'**esprit** de l'Ordre, Félicité de La Mennais consacre onze articles au chapitre III: humilité, amour fraternel, esprit de renoncement, recueillement et prière, sens du service des hommes, obéissance, zèle dans l'action apostolique en sont les caractéristiques premières. Si aucune austérité particulière n'y est prescrite (III, 5), c'est pour rester entièrement dévoué à la tâche apostolique. Attachés à la mission surnaturelle de l'Église, les membres « *s'éloignent du pouvoir* » ; « *les affaires politiques ne doivent pas déterminer leurs attitudes* ». On les met en garde contre toute jalousie, tout esprit de corps excessif.

L'Institut existe afin de coordonner les travaux des divers membres: ainsi se conjuguent unité de l'oeuvre et liberté. Ne jamais s'écarter des doctrines fondamentales: telle est la direction unique qui coordonne l'action des uns et des autres.

Dans la présentation de cet esprit de la congrégation de Saint-Pierre, on retrouve des traits essentiels qui caractérisaient celle de Saint-Méen: humilité, obéissance, esprit de zèle et de charité. Les idées présentées par l'abbé Jean, dans un sermon de 1827, sont insérées dans le texte rédigé par Félicité pour les règles de la congrégation de Saint-Pierre.

**Régime** de l'Ordre. L'article III insiste sur trois points: en premier lieu, maintenir la force de l'unité, par le lien de l'obéissance et par la fidélité au Pape. Le choix même du bréviaire romain pour la récitation de l'office n'est pas sans signification. Les religieux « *ne publieront aucun écrit sans qu'il n'ait été soumis à la censure de l'Ordre.* »

Il s'agit aussi d'offrir le moins de prise possible aux persécutions légales, qui apparaissent menaçantes aux rédacteurs des Constitutions ; on en tire les conséquences: les membres ne portent pas de costume particulier ; l'ordre ne doit pas dépendre d'une oeuvre particulière.

Enfin les religieux de Saint-Pierre sont voués à la vie d'étude et à la vie active: la récitation au chœur de l'Office divin ne sera donc pas prescrite.

### **Frères coadjuteurs.**

Cette partie des Constitutions comporte onze articles, il faut y ajouter un Règlement des Frères, composé vraisemblablement par l'abbé Blanc. Ces règles sont nettement inspirées par les statuts des Frères de Saint-Méen, rédigés par l'abbé Jean-Marie de La Mennais<sup>20</sup>.

Le souci d'assurer le soutien spirituel des Frères apparaît dans plusieurs articles de ces constitutions. Comme leurs confrères de la congrégation de Saint-Pierre, les Frères prononcent les trois voeux de religion. Ils participent à la messe quotidienne ; les dimanches et jours de fêtes, ils récitent l'Office de la Sainte Vierge.

Les Frères portent un costume particulier. Ils assurent les services matériels de la communauté où ils résident: aux travaux signalés pour ceux de Saint-Méen, s'ajoutent éventuellement ceux de l'imprimerie et de la reliure.

### **Gouvernement et administration de l'Ordre.**

Le supérieur général est nommé à vie. Son autorité est « *entière* ». Il est assisté d'un Haut Conseil et de quatre consultants élus par une « *congrégation générale* », tenue tous les dix ans. A la lecture de certains points de cette réglementation, par exemple le délai de convocation de la Congrégation générale, on se rend compte qu'elle est rédigée dans la perspective d'un institut appelé à de larges développements. Une extension est prévue, de la France à l'Angleterre, à l'Espagne, à l'Italie. On sait que la congrégation a eu des projets

---

<sup>20</sup> Cf Études « Mennaisiennes » n° 16, p 26.

d'extension en Belgique, et en Amérique du Nord.

Le Vicaire général (§ III) est « *chargé du soin de toutes les affaires temporelles de l'ordre* ». Félicité avait accepté sa charge de supérieur à condition de pouvoir compter sur le soutien d'un Vicaire général, élu pour dix ans et renouvelable dans son poste. Les pouvoirs de ce Vicaire étaient étendus: « *il exerce une surveillance générale sur toutes les maisons de l'Ordre et se fait rendre compte par qui il veut de l'intérieur de chaque maison.* »

A propos de la Congrégation générale, on remarque que tous les participants sont désignés par leur fonction, de sorte que les simples religieux n'ont pas à élire de délégués. Dans le souci de protéger l'Institut, en cas de troubles politiques, on fixe un nombre minimum requis de membres présents, et on prévoit la possibilité d'un retard en raison de troubles extérieurs. La Congrégation générale peut modifier les statuts, mais à la majorité des trois quarts des votants.

On a signalé précédemment que la troisième partie des constitutions n'a pas été entièrement rédigée. On y prévoyait les points du droit propre concernant l'entrée et la sortie de l'Institut. Il n'est pas question des relations avec les évêques, mais on précise que seul le Pape exerce son autorité « *en tout ce qui tient à la Religion* » (II, 3). Il est donc évident que les deux frères La Mennais voulaient établir une congrégation de droit pontifical. En fait, nous le verrons, les constitutions de l'Ordre ne reçurent jamais l'approbation officielle du Saint-Siège.

### Comment aborder l'histoire de la congrégation ?

Pour qui veut étudier l'évolution de la congrégation de Saint-Pierre, il est difficile de saisir les traits essentiels d'une histoire fluctuante, marquée par des essais et des tâtonnements. Cela se marque au niveau des textes fondateurs, comme on l'a déjà vu: le projet rédigé par Félicité de La Mennais présentait un idéal certes souhaitable, mais pas toujours réalisé. Des dispositions nouvelles furent insérées, telle la possibilité d'intégrer à la congrégation des membres laïcs, mise en place dans les années 1832 et 1833, puis supprimée.

Il semble d'ailleurs que le texte des constitutions n'était pas connu de tous, si l'on en croit Persehaï qui note: « *il fut lu par quelques membres de la congrégation, les autres membres n'en connaissaient que la substance* »<sup>21</sup>. Ceci ne pouvait que nuire à la pratique de l'obéissance.

Des imprécisions subsistent, quant à l'appartenance à la congrégation: il n'est pas toujours possible de discerner quels sont les membres, pour les raisons déjà signalées, notamment la disparition des registres d'entrée et de profession. Il faut distinguer, en effet, dans l'entourage de Félicité de La Mennais, premier supérieur général, un certain nombre d'hommes, appartenant à l'École de la Chênaie, et attachés aux idées et à l'enseignement du Maître, mais qui n'ont jamais été affiliés à l'Ordre, tels Montalembert et l'abbé de Salinis ; et parmi les membres de la congrégation de Saint-Pierre, il se trouvait des personnes qui n'étaient pas nécessairement adeptes des idées mennaisiennes. Mais que dire de la situation réelle de Gerbet, ou de Lacordaire?

Certains ont allégué qu'il était facile d'entrer dans la congrégation, mais aussi qu'on pouvait aisément en sortir. Il s'agit ici de critiques manifestement exagérées formulées notamment par Persehaï dans une lettre à Jean-Marie de La Mennais, le 13 février 1835, c'est-à-dire après la dissolution de la congrégation de Saint-Pierre: il parle de jeunes gens de Malestroït « *qui n'étaient pas ni ne voulaient être de la congrégation* » et s'étonne du faible nombre de professions, par comparaison avec celui des entrées au noviciat ; à cela l'abbé Jean répond, avec pertinence: « *Quoi, ils n'en étaient pas, les uns après avoir fait des vœux de deux ans, les autres des vœux perpétuels? Quoi, ils ne voulaient pas en être, et tous avaient fait au moins leur acte de consécration (de novices)?* »<sup>22</sup>

On constate que l'abbé F. de La Mennais, à peine nommé supérieur général, se hâte d'agir. La nouvelle société avait besoin de fonds pour se développer: il charge de Salinis d'en obtenir de *l'Association pour la défense de la Religion catholique*<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> *Op. cit.*, AFIC, 558, p. 30.

<sup>22</sup> Réponse du 15 février 1835, citée par F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC. II, p. 153.

<sup>23</sup> Cette Association, fondée en 1828, allait être réorganisée en 1830, au moment de la fondation du journal *l'Avenir*, et connaître

*« Nous venons d'acheter une maison ; il faut la réparer, la meubler. Les sujets arrivent de tous côtés. Dieu prépare les voies à des établissements en plusieurs pays étrangers. Mais il faut des ressources pécuniaires. »*<sup>24</sup>

Les aspirants arrivent, à un bon rythme, dans la maison d'études de Malestroit, ou, comme on le verra, à la Chênaie, près du supérieur général. L'abbé Félicité se révèle un supérieur religieux, et particulièrement un directeur de conscience soucieux de ses responsabilités. L'un de ses biographes a pu écrire que « les cinq années de généralat de Félicité de La Mennais à la tête de la congrégation de Saint-Pierre furent les plus fécondes de sa vie »<sup>25</sup>. On peut ajouter, pour les quatre premières du moins, que ce furent des années heureuses, dans l'existence de cet homme tourmenté.

*Nous tenterons de cerner l'histoire de la congrégation de Saint-Pierre à partir de celle de ses établissements. Il faudra toutefois y joindre, en raison de son importance et de ses conséquences, l'histoire de l'engagement de plusieurs de ses membres dans une entreprise de presse: le journal L'Avenir.*

---

alors une extension considérable.

<sup>24</sup> Lettre du 28 septembre 1828. LE GUILLOU, *Op. cit.*, IV, p. 46.

<sup>25</sup> A. ROUSSEL, *Lamennais à la Chênaie*, 1909, p. K.

## 2. - LA CHÊNAIE (1828-1830)

Félicité de La Mennais avait envisagé de s'installer, dès le mois de novembre 1828, dans la maison dont son frère avait négocié l'acquisition à Malestroit, au mois d'août précédent, pour y installer le noviciat de la congrégation. En fait, le départ fut d'abord différé à la première quinzaine de décembre, car les travaux d'aménagement traînèrent en longueur. Puis ce projet fut annulé, car l'abbé Félicité recevait à la Chênaie de nombreux jeunes gens venus le visiter, souvent dans la pensée de s'attacher à lui et à son oeuvre.

La relative exigüité des lieux n'allait pas manquer de poser à l'abbé de La Mennais des problèmes d'accueil qu'il fallut bien résoudre: « *Je suis accablé de gens qui s'en viennent passer ici, qui un jour, qui deux, qui sept ou huit.* »<sup>26</sup>

Son installation à Malestroit, plusieurs fois retardée, fut enfin abandonnée, comme l'atteste sa correspondance: le 9 septembre 1828, il écrit à la comtesse de Senfft: « *Je viens d'acheter; près de Malestroit, une maison commode que j'irai, je crois, habiter après la Toussaint.* »<sup>27</sup> Le 2 octobre, s'adressant à Benoît d'Azy, il envisage son départ pour la mi-novembre; le 7 novembre, écrivant au même, il parle de la fin novembre. Le 14 novembre, dans une lettre à la comtesse de Senfft, il est question de la première quinzaine de décembre. Il se résigna enfin à demeurer à la Chênaie.

C'est alors que commence la véritable histoire de *l'École de la Chênaie*: une première période, qui va de septembre 1828 à septembre 1830, est marquée par l'arrivée de jeunes disciples, attirés par le renom de l'écrivain et qui s'attachent à lui, sans connaître encore véritablement son projet notamment en ce qui concerne la vie religieuse. C'est aussi, pour Félicité, une période de recherches et d'organisation dans cette école de pensée et de formation à l'engagement. Il y découvre toutes les exigences du dévouement aux jeunes, auxquels il consacre beaucoup de son temps et de ses forces.

Il lui faut d'abord trouver des ressources pour cette oeuvre naissante, et ce souci traverse sa correspondance<sup>28</sup>. Mais il doit poursuivre son oeuvre personnelle: c'est en effet à cette époque qu'il rédige : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*, ouvrage de 250 pages. Achievé en fin décembre 1828, le livre parut au début de février 1829.

Tout le reste de son temps est consacré à ses jeunes disciples qu'il fallait enseigner, encourager, parfois soigner dans leurs maladies. On apprenait, à la Chênaie, cinq ou six langues, parmi lesquelles l'italien, l'anglais, l'hébreu, mais aussi la philosophie et la théologie; à cela s'ajoute le travail de guide spirituel dont Félicité se fait un devoir: assurer les confessions, la direction spirituelle. C'est pour lui une tâche primordiale: il en pressent les fruits et les goûte par avance:

« *J'avais un devoir à remplir, un grand devoir; il occupe depuis lors tous mes instants (...). Du reste, Dieu bénit merveilleusement l'oeuvre entreprise pour sa seule gloire. Je n'entre à cet égard dans aucun détail, et vous sentez pourquoi.* »<sup>29</sup> Il rappelle souvent son besoin de secours pour cette tâche qui lui est assignée: « *Il fallait revenir, il fallait travailler à l'oeuvre à laquelle j'ai dévoué ce qui me reste de jours.* »

Le témoignage de l'abbé Gerbet corrobore les affirmations du Maître:

« *Nous avons ici plusieurs jeunes gens excellents, très gais et qui lui plaisent beaucoup, écrit-il, parlant de Félicité. Le mouvement de cette jeunesse et les distractions qu'elle lui procure lui feront du bien.* »<sup>30</sup>

De 1828 à 1830, on trouve à la Chênaie, outre Félicité de La Mennais et l'abbé Gerbet qui y étaient installés, une vingtaine d'hôtes qui sont accueillis pour un séjour plus ou moins prolongé.

L'abbé Pierre-Simon Blanc<sup>31</sup>, professeur de théologie morale au séminaire de Besançon, avait répondu à l'invitation de Gerbet d'entrer dans l'oeuvre fondée par les deux frères La Mennais: il arrive à la Chênaie, pour un premier contact, vers le 26 septembre 1828, en compagnie de deux autres Francs-Comtois: l'abbé

<sup>26</sup> Lettre de Félicité à Benoît d'Azy, 2 octobre 1828. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 49.

<sup>27</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 42.

<sup>28</sup> Cf. Les lettres à l'abbé de Salinis, 10 et 16 octobre 1828, LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 51 & 55.

<sup>29</sup> Lettre à la comtesse de Senfft, 5 janvier 1829. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 77.

<sup>30</sup> Lettre au comte de Senfft, 12 décembre 1828.

<sup>31</sup> Pierre-Simon BLANC, né à Mondon en 1795, professeur de théologie, auteur d'un *Cours d'Histoire ecclésiastique*, mort à Paris en 1851.

Dousset<sup>32</sup> et l'abbé Doney<sup>33</sup>. De retour dans son pays, il annonça à Gerbet, le 11 décembre suivant, que sa résolution était prise:

*« J'ai fait une partie de mes préparatifs et de mes adieux. - Dieu nous a rendus tous les esprits favorables (.), nous voici en route. Je dis nous, car je vous conduis M. Bornet<sup>34</sup> dont nous avons parlé à la Chênaie et qui, dans l'ignorance de ce qui se faisait, avait demandé d'aller chez les Jésuites. (.) Nous arriverons à Rennes, chez MM. les missionnaires où nous apprendrons le lieu où nous devons nous fixer »<sup>35</sup>*

Les deux nouveaux disciples arrivèrent à Rennes quelques jours avant Noël 1828, comme le relate l'abbé Houet<sup>36</sup>. *« Dès que la maison de Malestroit fut prête à les recevoir, le 12 janvier 1829, ils y firent leur installation: l'abbé Blanc, qui entra dans la maison comme novice, mais était homme d'expérience, en fut nommé supérieur. »*

A la même époque, Combalot<sup>37</sup> ramène quelques jeunes gens de Provence et de Dauphiné, *« dont le caractère, les formes et les manières, note Eloi Jourdain, contrastaient singulièrement avec les nôtres. Mais quelques jours plus tard, le chef de cette colonie partit et son départ resta pour tous un mystère. »* Alors les jeunes gens sont dirigés sur Malestroit.

Faut-il compter, parmi les hôtes de Félicité de La Mennais à la Chênaie l'abbé Prosper Guéranger ?<sup>38</sup> Il est certain qu'il y a songé sérieusement, comme le prouve cette lettre adressée à Félicité:

*« Je ne sais ce que Dieu fera de moi ; mais bien souvent ma pensée se porte sur le bonheur dont jouissent les heureux habitants de la Chênaie. Je pense souvent à cette tour de David d'où pendent mille boucliers pour la défense d'Israël, et, puisque vous voulez bien ne pas me juger indigne d'y paraître, je suis très porté à croire à la possibilité d'y aller quelque jour pour réclamer cette indulgence que vous daignez déjà me témoigner »<sup>39</sup>*

Ce qui est certain, c'est que ses relations avec l'abbé de La Mennais se poursuivent durant plusieurs années ; il rédige quatre articles sur la liturgie dans le *Mémorial Catholique*, et divers textes pour le journal *L'Avenir*

### La Chênaie.

Nous savons que les deux frères Eugène et Léon Boré<sup>40</sup> arrivèrent à la Chênaie en septembre 1828. Léon Boré y attira bientôt l'un de ses amis, Eloi Jourdain<sup>41</sup>, arrivé vers la fin d'octobre 1828. Voici en quels termes il raconte sa prise de contact avec la Chênaie:

*« Arrivé à la Pierre de Plesg(u)en, je quittai la diligence, laissai mes bagages dans l'auberge du village et je m'acheminai seul, à pied, dans les sentiers étroits et profonds qui conduisent à la Chesnaie. Mon coeur palpitait d'espérance et de bonheur Tout entier à mes pensées et à mes rêveries, je n'avais pas le temps de remarquer la profondeur des ravins qui servent de route dans ce pays. Après une demi-heure de chemin, j'aperçus un étang entouré de chênes et de rochers. Cet étang s'était présenté à l'imagination de Léon (Boré) comme un lac de Suisse, et la mienne ne trouva rien à rabattre de la description qu'il m'en avait faite, car elle était sous le coup des mêmes impressions qui avaient dominé la sienne. Je compris que le château n'était pas loin, mais je ne pouvais l'apercevoir encore. Il me semblait que je respirais déjà cette atmosphère de génie qu'avait formée autour de soi l'auteur de l'Essai sur l'Indifférence. Enfin, comme j'entrais dans le petit chemin qui conduit à la maison, j'aperçus trois hommes qui se dirigeaient vers moi (..) Le troisième, petit de taille, de formes grêles, (était) revêtu d'une redingote grise et d'un chapeau de paille. C'était lui, c'était l'homme que j'avais tant admiré et dont je n'aurais pas cru pouvoir supporter le regard: «Soyez le bienvenu,*

<sup>32</sup> Abbé DOUSSET, futur archevêque de Reims et cardinal.

<sup>33</sup> Abbé DONEY, futur évêque de Montauban.

<sup>34</sup> M. BORNET devint plus tard vicaire général de M. Gerbet, promu évêque de Perpignan.

<sup>35</sup> ROUSSEL, *Lamennais d'après des documents inédits*, Rennes, 1892, t. 1, p. 210-211. 11)

<sup>36</sup> Lettre de Mathurin Houet à T.C. de Ladoue, 14 juillet 1866. AFIC, 34.

<sup>37</sup> Théodore COMBALOT, né à Chatenay (Isère) le 21 août 1797. Ordonné prêtre en 1824. Décédé le 18 mars 1873.

<sup>38</sup> Prosper-Louis-Pascal GUÉRANGER, né le 4 avril 1805 à Sablé-sur-Sarthe. Ordonné prêtre en 1827, il entrera plus tard dans l'ordre de Saint-Benoît, à Rome, où il fait profession le 26 juillet 1837. Il meurt à Solesmes le 30 janvier 1875.

<sup>39</sup> Lettre du 12 avril 1829, citée par ROUSSEL, *Lamennais à la Chênaie*, p. 4.

<sup>40</sup> Eugène BORÉ, né à Angers le 15 août 1809, se spécialisa dans l'étude des langues orientales. Entré dans la Société des Prêtres de la Mission, il en devint supérieur général. Décédé en 1877. - Léon BORE, son frère, est né en 1806. Il poursuit ses études à Berlin, à Munich, enseigne l'histoire à Juilly, à Angers. Plus tard il est nommé Inspecteur général de l'Université. Décédé en 1882.

<sup>41</sup> Connu plus tard comme écrivain sous le nom de Charles Sainte-Foi. Il a laissé des *Souvenirs* que nous citerons souvent.

*jeune étranger », me dit-il en s'avançant vers moi et en m'embrassant. »<sup>42</sup>*

Bientôt, d'autres disciples rejoignent les premiers, et les travaux intellectuels s'organisent, sous la direction de l'abbé de La Mennais et de l'abbé Gerbet.

### Les études.

Ces jeunes gens s'adonnaient à l'étude avec une sorte de ferveur. Félicité enseignait les langues, notamment à Eloi Jourdain et Eugène Boré, mais il donnait aussi des conférences philosophiques, et Philippe Gerbet initiait ces jeunes gens à la théologie. Les cours qu'on donnait à la Chênaie s'inspiraient certainement des idées que Félicité exposait dans son ouvrage *Des progrès de la Révolution et de la lutte contre l'Église*, paru en 1829:

*« Ne craignons point de l'avouer, la théologie, si belle par elle-même, si attachante, si vaste, n'est aujourd'hui, telle qu'on l'enseigne dans la plupart des séminaires, qu'une scolastique mesquine et dégénérée, dont la sécheresse rebute les élèves, et qui ne leur donne aucune idée de l'ensemble de la Religion, ni de ses rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme, avec tout ce qui peut être l'objet de sa pensée. Ce n'était pas ainsi que la concevait saint Thomas, lui qui, dans ses ouvrages immortels, en a fait le centre de toutes les connaissances de son temps. Empruntez de lui cette méthode admirable qui coordonne et généralise, et joignez-y ces vues profondes, ces hautes contemplations, cette chaleur, cette vie qui caractérisent les anciens Pères: alors disparaîtra ce pesant ennui, qui éteint parmi les jeunes gens destinés au sacerdoce, le goût de l'étude et même le talent. Retranchez de vos cours tant de vaines questions qui les fatiguent sans fruit, et leur enlèvent un temps précieux, qu'ils emploieraient bien plus utilement à s'instruire de choses applicables au siècle où ils vivent, et au monde sur lequel ils doivent agir. »<sup>43</sup>*

Bien des années plus tard, l'abbé Mathurin Houet, ancien membre de la congrégation de Saint-Pierre, écrit que le but que se proposait Félicité à la Chênaie, et ensuite à Malestroit, était « suffisamment indiqué dans le dernier chapitre des *Progrès de la Révolution*. » « Vous y voyez, ajoute-t-il, que tout en rendant justice à la méthode scolastique, M. de La Mennais était frappé comme bien d'autres de la manière inintelligente dont on l'appliquait dans l'enseignement des séminaires, et par suite de la stérilité des résultats obtenus par tant d'années de travail. Il lui semblait qu'en se concentrant dans des questions très sérieuses, on pouvait élargir le centre de cet enseignement et vivifier les formules par l'étude des Pères, de l'Écriture Sainte et de l'histoire ecclésiastique et mettre les jeunes prêtres en état d'agir efficacement sur la société par un enseignement religieux en rapport avec l'état réel des esprits. »<sup>44</sup>

Félicité de La Mennais et Gerbet mettaient déjà en pratique, à la Chênaie, les idées qui seraient ensuite appliquées à la formation des jeunes aspirants, au séminaire-noviciat de Malestroit.

Philippe Gerbet travaillait alors à un ouvrage sur l'Eucharistie, qu'il publia au début de 1829. Le 16 juin 1828, il écrivait à Félicité:

*« J'ai jeté sur le papier une suite d'idées sur l'Eucharistie, au point de vue dont je vous ai parlé. Je me trouvais singulièrement disposé à ce genre de travail. Je profite de cette disposition pour en faire un petit écrit, sauf rédaction et votre avis. »<sup>45</sup>*

On peut facilement imaginer le bénéfice intellectuel que tiraient ces jeunes gens du contact avec deux hommes de grand talent, qui se dévouaient à leur instruction et dont l'exemple était véritablement entraînant.

Eugène Boré, auréolé du prestige d'un grand prix de philosophie obtenu au Concours général de l'année 1828, ne se distinguait pourtant pas dans cette discipline. Par contre, il était remarquablement doué pour l'étude des langues. Eloi Jourdain dit de lui:

*« Une seule passion, celle de l'étude, lui tenait lieu de toutes les autres. Son bonheur, c'était de lire quelque auteur grec ou latin ; ses amis, c'étaient ceux qui le pouvaient aider dans cette étude ou la partager avec lui. »<sup>46</sup>*

Cyprien Robert<sup>47</sup>, qui se croyait incapable de longues études, et rêvait de poésie, se sentit attiré vers les

<sup>42</sup> Charles SAINTE-FOI, *Souvenirs*, p. 39-40

<sup>43</sup> *Op. cit.*, p. 175.

<sup>44</sup> Notes HOUET, AFIC, 537.2.

<sup>45</sup> LE GUILLOU *Op. cit.*, III, p. 752

<sup>46</sup> SAINTE-FOI, *Op. cit.*, p. 73.

<sup>47</sup> Cyprien ROBERT, né à Angers le 1er février 1807. Devenu professeur au Collège de France, il y enseigna la littérature et la langue

études historiques. « *L'apparition de ce goût dans son âme fut pour lui comme une révélation, écrit Eloi Jourdain. Il osait à peine y croire, et pourtant, au bout de quelques jours, ce goût était déjà une passion, et ce poète, qui s'était jusqu'à ce moment enivré des beaux vers de Lamartine et de Victor Hugo, ne pouvait plus vivre qu'avec les vieux analystes de la France et se délectait dans la lecture de Grégoire de Tours.* »<sup>48</sup>

Eloi Jourdain, quant à lui, choisit comme thème d'études la philosophie religieuse, sans toutefois exclure les langues et la littérature. Ceci le rapprochait d'Eugène Boré et les deux amis s'enchaînaient de la lecture « de Milton, du Dante et de Schlegel ». Félicité de La Mennais ne leur ménageait pas ses conseils, leur recommandant de « *ne jamais lire que la plume à la main et de ne jamais quitter un livre sans analyser ce qu'on a lu. Il regardait ce procédé comme le moyen le plus sûr et le plus prompt de profiter de ce qu'on lit, d'acquérir les connaissances qui sont la base d'une instruction solide, et de former en soi le raisonnement.* »<sup>49</sup>

Léon Boré, le frère d'Eugène, était venu à la Chênaie surtout parce qu'il était fasciné par la personnalité de Félicité de La Mennais. Eloi Jourdain le décrit occupé à « *aimer, admirer M. de La Mennais, s'enivrer de sa parole, adorer son regard (..) Son séjour à la Chênaie a été un long sommeil magnétique pendant lequel son esprit, au lieu de se former par l'étude une individualité puissante, a reflété avec une fidélité servile toutes les pensées, toutes les impressions de son maître.* »<sup>50</sup> L'abbé de La Mennais se rendit compte très vite que l'attitude de Léon Boré n'était pas sans inconvénient pour l'évolution personnelle du jeune homme, et il l'éloigna dès que possible en l'envoyant à Malestroit.

Un autre disciple arriva à la Chênaie durant l'automne de 1828: Elie de Kertanguy<sup>51</sup>. Eloi Jourdain le décrit ainsi: « *Il était peut-être le plus grave et le plus sérieux (de nous tous), car c'était un Breton de l'ancienne souche, et avec les apparences d'un caractère mou et d'une volonté faible, il avait la patience et la ténacité bretonnes (..) Il acquit bientôt une solidité du jugement, une étendue de connaissances, un aplomb de l'esprit et une suite dans les idées que nous admirions.* »<sup>52</sup>

Ange Blaize de Maisonneuve<sup>53</sup>, neveu des La Mennais, fils de leur soeur Marie, se joignit au groupe des jeunes gens durant le premier semestre de 1829, vers le mois de juin. Voici le portrait qu'en trace Eloi Jourdain:

« *C'était une de ces créatures énergiques et tenaces qui veulent fortement et constamment ce qu'elles ont une fois voulu, qui savent prendre une résolution extrême, et qui, une fois qu'elle est prise, ne la lâchent plus. Il a dans le caractère et la volonté beaucoup de l'abbé de Lamennais, avec plus de coeur que lui et moins de mobilité dans l'esprit.* »<sup>54</sup>

Jules Morel<sup>55</sup> avait été élève au séminaire de Saint-Sulpice avant d'arriver à la Chênaie: il y découvrit l'ultramontanisme et y adhéra profondément ; par contre, s'il put être sensibilisé durant un temps aux idées d'un catholicisme libéral, il s'en démarqua vigoureusement par la suite. Eloi Jourdain, son condisciple, parle de lui sans ménagement dans ses *Souvenirs*<sup>56</sup>.

Eloi Jourdain mentionne quelques autres noms de jeunes gens ayant fréquenté la Chênaie en sa compagnie: Château, dont il ne nous dit rien, et « *un jeune homme de Saint-Etienne, nommé Dupeyron, que la grâce de Dieu avait touché et qui avait répondu à son appel avec toute la ferveur de son âme ardente et impétueuse.* »<sup>57</sup>

---

slaves. Mort en 1857.

<sup>48</sup> SAINTE-FOI, *Op. cit.*, p. 42-43

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>51</sup> Elie de KERTANGUY, né en 1811 au château de Costudavel, près de Saint-Pol-de-Léon, fit ses études au petit séminaire de Ste-Anne d'Auray jusqu'à sa fermeture en 1828. Devenu plus tard secrétaire de Félicité de La Mennais, il resta près de l'écrivain après la condamnation de 1834. Il épousa, en 1835, Augustine Blaize, la nièce des La Mennais. Il mourut en 1846, à l'âge de trente-quatre ans. LE GUILLOU VIII p. 451.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>53</sup> Ange BLAIZE DE MAISONNEUVE, né à Trémigon. Il fut nommé, en 1848, directeur du Mont-de-Piété de Paris. Il mourut, préfet d'Ille-et-Vilaine. Il a publié un *Essai biographique* sur Lamennais, en 1858, et les *OEuvres inédites de F. Lamennais*, 2 volumes, 1866.

<sup>54</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 84.

<sup>55</sup> Jules MOREL, né à Saint-Maurice d'Angers, le 3 mars 1807. Prêtre, collaborateur au journal l'Univers ; auteur de l'ouvrage: *Somme contre le catholicisme libéral*, 2 vol., 1876. Mort à Angers le 29 mars 1890.

<sup>56</sup> SAINTE-FOI, *Op. cit.*, p. 85-86.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 96. Jacques Eustache DUPEYRON, né à Saint-Etienne (Loire). Entré plus tard dans la Compagnie de Jésus, il partit comme missionnaire à la Jamaïque en 1837, et y fut nommé Vicaire apostolique.

Tous ces jeunes gens bénéficiaient largement du climat favorable et exaltant qui régnait dans cette maison d'études perdue en pleine campagne, au milieu des bois. Eloi Jourdain en a analysé les causes: « Une direction plus large et plus élevée leur avait ouvert les voies conformes à leurs aptitudes (..) Une lumière plus vive les avait en quelque sorte révélés à eux-mêmes. » Ils se sentaient « attirés vers quelque chose de plus élevé que le niveau ordinaire » ; pour eux, Félicité de La Mennais se révélait « un guide capable de leur montrer le but qu'ils ne faisaient qu'entrevoir, et de les y conduire. »<sup>58</sup>

Maître à penser, Félicité de La Mennais était aussi un maître dans l'art d'écrire. Ses disciples l'admiraient, suivaient ses directives, s'efforçaient de l'imiter. Eloi Jourdain éclaire cet aspect de la formation dispensée par l'abbé de La Mennais, à partir de sa propre expérience d'écrivain. « Il nous répétait sans cesse que nous devions nous accoutumer à faire difficilement les choses faciles. Il était d'une grande sévérité sur ce point et ses exigences auraient pu décourager des hommes moins résolus que nous (..) La simplicité et la force étaient à ses yeux les premières qualités du style, en dehors desquelles il ne reconnaissait que des ouvrages de peu de valeur (..). Il attachait à la forme une telle importance que l'ouvrage le mieux conçu ne pouvait le satisfaire, si le mérite de l'expression ne répondait à celui de la pensée.»<sup>59</sup> Eloi Jourdain, le futur homme de lettres, partage entièrement ces vues de son maître.

### Vie de piété.

Les *Souvenirs* d'Eloi Jourdain ne nous livrent que peu de choses sur cet aspect de la vie à la Chênaie. Cependant nous pouvons recueillir ses impressions sur Félicité de La Mennais prêtre et chargé d'âmes:

«Il était pieux, il aimait Dieu, il le priait avec ferveur, le servait avec fidélité. Il suffisait, pour s'en convaincre, d'assister à sa messe et d'être témoin du recueillement avec lequel il la disait. » — « Les chants de l'Église et les vieux cantiques le touchaient quelquefois jusqu'aux larmes. Jamais je n'oublierai les extases de cet homme lorsqu'il faisait chanter à l'abbé Gerbet une mélodie que Choron avait découverte et qu'il avait adaptée à l'hymne de la Toussaint: *Coelo quos eadem...*»<sup>60</sup>

Eugène Boré nous laisse également entrevoir les liens qui se tissaient entre le Supérieur général et ses jeunes disciples: « Je vous dirai, mon Père, écrit-il le 14 février 1830, que je n'ai rien voulu changer dans mes exercices pieux de la Chênaie ; hier, j'ai été à confesse ; ce matin j'ai eu le bonheur de communier. Priez pour moi, comme vous m'aimez. Que je sois digne d'être toujours votre fils. »<sup>61</sup>

Quel était le projet nourri par ces jeunes gens qui s'étaient groupés dans cette solitude, auprès d'un écrivain, d'un prêtre qu'ils admiraient? « Nous étions là comme autrefois les moines de la Thébàide, séparés du monde entier, non par des déserts arides et brûlants, mais par des forêts de chênes et de pins entrecoupés de champs de blé noir (..) Aucun bruit du monde n'arrivait jusqu'à nous (..) Rarement les visites du dehors venaient varier pour quelques instants les nuances de notre vie habituellement si uniforme. Nous voyions de temps en temps l'abbé Jean qui ne pouvait être considéré comme un étranger, M. Marion qui administrait les propriétés des deux frères et dont la présence arrachait M. Féli à ses travaux (..) Nous voyions aussi M. Blaize, son beau-frère, mais par une délicatesse que nous comprenions et que nous admirions, jamais sa soeur ni aucune autre femme ne paraissait à la Chesnaie. »<sup>62</sup>

En réalité, Félicité de La Mennais, sans vraiment le cacher, n'avait pas révélé à tous son dessein: s'attacher des jeunes gens qui envisagent d'entrer pour toujours dans la congrégation de Saint-Pierre. Jourdain, en tout cas, ne l'avait pas perçu, qui écrit : « Nous nous considérions comme des hommes du monde, destinés à vivre dans le monde. » Il fait encore cette réflexion : « M de Lamennais ne nous trouvait pas encore mûrs pour les communications qu'il avait à nous faire, et nous étions toujours persuadés que la maison de Malestroit et celle de la Chesnaie avaient un but différent et que la première était un établissement ecclésiastique, tandis que la seconde était purement laïque »<sup>63</sup>.

Un incident, survenu en 1829, servit de révélateur et amena le maître de la Chênaie à clarifier la situation. Un jour du printemps de 1829, plusieurs des jeunes gens de la Chênaie rendirent visite à une famille noble des

---

<sup>58</sup> *Ibid.* p. 44-45

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>60</sup> SAINTE-FOI, *Op. cit.*, p. 61-62.

<sup>61</sup> Cité par ROUSSEL, *Lamennais à la Chênaie*, p. 20.

<sup>62</sup> SAINTE-FOI, *Op.cit.* , P.86-89.

<sup>63</sup> *Ibid.* p. 90-91.

environs. Avant de partir, quelques-uns d'entre eux laissèrent des billets où ils avaient inscrit un quatrain destiné aux jeunes filles de leur hôte. Jourdain ajoute qu'un autre membre du groupe, déjà engagé dans les ordres, et réprouvant cette façon d'agir, en parla ensuite à M. de La Mennais. La réaction ne tarda pas:

« *Après avoir achevé sa messe, M. de Lamennais se tourna vers nous, et, d'une voix solennelle, il nous annonça qu'il ne savait pas encore s'il pourrait nous garder; mais qu'en tout cas un règlement était nécessaire, puisque nous ne trouvions pas en nous-mêmes une règle pour nous conduire.* »

Quelques jours plus tard, la mise au point était faite en toute clarté:

« *L'oeuvre de la Chênaie n'était point indépendante de celle de Malestroit, et la première maison n'était que le vestibule de la seconde et comme une préparation au noviciat qu'on faisait dans celle-ci (...) Chacun devait examiner s'il s'y sentait appelé, et retourner chez soi s'il ne croyait avoir aucune disposition pour ce genre de vie.* »<sup>64</sup>

Effectivement, Château et Cyprien Robert partirent peu après. Quant à Jourdain et Dupeyron, ils prirent la route de Malestroit. Eloi Jourdain avait consulté M. Gerbet et M. de La Mennais, lequel lui exposa son opinion sur la vie religieuse et la vocation. Le jeune homme hésitait encore ; mais l'exemple de son ami Léon Boré, qui optait pour Malestroit, fut décisif. Il demanda d'entrer au noviciat. Jourdain et Dupeyron arrivèrent à Malestroit, « *la veille de la Fête-Dieu* », en 1829.

Félicité de La Mennais restait à la Chênaie, avec d'autres jeunes gens; une lettre d'Eugène Boré nous en fait connaître quelques-uns: « *Je vous embrasse cent mille fois, ainsi que M. Gerbet, M. Carron, M Robertson et tous mes autres frères, Tom, Antoine, Eli(e) (de Kertanguy), Ange (Blaize), François, Charles, les chers enfants, que je les aime aussi !* »<sup>65</sup>

Parlant de la Chênaie, Félicité confie à son ami Denis Benoît d'Azy, le 19 avril 1830: « *Ici je n'ai que des jeunes gens dont la vocation est incertaine. Tout marche bien ; l'esprit est bon: de la piété, du zèle, de l'ardeur pour le travail.* »<sup>66</sup>

Une lettre de 1830, en réponse à une demande de M. André, précepteur à Saint-Maximin (Var) et de son frère, candidats à la Chênaie et désireux d'entrer dans l'état ecclésiastique, donne l'occasion à l'abbé Félicité d'exprimer ses idées sur la vie religieuse dans la congrégation de Saint-Pierre ; elles ne manquent ni de netteté, ni de force:

« *Vous êtes décidé à embrasser l'état ecclésiastique, et vous avez le désir de diriger cette vocation de la manière la plus utile à l'Église, qui a si grand besoin de ministres zélés et de défenseurs. Ces dispositions sont très louables sans doute. Cependant, pour vous associer aux jeunes dont on vous a parlé, il faut encore quelque chose de plus, c'est-à-dire être disposé à devenir membre d'une congrégation religieuse ; et c'est là-dessus que vous devez vous examiner premièrement. L'état religieux exige, vous le savez, un détachement profond, une grande docilité, un parfait renoncement à sa volonté propre. Consultez-vous donc bien avant de prendre aucun parti. De pareilles démarches ne doivent jamais être faites à la légère. On doit avoir auparavant au moins quelques solides raisons d'espérer qu'avec la grâce de Dieu on persévérera. Je ne saurais insister trop sur ce point. Vous êtes assez jeune pour commencer des études plus étendues et plus fortes, nécessaires au ministère que la Providence vous désignera. Je compte pour rien des succès de collège, et pour presque tout le zèle, la piété et un désir sincère d'être à Dieu. Réfléchissez devant lui à ce que je viens de vous dire, et faisant taire toute pensée humaine, ne vous déterminez que par des motifs puisés uniquement dans l'ordre du salut. Ce que je dis pour vous, je le dis également pour M. votre frère* »<sup>67</sup>.

On sait par d'autres lettres que Félicité de La Mennais avait le souci de trouver de nouveaux aspirants. A l'abbé de Salinis, alors directeur du collège de Juilly, il suggère, le 24 mai 1830:

« *Décider s'il se peut, l'abbé Dumars(sais) à se joindre à nous. Le moment serait favorable, si, comme on me l'a dit, il est résolu à quitter son collège où il se déplaît.* »<sup>68</sup>

Multiplés sont les témoignages de son engagement dans la vie de la congrégation. Il écrit au comte de Senfft, le 19 février 1830:

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 91-92.

<sup>65</sup> Cf. ROUSSEL, *Lamennais intime*, in La Correspondance catholique, t. II, p. 236.

<sup>66</sup> LE GUILLOU, *Op. cit.*, IV, p. 275.

<sup>67</sup> Lettre du 18 février 1830. LE GUILLOU, *Op. cit.*, IV, p. 249.

<sup>68</sup> Lettre publiée par LADOUE, *Op. Cit.*, I, p. 371.

*«Ma grande affaire exige beaucoup de soins ; elle se développe malgré le manque absolu de ressources, et des obstacles nombreux. Je fais un cours d'hébreu et un cours de théologie ; j'écris par an un millier de lettres ; et puis, souvent malade, je ne sors point d'un état de faiblesse qui ne peut que croître désormais: voilà ma vie. »*<sup>69</sup>

### **La vie quotidienne à la Chênaie.**

Les souvenirs d'Eloi Jourdain sont la principale source qui nous renseigne sur le déroulement de la vie quotidienne à la Chênaie:

*« Aucun règlement n'enchaînait notre liberté et n'encastrait les heures de notre journée d'un cercle déterminé d'avance. A part les repas et les conférences que nous faisions chaque jour MM. de Lamennais et Gerbet, il n'y avait pas d'exercice public. Chacun travaillait comme il le jugeait convenable, se levait, se couchait quand il le voulait<sup>70</sup>, suivait en toute chose la pente de son esprit. Cette méthode, si elle avait de grands inconvénients, avait aussi de nombreux avantages. Elle laissait aux diverses aptitudes la liberté de se produire et de se développer (...) et plusieurs d'entre nous durent à cette liberté le bonheur de choisir le genre d'études qui leur convenait le mieux et de s'y distinguer. »*

*« Le temps passait vite à la Chesnaie, partagé entre l'étude et l'amitié, entre les travaux de la journée et les jeux enfantins du soir (...), nos récréations étaient quelquefois bruyantes, et nos jeux peu en harmonie avec la gravité de nos études et avec la haute position de l'homme dont nous étions les disciples et les hôtes. »*<sup>71</sup>

En lisant ces récits, on constate l'influence énorme qu'exerçait Félicité sur ses jeunes disciples. Sa pensée les subjuguait, sa santé fragile, son humeur changeante avaient leurs répercussions sur leurs propres sentiments. Leur cœur vibrait à l'unisson du sien.

*« L'heure de l'arrivée de la poste était ordinairement décisive pour toute la journée »,* explique Eloi Jourdain, car le contenu des lettres et des journaux reçus provoquaient chez le Maître bonne ou mauvaise humeur. Heureusement, Philippe Gerbet, plus égal à lui-même, savait ramener le calme dans les esprits agités. Ainsi, un jour de la mi-février 1829, les journaux annoncèrent la disparition du Pape. Félicité en fut très affecté: *« Oh! oui, écrivait-il peu après à la comtesse de Senfft, la mort de Léon XII est une immense calamité ; je ressens sa perte jusqu'au fond de mon cœur. »*<sup>72</sup>

Pour le reconforter, le comte de Senfft faisait parvenir à Félicité des lettres encourageantes d'amis italiens qui l'assuraient que le nouveau Pape, Pie VIII, appréciait son action et lui faisait donner sa bénédiction. Aussitôt, l'abbé Félicité communique la nouvelle à Gerbet : *« Voici l'extrait d'une lettre écrite de Rome, le 22 août, à M. de Senfft, et qu'il m'a envoyé en original : Spiacemi sentir il nostro amico si abbattuto di forze, si faccia coraggio ; il S<sup>o</sup> Padre lo ama et dice che è il maggior difensore della religione (...) Mi ha imposto di mandargli la sua benedizione. »*<sup>73</sup>

On comprend que Félicité ait pu regretter le pape Léon XII, qui avait su le comprendre et l'apprécier. Dès la disparition du pontife, d'ailleurs, les adversaires des idées mennaisiennes redoublèrent d'attaques contre le Maître de la Chênaie. Celui-ci en souffrait et s'en plaignait à ses amis fidèles, la comtesse et le comte de Senfft. Il suffit de relire cette correspondance pour comprendre la force des impressions de cette âme blessée:

*«Je suis engagé dans une grande et fatigante guerre, à peu près seul contre le pouvoir, contre tous les partis et contre la portion ambitieuse, ignorante et passionnée du clergé. Je ne me décourage pourtant point. La vérité est bien puissante, et après tout, pourvu que je remplisse mon devoir, peu m'importe le reste. »*<sup>74</sup>

Et, s'adressant au comte de Senfft, le 28 mai 1829, Félicité écrit:

*« Lorsque je viens à considérer l'étonnant phénomène que nous offre le temps présent, je trouve à peine assez de force en moi-même pour me consoler d'avoir rompu le silence que tant d'autres ont gardé si heureu-*

<sup>69</sup> LE GUILLOU, *Op. cit.*, IV, p. 250.

<sup>70</sup> Pourtant l'abbé Gerbet écrit, parlant de Félicité : « Il avait voulu dernièrement se mettre à se lever, comme nous, à cinq heures (...) Nous l'avons décidé à y renoncer ; mais je crains que l'envie ne lui en reprenne. » Lettre au Comte de Senfft, 12 décembre 1828. LE GUILLOU, *Op. cit.*, IV, p. 70.

<sup>71</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 42.

<sup>72</sup> Lettre du 28 février 1829. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 102.

<sup>73</sup> Il me déplaît de savoir les forces de notre ami si abattues ; qu'il prenne courage, le Saint-Père l'aime et dit qu'il est le plus grand défenseur de la religion (...) Il (le Pape) m'a chargé de lui envoyer sa bénédiction. » LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 188.

<sup>74</sup> Lettre du 17 mars 1829, à la comtesse de Senfft. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, TV, p. 114.

sement pour eux. L'Église était là, seule dans l'arène, livrée aux bêtes et aux gladiateurs ; j'ai senti le désir de combattre pour elle, de la défendre selon ma faiblesse. Aussitôt, évêques et prêtres accourent pour voir cela ; les poches remplies de pierres, ils s'assoient, et c'est à qui, de dessus leurs bancs, où ils se reposent à l'aise, lapidera le mieux le mal-avisé, le téméraire qui a eu l'audace de s'exposer à la dent des ours et des tigres, sans mission: ceux mêmes qui l'excusent de cette hardiesse, s'irritent quand ses mouvements ne sont pas à leur gré ; ils n'auraient pas fait comme cela, et la pierre arrive pour le lui prouver. Ne pensez pas, au reste, qu'en jugeant ma position, je voulusse qu'elle fût autre en ce qui me touche personnellement: sans doute, elle est pénible, considérée sous un jour humain ; sans doute la nature, en certains moments, se soulève et souffre ; mais ce que j'ai fait, je l'ai dû faire. J'ai obéi à Dieu, je le crois du moins, et jusqu'au bout, avec sa grâce, j'accomplirai ce qu'il demande de moi. »<sup>75</sup>

Cette sorte d'apologue n'exprime pas seulement la vive sensibilité de Félicité de La Mennais ; il le dépeint dans son assurance intérieure: cette mission qu'on lui conteste, il la revendique ; et il y a quelque chose de surprenant, mais aussi d'inquiétant, dans l'audace de ce téméraire qui déjà se pose en victime face aux lapidateurs.

Quant à l'abbé Jean, s'il venait souvent à la Chênaie, comme on le vérifie par la correspondance entre les deux frères, il n'y faisait que des visites assez courtes et il ne s'introduisait pas vraiment dans la vie de la petite communauté. En tant que Vicaire général de la congrégation, il avait certes droit de regard sur la vie des diverses maisons, mais on comprend qu'il ait laissé à son frère le soin exclusif de celle de la Chênaie.

### Appels à l'engagement.

En fait, Félicité de La Mennais est en attente d'un signe qui lui montre l'urgence de s'engager plus encore dans la lutte pour la défense de l'Église. Dans la lettre au comte de Senfft déjà citée, du 19 février 1830, il se plaignait des obstacles venus de ceux qui auraient dû l'aider:

*« Je suis dégoûté d'écrire, en voyant qu'au lieu d'être soutenu, ceux-mêmes qu'on défend se tournent contre vous. Quel bien pourrait-on espérer de faire, tant qu'il en sera ainsi? » Et il concluait: « La Providence a ses desseins dans ces prodigieuses contradictions qui nous étonnent je les adore les yeux fermés, résolu de garder le silence, jusqu'à ce qu'un devoir bien précis et bien évident m'ordonne de le rompre. »*<sup>76</sup>

Cinq mois plus tard, la révolution de Juillet bouleversait les données politiques en France, et d'autres événements allaient aussi donner à l'abbé Félicité le sentiment d'un appel urgent, le forçant à rompre le silence.

Au printemps de 1830, arriva à la Chênaie l'abbé Lacordaire<sup>77</sup>. Il avait renoncé au barreau et était rentré à Saint-Sulpice, encouragé par Philippe Gerbet. C'est par l'intermédiaire de ce dernier qu'il rencontra pour la première fois Félicité de La Mennais, au printemps de 1823, dans l'un des bureaux de la Grande Aumônerie.<sup>78</sup> « Sa vue et son entretien, a-t-il écrit plus tard, n'avaient produit sur moi qu'une impression de curiosité. » Ordonné prêtre en 1827 et titulaire d'une aumônerie de couvent, puis de celle du lycée Henri IV, il est sensible à l'appel de Gerbet qui l'invite à apporter son concours à l'oeuvre mennaisienne qui se met en place. Cependant Lacordaire, réticent à entrer dans les idées de Félicité de La Mennais, songeait plutôt à partir pour les missions d'Amérique.

Mais voilà qu'en janvier 1830, il reçoit la visite de Jules Morel, son ancien compagnon de Saint-Sulpice, déjà disciple de La Mennais et religieux de Saint-Pierre. Jules Morel était porteur d'un message de Félicité à Mgr Jean Dubois<sup>79</sup>, évêque de New York. Celui-ci, arrivé en France en octobre 1829, recrutait des prêtres et avait le projet de fonder une université catholique à New-York. Peut-être sur le conseil de l'abbé Bruté de Rémur,

<sup>75</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 145.

<sup>76</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 250

<sup>77</sup> Jean-Baptiste Henri LACORDAIRE, né à Recey-sur-Dource (Côte-d'Or), le 12 mai 1802, ordonné prêtre en 1827, mort à Sorèze le 2 novembre 1861.

<sup>78</sup> L'abbé Jean-Marie de La Mennais y résidait alors, étant Vicaire général du Prince de Croÿ

<sup>79</sup> Mgr Jean DUBOIS, né à Paris en 1764, prêtre de Saint-Sulpice, parti pour les Etats-Unis d'Amérique en 1791. Il fonda et dirigea le séminaire de Mont Sainte-Marie, à Emmithsburg, dans le diocèse de Baltimore. En 1826, il fut nommé troisième évêque de New York, dans un diocèse qui comptait alors 150 000 catholiques et seulement 18 prêtres. Il mourut à New York City, le 20 décembre 1842.

qui avait été professeur au séminaire d'Emmitsburg, il avait demandé la collaboration du supérieur général de la congrégation de Saint-Pierre<sup>80</sup>.

Lacordaire semble être venu à la Chênaie pour prendre contact avant de partir pour l'Amérique. Il se met à lire les écrits de La Mennais et il y trouve réponse à quelques-unes de ses questions sur les « rapports de la religion avec la philosophie et l'ordre social » : -« *J'ai beaucoup lu ses ouvrages, écrit-il à Th. Foisset, et ils m'ont ramené vers lui, surtout ceux qui traitent des rapports de la religion avec l'ordre politique.* »<sup>81</sup> Sa pensée évolue, en effet: il veut désormais, comme Félicité, « *ôter l'Église de l'état d'engrènement pour la mettre à l'état d'indépendance absolue ; en un mot l'affranchir.* »

Y a-t-il eu adhésion de Lacordaire à la congrégation de Saint-Pierre ? Cela reste douteux: Boutard écrit que Lacordaire « *vint solliciter son adhésion dans les rangs des religieux de Saint-Pierre* »<sup>82</sup>. Pierre Baron, par contre, pense à une simple collaboration entre Lacordaire et l'équipe groupée autour de Félicité de La Mennais<sup>83</sup>.

En juillet 1830, Lacordaire part faire ses adieux à sa famille et à ses amis. Il devait se rendre à New York avec Léon Boré, Eloi Jourdain et Jules Morel. Mais la révolution de Juillet va amener Félicité à s'engager dans la direction d'un journal: il demande à Lacordaire de rester en France et de lui apporter sa collaboration. Dans cette circonstance, l'action de l'abbé Gerbet fut décisive, comme nous le révèle Lacordaire lui-même:

« *Une lettre de M. l'abbé Gerbet m'apprit à Dijon que M. de La Mennais acceptait franchement les événements qui venaient de s'accomplir (la révolution de Juillet), et qu'il préparait les bases d'un journal destiné à réclamer pour l'Église sa part dans les libertés désormais acquises au pays. Il m'invitait au nom de son maître à ne point quitter la France et à me joindre aux collaborateurs d'une oeuvre tout à la fois catholique et nationale, d'où l'on pouvait attendre l'affranchissement de la religion, la réconciliation des esprits et par conséquent une rénovation de la société. Cette nouvelle me causa une joie sensible et comme une sorte d'enivrement.* »<sup>84</sup>

En réalité, Lacordaire l'a écrit: « *Tous nos plans subsistent* ». C'est Mgr Dubois qui se montre hésitant<sup>85</sup> ; entre temps, *L'Avenir* avait été lancé et Lacordaire, attendant la décision de l'évêque de New York, commença à s'employer aux bureaux du journal: ce qui entraîna son engagement dans l'équipe de rédaction et dans l'aventure mennaisienne.

Mais cela marquait aussi l'abandon d'une fondation de la congrégation de Saint-Pierre aux États-Unis d'Amérique. En renonçant à son projet, Mgr Dubois laissait au bord du chemin ceux à qui il avait fait espérer un engagement et parmi eux l'abbé Jules Morel à qui Félicité écrit, le 31 octobre 1831: « *Je crois, mon cher enfant, que vous prenez un bon parti en cherchant à vous occuper selon votre état dans votre diocèse.* » L'abbé de La Mennais doit encore s'occuper de M. Tervooren, originaire de Münster, en Westphalie, qui avait espéré s'attacher à l'évêque de New York:

« *Que faire de M Tervooren?* écrit-il dans la même lettre. *Pensez-vous qu'on l'admît dans le diocèse d'Angers? M. Dubois, après lui avoir ôté les ressources qu'il aurait pu trouver dans son pays, le laisse là, sans plus de façon qu'il n'en mettrait à renvoyer un domestique, après nous avoir fait payer à nous-mêmes sa dépense pendant plus d'un an et une série de ses frais de voyage (..) Ces procédés sont inconcevables.* »<sup>86</sup>

Pour l'abbé Félicité de La Mennais et ses disciples, le séjour à la Chênaie s'achève au milieu de ces soucis. Il faut assurer aux jeunes gens un hébergement et la possibilité de poursuivre leurs études: ce sera l'accueil offert à Juilly, par l'intermédiaire de l'abbé de Salinis. Le 14 septembre, il quitte la Chênaie en direction de Paris: une nouvelle aventure commence pour lui.

<sup>80</sup> Une lettre de Lacordaire à Th. Foisset, du 19 juillet 1830, apporte un témoignage concordant: « M. de La Mennais connaissait la proposition de l'évêque de New York ; il l'a approuvée ». FOISSET, *Op. Cit.*, I, p. 147.

<sup>81</sup> CREPON, *Lettres du R.P. Lacordaire à Théophile Foisset*, I, p. 190.

<sup>82</sup> BOUTARD, *Lamennais, sa vie et ses doctrines*, Paris, 1908, II, p. 89.

<sup>83</sup> P. BARON, *De Jean-Jacques Rousseau à Lamennais. La jeunesse de Lacordaire*, Paris, 1961, p. 236.

<sup>84</sup> LACORDAIRE, *Notice sur le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, in *Le testament de Lacordaire*, publié par Montalembert, Paris, 1870, p. 53.

<sup>85</sup> Il est probable que ces hésitations sont liées à l'opposition qui se manifeste parmi les évêques contre Félicité de La Mennais qui vient de se lancer dans l'aventure du journal *L'Avenir*. Ceci rejait inévitablement sur la Congrégation de Saint-Pierre.

<sup>86</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V p. 52. Félicité, qui se soucie de M. Terwooren, demande à son frère Jean, d'écrire à l'évêque de Metz qui pourrait peut-être le prendre dans la partie de son diocèse où l'on parle allemand. Lettre du 6 novembre 1831, Ibid p.53



### 3.- LA COMMUNAUTÉ DE MALESTROIT

Vers la fin de l'été 1828, Jean-Marie de La Mennais, par l'intermédiaire de son ami, le curé de Malestroit, fit l'acquisition dans cette ville d'un ancien couvent de Dames Ursulines<sup>87</sup>. Nous trouvons, sous la plume de M. de Hercé, étudiant à Malestroit, une description de la petite ville<sup>88</sup>: « Une petite bourgade aux rues tortueuses et sombres, perdue au milieu des landes de la Bretagne, à trois lieues de Ploërmel ; tout autour, des champs de bruyères coupés de chemins creux, où l'on peut parcourir des kilomètres sans rencontrer âme qui vive ; à l'entrée d'une des ruelles, un couvent à moitié ruiné, dont on s'occupe de relever les décombres. C'est là. »

La maison exigeait d'assez importantes réparations qui furent réalisées, sous la direction de M. de La Mennais, et par les soins du F. Ignace, de Ploërmel. Mais les choses traînèrent en longueur au point que l'installation ne put avoir lieu que le 12 janvier 1829, d'après Persehais<sup>89</sup>.

Faute d'avoir pu prendre possession de la maison achetée à Rillé, près de Fougères, dans le diocèse de Rennes, l'abbé de La Mennais devait donc installer le noviciat de la congrégation dans le diocèse de Vannes. Il considérait encore cette installation comme provisoire à la date du 13 juin 1829: « *La maison de Malestroit n'est point dans le diocèse de Rennes, mais dans celui de Vannes ; comme elle m'appartient, il est tout simple que j'y aie placé, provisoirement, quelques-uns de mes missionnaires, en attendant qu'une autre maison que j'ai achetée pour eux dans le diocèse de Rennes, soit prête pour les recevoir* »<sup>90</sup>

L'évêque de Vannes, Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert<sup>91</sup> accueillit donc dans son diocèse cette maison d'une congrégation dépendant de l'évêque de Rennes.

#### Opposition d'évêques:

En raison des positions ultramontaines que soutenaient publiquement par leurs écrits Félicité de La Mennais et Gerbet, les plus en vue des habitants de la Chênaie, la jeune congrégation eut à souffrir assez tôt de la suspicion d'un certain nombre d'évêques, et parmi eux de Mgr Arbaud, évêque de Gap (1768-1836). Celui-ci avait pourtant autorisé un prêtre de son diocèse, l'abbé Lesbros, à se rendre au séminaire de Malestroit. Mais, influencé par les critiques des gallicans, il avait exprimé publiquement son opposition à l'enseignement dispensé au noviciat de la congrégation.

Faisant allusion à ces attaques, Félicité écrit au baron de Vitrolles, parlant de Mgr Arbaud : « *Il dénonce Malestroit, établissement formé par mon frère.* »<sup>92</sup>

Mis en cause, l'abbé Jean répondit à l'évêque de Gap:

« *Je viens d'apprendre avec une douloureuse surprise, Monseigneur, que vous aviez dénoncé, dans un écrit imprimé, ma maison de Malestroit, où j'ai réuni dix ecclésiastiques qui appartiennent tous au diocèse de Rennes, et un jeune homme seulement, simple laïque, qui n'en est pas. Mieux instruit, vous regretterez, sans doute, d'avoir parlé avec tant d'amertume et d'injustice, d'un établissement qui est bien moins le mien que celui de mon évêque, puisque tous les ecclésiastiques qui le composent sont entièrement à ses ordres.* »<sup>93</sup>

Dans une autre lettre à l'évêque de Gap, l'abbé Jean prenait la défense des responsables de la maison de Malestroit, suspectés dans leur enseignement, alors que l'évêque de Rennes leur conservait toute sa confiance:

« *Les sentiments que l'évêque des évêques, le docteur de tous les chrétiens, a plusieurs fois témoignés à mon frère sont vivement partagés par Mgr l'évêque de Rennes, et je ne pense pas qu'il lui soit plus facile qu'à moi de comprendre que l'on puisse être accusé de troubler la paix de l'Église, uniquement parce qu'on défend les*

<sup>87</sup> Sur les circonstances de l'achat, cf. Études Mennaisiennes, n° 16, p. 65.

<sup>88</sup> Lettre, sans date, à Mme de Vaufleury.

<sup>89</sup> *Op. Cit.*, p. 23.

<sup>90</sup> Lettre du 13 juin 1829 à l'évêque de Gap, F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC, II, p. 33.

<sup>91</sup> Charles-Jean DE LA MOTTE DE BROONS ET VAUVERT. Né au château de Launey en Saint-Père-Marc-en-Poulet, près de Saint-Malo, le 13 août 1782. Nommé évêque de Vannes le 4 juillet 1827, sacré à Paris le 28 octobre 1827. Mort à Vannes le 5 mai 1860.

<sup>92</sup> Lettre du 3 mai 1829. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 134.

<sup>93</sup> Lettre du 9 mai 1829. Publiée par F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC, II, p. 32-33.

*doctrines de son chef* »<sup>94</sup>

Mais le cas de l'évêque de Gap n'était pas unique. Pour éviter que la suspicion ne s'étende, on mettait en avant le fait que l'abbé Jean était le responsable direct de la maison de Malestroit. L'un des jeunes disciples de Félicité à la Chênaie, Eloi Jourdain, écrira à ce sujet: « *Comme l'abbé Jean avait fondé depuis quelques années, à Rennes, une maison de missionnaires diocésains (...) Malestroit était reconnu comme le noviciat de cet institut ; et les évêques les plus opposés aux doctrines de M. Féli avaient moins d'objections à faire à ceux de leurs clercs qui leur demandaient la permission d'aller étudier à Malestroit.* »<sup>95</sup>

### **Importance de Malestroit.**

« *C'est à Malestroit que furent mises en pratique les brillantes théories de la Chênaie, note Laveille. Là, on affronta toutes les difficultés, y compris les rigueurs de l'indigence, pour pouvoir enseigner, dans un établissement libre de toute attache officielle, les plus pures doctrines romaines.* »<sup>96</sup>

Peu à peu, la grande maison se peuplait. Dans sa lettre à Mgr Arbaud, du 9 mai, l'abbé Jean précise que l'établissement de Malestroit compte « *dix ecclésiastiques qui appartiennent tous au diocèse de Rennes.* »<sup>97</sup> Déjà, le 20 avril 1830, Jean-Marie de La Mennais écrivait à l'abbé Frère: « *Indépendamment des sujets placés, j'en ai quinze à vingt autres, presque tous jeunes, que j'élève dans mon noviciat.* »<sup>98</sup>

A peine entré dans la congrégation, l'abbé Simon Blanc, on l'a dit, fut nommé supérieur de la maison de Malestroit. Persehais parle de lui comme d'« un prêtre très estimable, par la bonté de son caractère, ses vertus sacerdotales et par ses connaissances. »<sup>99</sup> L'un de ses auditeurs en philosophie, M. de Hercé, écrit :« Tout à fait lamennaisien ; avec cela, doux, bon, excellent. »<sup>100</sup> L'abbé Blanc rend compte au supérieur général de la marche de sa communauté, un mois après son arrivée:

« *Tout notre règlement est en plein exercice, depuis plus de quinze jours. tout le monde paraît fort content de l'ordre des choses qui règne ici, et M. Rohrbacher, entre autres, ne trouve pas de lieu sur la terre où l'on puisse être mieux. Malgré la privation de nos livres qui se trouvent encore à St. Méen, les conférences sur la théologie et le grec tous les jours, et celles sur l'Écriture sainte et l'Histoire ecclésiastique, le dimanche, vont bien. Pour la morale, nous avons suivi l'avis de M. l'abbé Jean et tous les jeudis matins, à 10 h. 30, il y a une conférence sur le traité des actes humains dont les frais sont faits par ceux qui s'attendent plus prochainement à recevoir les ordres sacrés.* »<sup>101</sup>

L'abbé René-François Rohrbacher était directeur des études et professeur de théologie. Sainte-Foi a tracé son portrait:

*"Il était plus distingué encore par le caractère que par l'intelligence. C'était un homme d'une droiture, d'une loyauté, d'une sincérité d'esprit et de coeur vraiment admirables. Naturellement vif dans la discussion, parce qu'il avait des convictions profondes et très arrêtées, et qu'il avait la conscience de ne chercher en toute chose que la gloire de Dieu et l'utilité de l'Église, il souffrait avec peine la contradiction ; et sa nature, rude et sincère, s'échappait quelquefois en des expressions que son coeur désavouait ensuite, et que sa conscience, timorée comme celle d'un saint, se reprochait sévèrement. Souvent alors, pour se punir et s'humilier, il demandait pardon à celui qu'il craignait d'avoir offensé ; et il faisait cela avec la simplicité d'un enfant. Nous avons été témoin nous-même de plus d'un trait de ce genre. (...) "*

*Sous cette écorce rude et grossière battait un coeur tendre, accessible à tous les nobles sentiments et aux affections les plus délicates, capable d'enthousiasme, généreux, dévoué, et d'une fidélité inaltérable. Sa piété vive et tendre éclatait surtout pendant le saint sacrifice de la messe ; bien souvent, après la consécration,*

<sup>94</sup> Lettre du 13 juin 1829. Publiée par F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC, II, p. 33-34.

<sup>95</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 114-115. Eloi Jourdain, alias SAINTE-FOI, ignore la véritable origine des missionnaires, et le rôle de fondateur de l'abbé Jean-Marie de La Mennais. Cf. *Études Mennaisiennes*, n° 16.

<sup>96</sup> LAVEILLE, *Lamennais et les études...*, in *Revue du Clergé français*. n° 71, p. 391.

<sup>97</sup> Cf F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, *Op. Cit.*, II, p. 33.

<sup>98</sup> *Ibid.*, II, p. 36.

<sup>99</sup> *Op. Cit.*, p. 23-24.

<sup>100</sup> Cf LAVEILLE, *Lamennais et les études...*, in *Revue du Clergé français*, note 71, p. 394.

<sup>101</sup> Lettre du 18 février 1829. ROUSSEL, *Lamennais, d'après des documents inédits*, I, p. 224

*son visage était baigné de larmes, et sa voix mâle et forte, affaiblie par les sanglots. »*<sup>102</sup>

Malgré ses occupations à Malestroit, Rohrbacher continuait occasionnellement sa collaboration au *Mémorial catholique*.

L'abbé Persehais assurait l'économat de la maison ; mais il ne demeura en poste que huit mois, car il fut nommé ensuite vicaire à la paroisse de Saint-Méen. La succession fut assurée par l'abbé Bouteloup qui remplit cette tâche avec un entier dévouement.

L'abbé Bornet, nommé maître des novices se chargea des cours de littérature. Lui aussi, au témoignage de l'abbé Blanc, se plaisait beaucoup dans l'atmosphère de Malestroit<sup>103</sup>.

Dès l'ouverture de la nouvelle maison de noviciat, le petit groupe des jeunes de Rennes y fut transféré: Alexandre Hamelin, de Dol, Joseph Thébault, de Bédée, Charles Lefebvre, du diocèse de Saint-Brieuc. D'autres étaient d'abord passés par la Chênaie: c'est le cas de MM. Godin, du diocèse de Saint-Claude (Jura), Perrin, de Lyon, Lesbros, de Gap, Genthon, de Grenoble, Eloi Jourdain et Léon Boré, tous deux du diocèse d'Angers. Ces derniers arrivèrent à Malestroit, nous l'avons dit, pour la Fête-Dieu de 1829.

Au cours de l'année 1829, d'autres aspirants se présentèrent au noviciat: l'abbé Sourdin, ancien principal du collège de Fougères, Marc Oléron de Bédée, Mathurin Houet, de Rennes, ces derniers arrivés de Saint-Méen, MM. Allain, Mesnier, de Plancoët et Thomas, de Moncontour (Côtes-du-Nord), M. Dupeyron, de Saint-Etienne (Loire).

Parlant de MM. Houet et Oléron, Eloi Jourdain écrit:

*« J'ai connu bien des hommes dans ma vie, mais je n'en ai point connu de meilleurs que ces deux jeunes gens, tous deux enfants de la Bretagne. Le premier avait un talent remarquable pour la philosophie qu'il a enseignée pendant longtemps avec succès au collège de Juilly. Le second avait un goût particulier pour les langues orientales, qu'il étudiait avec ardeur. Tous deux s'aimaient comme des frères, et étaient dignes l'un de l'autre. »*<sup>104</sup>

Marc Oléron était de santé fragile, et l'abbé Blanc s'inquiétant d'une toux sèche qui le minait, le mit au régime et au repos.<sup>105</sup>

Arrivèrent, en septembre 1829, trois nouveaux aspirants à la vie religieuse: le premier, Jean-François de Hercé, était âgé de 53 ans ; ancien maire de Laval, et veuf depuis plusieurs années, il aspirait à devenir prêtre. Dans sa correspondance, notamment avec une respectable dame de ses relations, Madame de Vaufléury, il donne des informations intéressantes sur la vie à Malestroit et sur la congrégation de Saint-Pierre. L'annonce de sa retraite avait fait grand bruit dans le Maine, écrit l'abbé Prosper Guéranger dans une lettre à Philippe Gerbet.<sup>106</sup> Ses deux compagnons étaient Félix Coquereau<sup>107</sup>, devenu plus tard aumônier en chef de la flotte française, et M. Gobil, venus aussi de la Mayenne.

*« Un accueil on ne peut plus aimable, nous a ouvert les portes de cette maison, écrit de Hercé. Le supérieur a répondu au portrait qu'on m'en avait fait: il est bon, modeste, affable, plein d'amitié (...) Il est venu au-devant de nous, nous a dit des choses aimables et flatteuses, a causé avec nous jusque vers le dîner, nous a montré la maison, qui est vaste et belle (...) Le dîner a été précédé d'un examen. Après le Benedicite, pour mortifier notre impatience, on a lu quelques versets de saint Paul en latin, puis dans cette langue dont les sons me charment et dans laquelle saint Paul écrivit.*

*Après dîner, une partie de boules a occupé la moitié de notre monde; l'autre jouait aux quilles, et Félix (Coquereau) s'y est distingué. C'est un compagnon tout à fait aimable pour moi ; je suis charmé de l'avoir »*<sup>108</sup>

<sup>102</sup> SAINTE-FOI, Notice biographique et littéraire sur l'abbé Rohrbacher, in ROHRBACHER, Histoire universelle de l'Eglise catholique, Paris, 1857, I, p. XIV.

<sup>103</sup> Lettre à Félicité de La Mennais, 18 février 1829, cités par ROUSSEL, *Lamennais d'après des documents inédits*, I, p. 225.1

<sup>104</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 117.

<sup>105</sup> Cf. Lettre à Félicité, du 18 février 1829.

<sup>106</sup> Lettre du 27 octobre 1829, citée par E. SEVRIN, *Op. Cit.*, p. 46.

<sup>107</sup> Félix COQUEREAU, né à Laval en 1808. Ordonné prêtre en 1833, il devient, en 1840, aumônier de la frégate la Belle-poule et, en 1850, aumônier général de la flotte. Mort en décembre 1866.

<sup>108</sup> Cité par LAVEILLE, *Lamennais et les études*, in *Revue du Clergé Français*, n° 71, p. 393.

## Le règlement de Malestroit.

Les archives des Frères possèdent quatre documents distincts qui nous renseignent sur le règlement pratiqué à Malestroit<sup>109</sup>. Les souvenirs d'Eloi Jourdain le présentent d'une façon personnelle, qui nous apporte des éléments complémentaires:

« La maison de Malestroit était un vrai noviciat dont personne ne pouvait s'affranchir et qui encadrait les heures de la journée dans une suite de travaux sérieux, mais variés (...) Nous nous levions à cinq heures et, après une méditation d'une demi-heure et la messe, chacun remontait dans sa chambre pour y faire son lit et s'acquitter de ces petites fonctions de ménage imposées à celui qui est réduit à l'heureuse nécessité de se servir soi-même. Jusqu'à onze heures, chacun s'occupait d'études théologiques ou philosophiques, préparait les matières qui lui avaient été assignées et analysait les ouvrages qu'on lui avait désignés.

A un quart moins d'onze heures (...) se fait la conférence par l'abbé Rohrbacher qui nous indiquait le sujet que nous devions traiter, les livres que nous devions lire et consulter, et le temps que nous devions y employer. Ensuite, il se bornait à écouter les travaux de chacun et à empêcher que la discussion ne dégénérât en dispute, ce qui ne pouvait arriver que bien rarement à cause de la charité qui nous unissait tous. Du reste on était très large et très indulgent, aussi bien pour le fond que pour la forme ; et l'on tenait à laisser pour l'un et pour l'autre la plus grande liberté. En dehors de la doctrine philosophique du sens commun et des doctrines théologiques relatives à la puissance du pape, chacun pouvait exprimer librement son opinion, pourvu qu'elle n'eût rien de contraire aux dogmes définis par l'Église. On encourageait même, dans leurs efforts, ceux d'entre nous qui cherchaient à concilier avec la foi certaines opinions, singulières en apparence, en prouvant qu'elles avaient été soutenues par quelque docteur recommandable sans que l'Église l'en ait blâmé.

Après quelques minutes d'examen de conscience, nous allions au réfectoire, où nous attendait un repas, simple, mais assaisonné par une lecture intéressante qui durait jusqu'au dessert. On lisait ordinairement l'histoire ecclésiastique ; mais il arrivait quelquefois qu'une brochure importante ou un article remarquable de journal faisait l'objet de la lecture. Puis, pendant le dessert, on causait avec familiarité de ce qu'on y avait trouvé de plus saillant. Et cette faculté de causer à la fin du repas nous engageait à écouter avec plus d'attention la lecture qui devait fournir le sujet de la conversation.

Après le dîner, nous prenions une heure de récréation dans le jardin quand il faisait beau. Les uns se promenaient en causant, d'autres jouaient aux quilles, d'autres travaillaient au jardin. Chacun suivait en cela son attrait ou le sentiment de ses besoins.

Après la récréation qui finissait à deux heures, chacun disait en particulier le chapelet, allait prier quelques minutes devant le Saint-Sacrement et remontait dans sa chambre pour y travailler jusqu'à sept heures à l'étude des langues et de la littérature. Car il était défendu de s'occuper dans l'après-midi d'autre chose, de même que la matinée était exclusivement réservée à la théologie et à la philosophie.<sup>110</sup> Chacun choisissait les langues pour lesquelles il avait le plus de goût. Il n'y avait d'obligatoires que l'hébreu comme langue de Dieu, et le grec et le latin comme langues de la tradition<sup>111</sup>. Le sanscrit, l'arabe, le persan, le chaldéen, le chinois, et, parmi les langues européennes, l'allemand, l'anglais et l'italien se partageaient notre application et notre temps. Plusieurs d'entre nous étudiaient en même temps cinq ou six langues. Chacun de nous devait en outre composer pendant la semaine un travail en latin, en tâchant d'imiter les bons exemples de l'antiquité, et préparer quelques pages d'un auteur latin ou grec. »

« Nous soupions à sept heures et demie du soir, après une demi-heure de lecture spirituelle que chacun faisait en son particulier<sup>112</sup>. Puis nous prenions une heure de récréation dans le jardin en été ou quand il faisait beau, et dans la bibliothèque pendant l'hiver, car c'était la seule pièce commune dont on pût disposer. Aussi servait-elle de salle d'étude pour ceux qui ne voulaient pas travailler dans leur chambre, ou qui avaient besoin de consulter beaucoup de livres en travaillant (...).

<sup>109</sup> Documents publiés par DARGIS, *Op. Cit.*, volume annexe, p. 84-114.

<sup>110</sup> La correspondance de M. de Hercé contredit cette dernière affirmation: sans doute y a-t-il eu des changements dans le règlement, ce qui léverait la contradiction

<sup>111</sup> Une lettre de Jean-Marie de La Mennais à l'abbé Frère vient à l'appui de cette assertion : « Dans mon noviciat, (mes sujets) étudient la théologie, la philosophie, le grec, l'hébreu, l'arabe, et la plupart des langues vivantes ; on s'applique à les former à parler, à écrire, etc., de manière à ce que, leur cours achevé, ils soient propres à tout, autant que cela peut être. » 20 avril 1830 . Arch. dioc. de Valence.

<sup>112</sup> On constate un autre désaccord entre les souvenirs de Jourdain et les notations de Hercé. Ce dernier écrit: « à sept heures trois quarts, chacun fait la lecture spirituelle dans sa cellule ; à huit heures, l'Angelus, puis le souper... » Cité par LAVEILLE, *Lamennais et les études...*, in *Revue du Clergé Français*, n°71, p. 396.

A neuf heures, le son de la cloche nous avertissait d'éteindre nos lumières et de nous livrer au sommeil. »<sup>113</sup>

Sur la bibliothèque de Malestroit, Eloi Jourdain a laissé des remarques pleines d'intérêt: « *Cette bibliothèque était composée dans l'esprit le plus large et le plus élevé. Le médiocre seul ou le mauvais en était exclu. Encore renfermait-elle les principaux ouvrages des ennemis de l'Église, que l'on est souvent obligé de consulter, lorsqu'on veut réfuter l'erreur. Tous les livres étaient étalés autour de la chambre, sur les rayons que ne fermait aucune clef où nous pouvions toujours mettre la main. Car nos maîtres, si l'on peut donner ce nom à ceux qui dirigeaient nos études, nos maîtres avaient confiance en nous, et leur confiance était pour notre curiosité une barrière plus sûre que les portes les mieux fermées. Aucun de nous n'aurait lu un livre, fit-ce un Père de l'Église, sans en avoir obtenu la permission. Mais aussi nous savions tous que cette permission serait accordée, toutes les fois qu'elle serait vraiment utile, et que si on nous imposait cette formalité, c'était non seulement pour diriger nos études en les surveillant, et pour entretenir en nous l'esprit de soumission et de docilité, mais encore pour nous encourager au travail et exciter notre ardeur* »<sup>114</sup>

« *Matériellement le même que dans les séminaires, remarque Eloi Jourdain, à propos du règlement l'esprit en était bien différent.* »

On a remarqué, à la lecture des souvenirs d'Eloi Jourdain, la simplicité et le respect mutuel qui régissaient les rapports entre maîtres et élèves. Pour bien comprendre l'esprit qui animait cette communauté studieuse, il faut consulter le Règlement particulier des prêtres directeurs, qui complétait celui de la maison. Les dix-sept articles de ce règlement placent très haut les exigences de leur tâche de formateurs de jeunes gens qu'ils doivent préparer à la vie religieuse et aux vertus qu'elle requiert, disposer, pour la plupart, à recevoir les saints ordres, encourager enfin à développer les qualités intellectuelles et morales qui leur permettent d'exercer un jour une action efficace pour le service et la défense de l'Église. « *Tel est, dit le règlement, le triple objet que les novices ont à remplir pendant leurs années d'épreuves, et sur lequel les Directeurs qui leur sont donnés pour maîtres et pour guides doivent mesurer l'étendue de leurs propres devoirs.* »<sup>115</sup>

### Esprit et contenu des études.

Laveille remarque encore que « *c'est surtout par leur méthode d'enseignement que les professeurs de Malestroit rompaient résolument avec les habitudes reçues* »<sup>116</sup>

Ainsi, les étudiants utilisaient peu les manuels, mais plutôt, sous la direction de leurs professeurs, ils élaboraient eux-mêmes leur traité de théologie à partir des sources mêmes des Pères ou des docteurs. Eloi Jourdain raconte:

« *Ordinairement nous consacrons un mois ou six semaines à l'étude d'un dogme particulier ou d'un traité (..) comme celui de l'Incarnation, de l'Église, etc. Chacun rédigeait à part son travail, qui était plus ou moins considérable selon le temps ou l'ardeur qu'il y mettait (..) Ces rédactions, écrites en français après la lecture et l'analyse d'un Père de l'Église, d'un docteur ou d'un théologien célèbre, formaient à la fois le jugement et le goût, et nous initiaient à ces belles et grandes sources de la tradition catholique, dont les écrits des Pères sont comme l'immense réservoir. L'étude de la théologie, si aride et si fastidieuse lorsqu'elle est renfermée dans les bornes étroites d'un abrégé, où la pensée des Pères, toujours si animée, perd sa couleur et sa vie et est présentée à l'esprit sous la fin-me d'un squelette décharné, l'étude de la théologie est de toutes la plus intéressante, celle qui satisfait le mieux à tous les besoins de l'intelligence, du coeur et de l'imagination quand elle est présentée sous une forme convenable qui réponde à la hauteur des projets dont elle s'occupe et au but où elle tend.* »<sup>117</sup>

Il faut se représenter ainsi le travail de ces jeunes gens enthousiastes se poursuivant dans une saine émulation. A l'heure de la conférence théologique de la fin de la matinée, l'un d'eux lisait à ses compagnons le fruit de ses recherches, on le discutait ensemble et le professeur guidait les échanges. Parfois il arrivait que l'abbé Gerbet, de passage à Malestroit, présidait ces conférences, et qu'il y présentait aussi ses propres travaux. M. de Hercé en a conservé le souvenir : « *Si le livre de l'abbé Gerbet m'a enchanté*<sup>118</sup> *j'ai été également charmé de son égalité d'humeur, de sa douce conversation et de la conférence agréable qu'il nous*

<sup>113</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 97-102.

<sup>114</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, note, p. 98-99.

<sup>115</sup> *Op. Cit.*, art. 3.

<sup>116</sup> LAVEILLE, Lamennais et les études..., in *Revue du Clergé Français*, n° 71, p. 397.

<sup>117</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 97-98.

<sup>118</sup> Selon Laveille, il s'agit ici du *Précis de l'histoire de la philosophie*, publié plus tard à Juilly. Cf. LAVEILLE, *Op. Cit.*, p. 371, note 1, *Lamennais et les études...*, in *Revue du Clergé Français*, n°71, p. 371, note 1

*fit hier soir sur la vie de mon Evangéliste favori (st. Jean). Tout son auditoire était donc dans le ravissement, et personne plus que moi. »*

Il note également:

*« C'est l'ouvrage de l'abbé Gerbet sur l'ordre de foi et de conception qui a fait jusqu'ici la matière des conférences du matin, sur lesquels nous avons entendu des explications savantes et rares. »<sup>119</sup>*

Sans doute, les méthodes de travail utilisées à Malestroit n'auraient pu convenir à des étudiants moins courageux et moins doués. Mais les fruits en étaient excellents, au dire même des intéressés. Jean-François de Hercé le confirme:

*« Je dois avouer qu'on enseigne ici la véritable doctrine, qu'on y est parfaitement à même de se bien instruire, que rien n'est négligé à cet égard, et qu'une extrême bonté préside à tout, avec un grand soin de donner à l'étude le plus de temps possible. »<sup>120</sup>*

Bien que le maître de la Chênaie restât éloigné de Malestroit, où il ne parut que rarement, son influence sur les étudiants était cependant très forte: *« Nous parlons toujours de lui, écrit M. de Hercé, il est notre compagnon indispensable »*. Il ajoute que les étudiants s'exerçaient à refaire l'ouvrage de M. de La Mennais (*L'Essai sur l'Indifférence*) en forme de syllogisme: *« Son style est tout à fait désespérant, et il ne faut pas le lire pour ensuite oser écrire. »* Mais ceci n'est qu'un exemple. Pour compléter, et éventuellement corriger les manuels existants, on étudiait les écrits de saint Thomas d'Aquin pour le dogme, et d'Alphonse de Liguori pour la morale. Or, remarque Laveille<sup>121</sup>, *« ces deux auteurs (..) étaient alors bannis des séminaires, l'un à cause de l'influence cartésienne, qui dominait encore le monde ecclésiastique, et qui avait fait oublier la philosophie du moyen âge ; l'autre, à cause de ses principes nettement opposés aux pratiques jansénistes encore en vigueur »<sup>122</sup>*

Ces nouvelles méthodes d'enseignement de la philosophie et de la théologie, les frères de La Mennais, avant de les promouvoir à Malestroit, y avaient longuement réfléchi. Félicité surtout s'était exprimé sur ce point:

*« Tout a changé autour de vous, écrivait-il en 1829<sup>123</sup> ; les idées ont pris et continuent de prendre incessamment des directions nouvelles: institutions, lois, moeurs, opinions, rien ne ressemble à ce que virent nos pères. A quoi servirait le zèle le plus vif, sans la connaissance de la société au milieu de laquelle il doit s'exercer. Il est nécessaire d'apprendre autrement, et d'apprendre davantage: autrement, pour mieux entendre ; davantage, pour ne pas rester en arrière de ceux qu'on est chargé de guider.*

*Ce n'est point par ce qu'ils savent, que les ennemis du christianisme sont forts, mais par ce qu'ignorent ses défenseurs naturels ».*

### **Le culte à Malestroit.**

La prière avait la première place, dans l'esprit des fondateurs de la maison de Malestroit: chaque jour, près de trois heures étaient consacrées aux exercices spirituels: bréviaire, récit en chœur les dimanches et jours de fête, pour prime ; vêpres et complies ; messe quotidienne, lectures pieuses et adorations personnelles.

*« La prière n'était nullement négligée à Malestroit, note Dargis, répondant aux critiques formulées par Persehais contre les formateurs du noviciat. Du monachisme des anciens ordres ils n'ont conservé que les traits ou pratiques qu'ils jugeaient particulièrement utiles aux buts qu'ils se proposaient, et conformes au style de vie des apôtres qu'ils entendaient former. »<sup>124</sup>*

Le témoignage d'Eloi Jourdain, dans sa sincérité, n'est pas suspect à cet égard:

*« Quelques-uns pourraient qu'une piété tendre et fervente était incompatible avec une aussi grande ardeur pour l'étude. Peut-être en effet y avait-il dans cette ardeur, chez quelques-uns d'entre nous, un peu d'excès. Et je l'avoue d'autant plus volontiers, que j'étais probablement sous ce rapport le plus coupable, et que plus*

<sup>119</sup> Extraits de lettres, cités par LAVEILLE, Ibid., p. 397, *Lamennais et les études* in *Revue du Clergé Français*, n°71, p. 397.

<sup>120</sup> Extrait de lettre, cité par LAVEILLE, Ibid., p. 400, Ibid., *Lamennais et les études...*, in *Revue du Clergé Français*, n°71, p. 400

<sup>121</sup> *Op. Cit.*, p. 397. LAVEILLE, *Lamennais et les études...*, in *Revue du Clergé Français*, n°71, p. 397.

<sup>122</sup> Corroborant cette affirmation, J. LEFLON remarque qu'au séminaire de Saint-Sulpice, saint Thomas d'Aquin et Alphonse de Liguori étaient pratiquement ignorés dans les cours de théologie. LEFLON, Eugène de Mazenod, I, p. 348.

<sup>123</sup> *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*, p. 175-176

<sup>124</sup> *Op.cit.*, II, p.337.

*d'une fois mes supérieurs m'avaient fait des reproches à ce sujet. Cependant, en me mettant hors de cause en cette matière, je dois à la vérité de déclarer que j'ai point connu dans ma vie de réunion où il y eût une piété plus sincère et plus vive, une charité plus ardente et plus dévouée. Tous approchaient de la sainte table au moins une fois la semaine, et plusieurs étaient dignes d'en approcher tous les jours. »<sup>125</sup>*

D'autres novices de Malestroit, tel Jean-François de Hercé, auraient aimé parfois plus de solennité dans les offices et plus de temps consacré à la louange divine. Il confie à un correspondant :

*« Il m'a été pénible aujourd'hui de n'entendre qu'une messe pour me conformer à la règle, et de quitter la seconde, qui commençait lorsque je partais de la chapelle ; mais c'était quitter Dieu pour Dieu, et j'espère qu'il a agréé mon sacrifice. »<sup>126</sup>*

### **Une semaine à Malestroit.**

La forte concentration qu'exigeaient les heures d'étude et de prière et les contraintes d'une vie minutieusement réglementée obligeaient à prévoir des moments de détente au séminaire de Malestroit. L'horaire hebdomadaire des novices prévoyait deux promenades, si le temps ne s'y opposait pas. En plus des deux grandes récréations quotidiennes, les jeunes gens faisaient au moins une promenade à pied par semaine.

*« (Celle-ci) pendant l'hiver commençait après le dîner mais durait toute la journée pendant l'été. Le but de nos promenades d'hiver était bien souvent un lieu retiré, situé sur le bord d'une rivière, au pied d'une colline, où l'on voyait encore les ruines d'un ancien monastère de Camaldules. Mais l'été, nous partions le matin après la messe, et nous allions passer la journée à deux lieues environ de Malestroit, dans une maison de campagne nommée Lienyel, qu'une dame charitable avait mise à la disposition de la communauté. Le dîner était le seul exercice commun de la journée, et, tout le reste du temps, chacun allait où il voulait et faisait ce qui lui plaisait davantage. La plupart portaient des livres où l'agréable assaisonnait l'utile, et entrecoupaient la lecture de conversations joyeuses et intéressantes (...) La règle nous défendait de parler français dans les promenades<sup>127</sup> ; on voulait par là nous accoutumer à parler les langues étrangères, à l'étude desquelles on attachait une grande importance. »<sup>128</sup>*

Ces promenades étaient propices à la formation entre ces jeunes gens d'amitiés sincères dont les liens allaient se maintenir malgré l'éloignement et les années.

### **Les deux La Mennais et la communauté de Malestroit.**

*« Pendant les six années que vécut la petite communauté (de Malestroit) la haute surveillance du noviciat, la responsabilité de l'appel des jeunes sujets aux ordres, l'admission des novices de la congrégation, tout reposait sur l'abbé Jean-Marie, et ces tâches multiples, jointes à tous les soucis de ses fondations bretonnes, ne laissaient ni sa patience, ni son ardeur, » note Laveille.<sup>129</sup>*

Jean-Marie de La Mennais, à cette période de sa vie plus qu'à aucune autre, nous apparaît comme un homme qui est conduit à se dépasser lui-même dans l'adversité. Il s'y révèle dans toute la force de son caractère. Les ordonnances de juin 1828 frappent les écoles ecclésiastiques, tandis que celle d'avril 1828 enlève à l'Église le contrôle dont elle disposait sur l'enseignement primaire. Félicité écrit à la comtesse de Senfft : *« La persécution va bon train : M. de Vatimesnil<sup>130</sup> y prend goût (...) Tous les jours, il ferme des écoles, et il n'y en a guère qui ne soient menacées. »<sup>131</sup>*

Après juillet 1830, la situation se dégrade encore et non content de fermer des écoles, on s'en prend même directement à l'Institut des Frères, dont l'existence est mise en cause à la Chambre des Députés.

Tout en visitant ses écoles, l'abbé Jean, Vicaire de la congrégation de Saint-Pierre, veille à ses intérêts. Il aime s'arrêter à la Chênaie, Rennes, St-Méen et Malestroit. L'abbé de Hercé a gardé le souvenir d'une de ces visites :

<sup>125</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 103.

<sup>126</sup> Extrait de lettre, cité par LAVEILLE, *Lamennais et les études...*, in *Revue du Clergé Français*, n° 71, p. 400.

<sup>127</sup> IL s'agit sans doute d'une recommandation du supérieur, car le règlement est muet sur ce point.

<sup>128</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 105.

<sup>129</sup> Jean DE SAINT-AVIT, (alias LAVEILLE), *Les deux La Mennais. Leur vie et leurs oeuvres*, s. d., p. 95-96.

<sup>130</sup> Antoine-François LEFEBVRE DE VATIMESNIL (1789-1860), ministre de l'instruction publique dans le gouvernement de Martignac.

<sup>131</sup> Lettre du 5 janvier 1829. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 77.

« Not 'Père est venu passer un jour avec nous ; il a été charmé de nos charades ; il nous a cherché des mots et a beaucoup joui de nos fables. J'ai joué en sa présence, avec un grand succès, le rôle de l'âne dans la fable des Animaux malades de la peste, tandis que Félix (Coquereau) se surpassait dans le rôle du lion. Vous voyez qu'il faut peu de choses pour amuser des solitaires (..) Not'Père est reparti pour aller donner la retraite à ses frères de Ploërmel. Son Hetman,<sup>132</sup> car je le compare à un chef de cosaques, était ici pour l'emmener. Nous le voyons sans cesse portant des ordres à cette troupe qui, au lieu de répandre la mort, répand partout l'instruction chrétienne. »<sup>133</sup>

Responsable du séminaire de la congrégation de Saint-Pierre, le Vicaire général garde le souci de préparer les futurs membres aux diverses fonctions que requiert la fin de l'Institut, dans un esprit de foi, et de service. Déjà en 1828, lors du sermon d'ouverture de la retraite décisive où s'opéra la transformation de la Société des prêtres de Saint-Méen, il avait mis en garde contre un danger d'orgueil dans la poursuite d'une science recherchée pour elle-même. On retrouve une recommandation semblable dans l'un des sermons prononcés par l'abbé Jean à Malestroit, à l'occasion d'une entrée au noviciat:

« Pourquoi êtes-vous venus ici? (..) Y êtes-vous venus uniquement pour y acquérir plus facilement qu'ailleurs la science ecclésiastique, pour mieux vous instruire de l'état des controverses? (..) Pour vous trouver en rapport avec des hommes dont la haute réputation, les éminents services rendus à l'Église et les talents vous inspiraient une juste estime? (..) Assurément cette pensée n'était pas de Dieu, et Dieu s'est plu en quelque sorte à souffler sur ce rêve d'orgueil (..) — Mes frères, vous êtes ici, ou plutôt vous devez y être pour y prendre l'esprit d'humilité, de pauvreté, d'obéissance, de mortification, de renoncement à vous-même. »<sup>134</sup>

Sur ce point, on peut affirmer que Félicité partageait entièrement la pensée de son frère, comme le prouve sa correspondance et aussi les conférences spirituelles données à ses disciples de la Chênaie. Mais si le supérieur général dirigeait de loin la maison de noviciat, c'était son frère, le Vicaire général, qui en avait la direction plus immédiate: sur le rapport du supérieur et du maître des novices, il admettait ou non les jeunes aspirants à recevoir la tonsure et les différents ordres, et à prononcer la consécration de novice ou les vœux.

C'est ainsi que, le 13 décembre 1829, il présida à la consécration de novice d'Eloi Jourdain, Léon Boré et Dupeyron. Dans le sermon qu'il prononça nous trouvons un nouveau témoignage de la priorité absolue donnée à l'engagement religieux et à la pratique des vertus:

« Nous cherchons avant tout notre salut, bien persuadé que c'est la seule chose nécessaire, et que si la science est bonne en soi, on doit néanmoins préférer toujours une conscience pure et une vie sainte ».

Quant à la fin spéciale de l'Institut, l'abbé de La Mennais rappelle qu'elle est le service et la défense de l'Église, mais il ajoute: « Il faut embrasser en même temps, et dans un même esprit, toutes les oeuvres particulières, (..) puisqu'il n'y en a aucune qui ne soit un moyen d'action sur les esprits, et qui ne puisse contribuer, plus ou moins, à hâter le triomphe de la vérité. » Et il conclut sur une exhortation à reconnaître sa faiblesse mais à se confier en la force de Dieu:

« Infirma mundi elegit Deus ut confondat fortia. Voyez St. Ignace dans la petite chapelle de Montmartre: combien a-t-il de compagnons? neuf mais ce sont des hommes de foi, et avec eux il fondera un ordre immense sans même en avoir d'abord la pensée. Ainsi Dieu accomplit ses desseins, en se servant des instruments les plus misérables en apparence, et nous pouvons d'autant plus compter sur lui que nous pouvons moins compter sur nous-mêmes. »<sup>135</sup>

L'analyse de cette exhortation montre bien que l'abbé Jean se réfère implicitement au texte de la Règle de la congrégation et à l'un de ses thèmes-clés: rechercher l'unité du corps dans la diversité des personnes et des engagements.

<sup>132</sup> Mot Polonais, Chef de Cosaques, désigne ici le cocher de J.-M. de La Mennais

<sup>133</sup> Extrait de lettre. Cf. LAVEILLE, Lamennais et les études... in Revue du Clergé Français, n° 71, p. 402

<sup>134</sup> Sermon, publié par DARGIS, *Op. Cit.*, volume annexe, p. 115

<sup>135</sup> « Dieu a choisi les faibles de ce monde afin de confondre les forts » AFIC. 54. Cité par DARGIS, *Op. Cit.*, p. 344.

Félicité de La Mennais, quoique absent, exerçait, on l'a dit, une profonde influence sur les novices de Malestroit, par ses écrits, que chacun lisait et commentait, et aussi par sa correspondance. En fait, il ne vint que deux fois à Malestroit<sup>136</sup> mais il s'intéressait de très près à la maison, qui constituait un véritable « *terrain d'essai* » pour ses idées.

On a des raisons de penser que si Félicité de La Mennais se montrait si discret, c'était en accord avec ses conseillers, et notamment avec son frère: on craignait que les polémiques soulevées d'abord par les livres publiés par Félicité, puis, nous le verrons, dans le journal *L'Avenir*, ne provoquent un discrédit sur la congrégation et ses œuvres. Pour le même motif, les profès de l'Institut avaient été formellement tenus de garder secrète l'élection du maître de la Chênaie à la tête de la Congrégation de Saint-Pierre<sup>137</sup>.

Mais le supérieur général reçoit de son Vicaire des lettres circonstanciées sur tout ce qui concerne la maison de Malestroit, que l'abbé Jean visite souvent. La page suivante, publiée par Dargis, le montre clairement:

*« M. de B. arriva hier et me remit tes lettres: il est installé et j'ai arrangé ses affaires — je vais chercher les moyens de faire remettre en mains propres la lettre pour le petit anglais.*

*Ici tout va bien — Menier me paraît être, comme à l'ab(bé) B(lanc) un fort pauvre homme ; mais il faut encore attendre avant de lui donner son congé définitif— Nous aurons dimanche une cérémonie à laquelle Jourdain, Hercé et Dupeyron prendront part. — Les autres viendront après, c'est-à-dire dans le mois de janvier — Les deux qui auraient le plus de goût et d'aptitude pour les mathématiques, et que l'on pourrait, par conséquent, joindre à Dupeyron, seraient Davenel<sup>138</sup>, et la Prévotaye: celui-ci fait déjà très bien l'arithmétique et toute la géométrie de Legendre, y compris les explications imprimées en petit caractère ; il lit en ce moment, la physique de Biot ; je lui ai dit de continuer; et à Dupeyron de s'y remettre: par ce moyen, ils seront assez forts, au bout de l'année sur les premiers éléments, ce qui abrégera leur séjour à Rennes, quand on jugera à propos de les y envoyer: pour plusieurs raisons que je t'exposerai dans notre prochaine entrevue, je crois qu'il convient d'attendre à l'année prochaine.*

*Le Supérieur du séminaire de la Rochelle m'a écrit une fort bonne lettre au sujet du jeune homme dont je t'ai parlé: le père de ce jeune homme m'a écrit également, mais pour me dire que son fils vint à Malestroit.— J'ai répondu au supérieur pour le remercier et au père pour lui déclarer que n'ayant aucun besoin de son fils, je tenais aux conditions que j'avais établies: nous verrons ce que cela deviendra : dans tous les cas, il n'y aura pas grand mal à ce qu'un jeune homme dont les dispositions sont si douteuses reste chez lui, et si j'avais témoigné une sorte d'empressement à le recevoir; cela aurait produit un mauvais effet dans le pays (...)*

*Le travail de l'ab(bé) Rohrbacher avance: je suis content de ce que j'ai vu<sup>139</sup>.*

*La logique italienne que je t'ai tant demandée était dans le paquet de l'ab(bé) Rohrbacher ; mais, je n'en savais rien.*

*Ne m'oublie pas quand tu écriras à O 'M(ahony)<sup>140</sup>. Mille choses tendres à l'ab(bé) G(erbet) (..)*

*Tout à toi Jean »<sup>141</sup>*

On le voit, tant pour les admissions que pour le placement des membres de la congrégation, le Vicaire donne ses informations, mais s'en remet à l'appréciation définitive du supérieur général.

Mais le plus souvent, c'est l'abbé Blanc qui informe le supérieur général, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'abbé Gerbet, des affaires de la communauté, des santés des uns ou des autres, des travaux en cours. Sa propre santé laissait à désirer: « *Ma poitrine, écrit-il, paraît s'accommoder du climat et de notre régime, quoique, jusques à ce moment, les rapports multipliés que les besoins d'une maison où tout*

<sup>136</sup> Témoignage de l'abbé Blanc dans un mémoire écrit en 1835, en réponse à la publication de l'abbé Boyer, du séminaire de Saint-Sulpice : *Défense de l'ordre social*, 1835, où il critique la maison de Malestroit : « Je vous ferai donc connaître (...) le genre de rapports qu'elle a eus avec le trop fameux abbé Félicité de La Mennais, dont les fréquentes visites se réduisent néanmoins, pendant les six années qu'elle a subsisté, à deux dîners qu'il y a faits, comme en voyage, arrivant après onze heures et partant avant quatre heures : dîners auxquels ont assisté le vénérable curé et le vicaire de la ville, et deux ou trois amis laïcs de la ville, tous royalistes connus. Je n'ai pas besoin d'ajouter que dans deux visites de ce genre, et avec une telle société, la communauté n'a point été réunie aux pieds du grand homme. » AFIC. 32.A.50.

<sup>137</sup> Dans une lettre à Rohrbacher, du 15 juillet 1833, Félicité de La Mennais parle de « l'espèce de séparation où l'on a cru prudent que je me tinsse pendant plusieurs années, pour ne pas soulever des oppositions dangereuses. » LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 419.

<sup>138</sup> Arrivé à Malestroit en janvier 1829, d'après Bouteloup : lettre à Houet, 27 octobre 1855.

<sup>139</sup> René François Rohrbacher prépare son ouvrage : *Histoire universelle de l'Église catholique*. Cf. *Op.cit.*, t.28, p.283.

<sup>140</sup> Comte O'Mahony, alors rédacteur au Mémorial catholique.

<sup>141</sup> Lettre du 11 décembre 1829, AFIC. Fonds Colineau de Meezemaker.

commence réclament, l'aient fatigué. Mais les choses se mettent au courant, et je puis espérer un repos suffisant. »<sup>142</sup>

Le 18 mars 1830, l'abbé Blanc rend compte au supérieur général de ses propres travaux: « J'aimerais vous parler de ma philosophie, et j'en aurais même un grand besoin. Cela veut dire que ce serait pour moi une sorte de nécessité de vous entendre vous-même, et d'être au courant des idées de votre ouvrage de haute métaphysique catholique, pour remettre toutes les miennes dans la voie (...) Tout mon travail ne sera qu'un projet auquel vous voudrez bien faire tous les amendements que vous jugerez à propos. Je m'y livrerais avec beaucoup de goût, si je ne me voyais pas réduit, autant par ma santé que par les détails de la maison, à n'y adonner que des heures ou demi-heures isolées, par jour. En travaillant de cette manière, je ne fais que des choses bien décousues (...) »<sup>143</sup>

On mesure à ces lignes combien l'influence de Félicité de La Mennais s'exerçait fortement, y compris sur les directeurs de la maison de Malestroit.

### Félicité de La Mennais et les étudiants de Malestroit.

Le Maître de la Chênaie surveillait le travail des jeunes gens, et s'en entretenait directement avec les professeurs, tel Rohrbacher, à qui il écrit le 1er septembre 1829:

« Je pense comme vous, mon cher ami, que ce serait un fort bon exercice pour nos jeunes gens, que de travailler au nouveau Dictionnaire théologique, outre que cela laissera plus de loisir à M Blanc<sup>144</sup>. Je lui en parlerai pendant son séjour ici. Toutefois, il ne faut pas compter que ni Jourdain, ni aucun autre que je connaisse, soit encore en état d'écrire : il s'en faut même de beaucoup ; mais peu à peu ils pourront se former *fabricando fit faber* (...) Je vous souhaite grâce et courage pour achever votre livre sur la subordination des deux puissances. Ce sera un travail fort utile, et qui manque entièrement. »<sup>145</sup>

Mais le supérieur surtout, l'abbé Blanc, le tient au courant de l'évolution des jeunes gens, comme dans cette lettre du 18 mars 1830:

« L'ordination prochaine nous occupe en ce moment. Nos ordinands, au nombre de douze pour Malestroit, vont s'y préparer dans la prière et le recueillement d'une retraite de trois jours qui commencera ce soir. (...) Je ne puis, en ce moment, vous donner une note détaillée sur mes jeunes gens. Seulement, je vous dirai, en général, qu'aucun n'a reculé depuis ma dernière notice, il y a trois mois : tous suivent plus ou moins vite la voie religieuse et étudient beaucoup. Il faut cependant remarquer, à l'égard de M. Mesnier qu'on lui a reconnu plus de capacité, surtout pour écrire le français et le latin, qu'il n'en avait fait apparaître d'abord. C'est même, suivant M Bornet, un de ceux qui réussissent le mieux pour la composition latine. Mais, il manque toujours de cette activité, de cet élan<sup>146</sup> qui doit être un de nos caractères. Je ne sais même s'il sera capable d'y arriver et voilà ce qui nous laisse toujours dans l'incertitude sur son compte.

Notre Père Jean vous a dit un mot de la réponse de M. Leriche. Il témoigne, dans sa lettre, une grande volonté, un vrai désir de venir Il est décidé, aux vacances de septembre, de demander son exeat et il espère trouver son évêque favorable à sa demande. (...) M. Gaume n'a pas encore répondu. »<sup>147</sup>

Cependant si grande que fût l'influence de Félicité de La Mennais sur ces jeunes gens, on peut affirmer qu'elle n'atteignait pas leur indépendance d'esprit. Eloi Jourdain s'est exprimé sur ce point en toute clarté:

« Notre respect et notre confiance pour l'homme éminent à qui nous devons un jour faire le sacrifice de notre volonté par le voeu d'obéissance, n'ôtaient rien à l'indépendance de notre esprit et de notre caractère.

D'ailleurs, éloignés de lui, nous n'avions point à craindre d'être fascinés par son génie, ou subjugués par son autorité, comme il aurait pu arriver si nous avions vécu près de lui. Et quoique la plupart des évêques de

<sup>142</sup> Lettre du 15 février 1829. Cf. ROUSSEL, *Op. Cit.*, I, p. 225.

<sup>143</sup> ROUSSEL, *Lamennais d'après des documents inédits*, I, p. 234-235.

<sup>144</sup> Le Supérieur de Malestroit avait, en effet, commencé le travail, que sa santé défaillante l'obligea à délaïsser.

<sup>145</sup> Lettre publiée par ROUSSEL, *Op. Cit.*, I, p. 211. L'ouvrage de Rohrbacher dont il est question fut publié en 1838, sous le titre : *Des rapports naturels entre les deux puissances d'après la tradition universelle*.

<sup>146</sup> Souligné dans le texte.

<sup>147</sup> ROUSSEL, *Lamennais d'après des documents inédits*, I, p. 232-234. L'abbé Gaume était venu en visite à la Chênaie le 9 septembre 1829 (Lettre de Félicité à Gerbet, 10 septembre 1829, LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 187

*France fussent les adversaires déclarés de ses doctrines, la plupart d'entre nous ne se croyaient nullement obligés à partager ses rancunes et ses colères contre l'épiscopat. »<sup>148</sup>*

De même, Jean-François de Hercé, ayant pris la résolution de ne pas continuer son séjour à Malestroit, exprime à la fois, à la pensée de rencontrer Félicité de La Mennais pour lui en faire part, une certaine réticence, tout en étant bien ferme dans sa décision:

*« L'illustre auteur viendra ici cet été (...) Entre nous, je le redoute un peu. Je veux retourner dans mon diocèse, et ses poursuites, si par hasard il m'en fait, m'embarrasseraient peut-être beaucoup. Je n'aime pas à refuser ; je craindrais ses arguments, bien décidé d'ailleurs à n'y point céder. »<sup>149</sup>*

### **Rorhbacher et la doctrine philosophique de Félicité.**

Cette indépendance d'esprit des jeunes gens de Malestroit était évidemment le reflet de celle de leurs professeurs. Très attachés à Félicité de La Mennais, ils savaient lire ses oeuvres d'un oeil objectif et même critique. Tel est en particulier le cas de M. Rohrbacher. Il écrira plus tard:

*« Vers la fin de 1829, il vint, de la Chênaie à Malestroit, où j'étais alors, quelques jeunes gens auxquels (F. de La Mennais) avait développé de vive voix ses idées, et qui les avaient ensuite rédigées. Je remarquai dans le nombre des idées peu exactes sur la nature et la grâce: la grâce n'y apparaissait que comme une simple restauration de la nature ; quelquefois l'une y semblait confondue avec l'autre. (...) Vers la fin de 1832, il nous vint à Malestroit d'autres jeunes gens auxquels il avait dicté ses propres cahiers de Philosophie. J'y trouvai les mêmes inexactitudes et la même confusion sur la nature et la grâce . Comme c'était un point capital dans l'ouvrage, j'écrivis à M. F. de Lamennais, qui était alors à Rome. »<sup>150</sup>*

La réponse de Félicité de La Mennais fut d'ailleurs très positive: il nota soigneusement les remarques de l'abbé Rohrbacher et modifia son texte en conséquence.

### **Collaboration à des journaux.**

D'après ce qui précède, il ressort que la maison de Malestroit regroupait des jeunes gens d'une grande valeur intellectuelle et morale, encadrés par des professeurs d'un mérite exceptionnel. Félicité de La Mennais était d'avis d'exercer ces jeunes gens à leurs travaux futurs par des engagements adaptés: on pensa à une collaboration à des journaux ou revues. Eloi Jourdain écrit dans ses *Souvenirs*:

*« Nous recevions à Malestroit, outre un journal quotidien, quatre journaux périodiques : le Mémorial catholique, le Correspondant, l'Ami de la Religion et le Globe. Le premier avait pour principaux rédacteurs: MM. de Lamennais, Gerbet, de Salinis et O'Mahon(y). C'était en quelque sorte notre journal officiel, car il était l'organe des doctrines à la défense desquelles nous avions consacré notre vie. Le second avait été fondé pendant mon séjour à Malestroit, par des jeunes gens pleins de talent et de dévouement, et qui partageaient nos idées en beaucoup de choses, mais qui mettaient à les défendre plus de mesure et de prudence.(...) Ils nous avaient demandé notre concours, et M. Rohrbacher l'avait promis d'autant plus volontiers qu'avec le produit des articles que nous pourrions faire, il comptait acheter quelques livres qui nous étaient nécessaires et que nous ne pouvions sans cela nous procurer. On me chargea de rendre compte pour ce journal de plusieurs ouvrages. »*

*Eloi Jourdain n'en était pas à son coup d'essai, ayant déjà débuté à la Chênaie ; mais Félicité de La Mennais, sourcilieux sur la qualité du style, l'avait fait recommencer plusieurs fois. L'échange de correspondance entre Malestroit et la Chênaie, sur ce point, montre bien l'exigence du supérieur général, qui était d'ailleurs celle de la Règle elle-même: « (Les religieux) ne publieront aucun écrit sans*

*qu'auparavant il n'ait été soumis à la censure de l'ordre. »<sup>151</sup>*

Une lettre de l'abbé Rohrbacher à Gerbet est une preuve supplémentaire des rapports étroits entre Malestroit et la Chênaie, en ce qui concerne les publications dans les journaux:

<sup>148</sup> SAINTE-FOI, *Op. Cit.*, p. 103

<sup>149</sup> LAVEILLE, Lamennais et les études... in *Revue du Clergé Français*, n° 71, p. 400.

<sup>150</sup> ROHRBACHER, *Histoire de l'Église*, t. 28, p. 284.

<sup>151</sup> Constitutions et Règles, 1, IV. (I), 31.

« Voici un article sur M. Doney pour le Correspondant. je crois qu'il pourra passer ainsi. C'est M. Houet qui l'a rédigé sur une suite d'idées que je lui avais donnée par écrit. Je viens d'en faire de même pour l'annonce de la philosophie de Luques, sur laquelle on m'avait déjà donné deux essais qui n'allaient pas.

(..) M. Waille, dans une lettre que vous avez vue, me chargeait de faire un résumé de ce qu'il y aurait d'intéressant dans les nouvelles de M. Picot<sup>152</sup> ; vous avez paru d'un autre avis, que faut-il faire? Je le demande, car dans son numéro d'aujourd'hui il y a des nouvelles intéressantes sur les missions de Babylone et des pays circonvoisins...»<sup>153</sup>

Les exigences de style de Félicité étaient parfois dures à supporter aux jeunes disciples, même si elles leur étaient salutaires. L'abbé Rohrbacher prenait volontiers leur défense, comme dans cette lettre à l'abbé Gerbet, qui sert ici d'intermédiaire avec le supérieur général:

« Quant à votre observation sur l'article de M Houet, je crois devoir vous dire que votre improbation si laconique de l'article de M. Jourdain sur le même sujet a répandu le découragement parmi nos jeunes frères. Si on leur renvoyait leurs articles en indiquant pourquoi telle ou telle partie n'est pas bien, ils travailleraient avec quelque espoir ; mais quand au lieu de cela il ne leur vient qu'un mot bref qui ne leur apprend qu'une chose, c'est qu'ils n'ont pas réussi, ils perdent tout courage. Voilà ce que je leur ai entendu dire. J'en ai fait part à M. l'abbé Jean pour vous prier d'y faire attention — aussi n'ai-je pas cru devoir m'adresser à M. Jourdain pour lui faire recommencer son article. J'en ferai de même pour M. Houet, d'autant plus qu'il se dispose à la prochaine ordination. Sans parler de votre dernière réponse qui augmenterait encore le découragement, je tâcherai de refaire l'article moi-même et de vous le renvoyer, en vous priant d'y changer ce que vous jugerez à propos.

Je vous salue et embrasse de tout coeur et mon cher père et vous mon cher frère. »<sup>154</sup>

### Suites de la révolution de Juillet à Malestroit.

La révolution de Juillet eut ses répercussions dans la communauté de Malestroit. Certains craignaient surtout les conséquences pour l'Église: « Nous avons appris à séparer l'avenir de la religion et de l'Église du sort de la dynastie qui occupait le trône », écrit Eloi Jourdain, docile en cela aux leçons du maître de la Chênaie. Mais il reconnaît que « plusieurs de ses confrères y étaient fort sensibles »: restés fidèles aux Bourbons « ils craignaient pour cette auguste et si vénérable famille qui reprenait encore une fois le chemin de l'exil. »<sup>155</sup>

Sous la plume d'Eloi Jourdain, sensible et imaginaire, le récit des événements se situe dans une atmosphère d'inquiétude et même d'effroi: une lettre venue d'un ami dévoué de Ploërmel et lue solennellement par l'abbé Rohrbacher dans la petite chapelle, accentua les craintes: « On nous disait, dans la lettre (...) que Paris nageait dans le sang, que le roi et ses fidèles serviteurs avaient été égorgés, que des bandes de forcenés allaient se répandre de la capitale dans les provinces, afin d'y éveiller l'esprit de sédition et de révolte ; et que le signe de ralliement allait être comme aux jours de la première révolution : « Guerre aux églises et aux châteaux. » (...) On nous annonçait que notre maison, signalée comme une réunion d'hommes hostiles à l'esprit de la Révolution, allait être envahie la nuit par une troupe d'hommes qui voulaient en finir avec les prêtres. »

Il fut donc décidé d'organiser une veille ; Eloi Jourdain note qu'il se proposa pour la nuit. Mais celle-ci fut calme, ainsi que les jours suivants. Avec la permission de l'abbé Jean, Jourdain fut autorisé à se rendre près de son père, qui avait demandé à le voir. Après quoi, il retrouva ses compagnons à la retraite, donnée dans les locaux du petit séminaire, à Saint-Méen.

### Retraite à Saint-Méen, en septembre 1830.

Durant la retraite, après mûre réflexion, Eloi Jourdain et Léon Boré, arrêterent leur décision de quitter Malestroit et la congrégation. Ils la communiquèrent à l'abbé Jean-Marie de La Mennais. Jourdain raconte

<sup>152</sup> Directeur de L'Ami de la Religion.

<sup>153</sup> Lettre du 14 février 1830. AFIC, 535.

<sup>154</sup> Lettre autographe, AFIC. 499.

<sup>155</sup> SAINTÉ-FOI. *Op. Cit.*, p. 137.

avec émotion que, le matin du départ, Léon Boré, en son nom et en celui de son ami, demanda pardon à ses confrères des peines et des scandales éventuels dont ils avaient pu se rendre coupables. Jourdain, dans ses souvenirs, rédigés des années plus tard, rattache sa décision au fait que Félicité de La Mennais « *ne paraissait plus lui offrir les garanties que son esprit et sa conscience demandaient au chef et au fondateur d'une association, dont les circonstances allaient rendre la mission plus délicate encore.* »<sup>156</sup> On peut douter qu'en 1830 ce jugement ait pu lui apparaître aussi net et déterminant.

Quoi qu'il en soit, on constate que, de son côté, Félicité en vient à porter des appréciations critiques sur la valeur de son noviciat de Malestroit. Résidant alors à Juilly, comme nous le verrons, il écrit à son frère, le 8 septembre 1831 :

« *Le noviciat de Malestroit me pèse plus que jamais. Cette maison nous a fait beaucoup de mal et nous en fera tant qu'elle durera faute d'hommes capables de la conduire et parce que la difficulté est toujours plus grande pour réformer que pour établir* »<sup>157</sup>.

Ce jugement du supérieur général étonne, et n'est pas clairement explicité. Sans doute Félicité de La Mennais met-il en cause la direction donnée par l'abbé Blanc, mais Rohrbacher a certainement été mis au courant de la déception ressentie par le chef de la congrégation. Justement, Félicité s'occupait à ce moment de fonder à Paris une maison d'études pour les étudiants. Il en faisait une priorité :

« *Le premier intérêt de la congrégation est de soutenir la maison de Paris.* »<sup>158</sup>

Le 27 septembre 1831, il songe à y envoyer des aspirants qui semblaient destinés pour Malestroit : « *Je crois, écrit-il à Gerbet, qu'on pourrait très bien faire venir ici les trois jeunes gens de St-Méen, qui devaient aller à Malestroit, avec Oléron. Nous aurons un cours de grec par M. Mina et d'autres cours, dont il est fort à désirer qu'ils profitent.* »<sup>159</sup>

Un an plus tard, après le retour de Félicité à la Chênaie, écrivant au supérieur général, Rohrbacher, lui donne des renseignements sur les études poursuivies à Malestroit<sup>160</sup>, et sur les travaux qu'il poursuit lui-même, avec son histoire universelle de l'Église. Et il ajoute ces paroles significatives de son état d'esprit :

« *Un petit souvenir, une marque d'amitié de votre part, nous ferait à tous et beaucoup de bien, et beaucoup de plaisir. Si au contraire vous êtes mécontent de nous, au lieu de la confiance il en naîtra de la crainte. Cependant, jamais nous n'avons moins donné lieu à mécontentement ; jamais tout n'est allé aussi bien* »<sup>161</sup>

Certes, à cette date, la situation générale de la congrégation de Saint-Pierre a connu une sensible érosion. Mais il serait injuste d'en faire porter la responsabilité à la formation dispensée à Malestroit. Comme il a été dit plus haut, l'équilibre était difficile à trouver et à maintenir entre l'attention donnée aux études et celle, primordiale, qui devait s'investir dans l'initiation proprement spirituelle. Mais il ne semble pas que ni M. Blanc, ni M. Rohrbacher, ni les autres directeurs du noviciat aient été sur ce point inférieurs à leur tâche.

---

<sup>156</sup> Ibid., p. 143.

<sup>157</sup> BLAIZE, *Op. Cit.*, II, p. 83-84.

<sup>158</sup> Lettre à Jean, 27 août 1831. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 24

<sup>159</sup> ROUSSEL, Lamennais d'après des documents inédits, II, p. II

<sup>160</sup> On y apprend que huit étudiants apprennent l'hébreu, et cinq l'allemand. Parmi ces derniers, Reclus, Marc Oléron, Mathurin Houet.

<sup>161</sup> Lettre du 15 octobre 1832. AFIC, 500

#### 4.- LE COLLÈGE DE JUILLY.

Jean-Marie de La Mennais, tout comme son frère Félicité, se sont interrogés sur l'évolution religieuse des jeunes, particulièrement dans le milieu scolaire. Lorsqu'ils ont joint leurs efforts pour fonder, en continuité avec leurs engagements antérieurs, la congrégation de Saint-Pierre, ce souci de la jeunesse à évangéliser ou à soutenir dans la foi continue de guider leur action. L'un des objectifs de l'Ordre n'est-il pas l'éducation, soit laïque, soit cléricale dans les écoles, les collèges, les universités?

Depuis bien des années, l'abbé Jean, dans l'oeuvre des écoles des Frères et des Soeurs, l'abbé Félicité, par son action d'écrivain sont déjà pleinement engagés dans ces domaines. Ils restent attentifs à tout ce qui concerne la jeunesse de leur temps. Or les études réalisées sur cette époque démontrent que, dans les milieux lycéens et universitaires, on constate une désaffection croissante des jeunes pour la religion.<sup>162</sup>

Le 4 décembre 1826, Félicité, dans une lettre au comte de Senfft, parle des difficultés que rencontrent les jeunes gens de l'École Polytechnique à conserver leurs convictions religieuses.<sup>163</sup> Le Prince de Croÿ Grand Aumônier de France, constate avec tristesse que parmi tous ces jeunes gens, un tout petit nombre seulement ont manifesté leur foi à l'occasion de Pâques.<sup>164</sup>

Dans un Mémoire sur l'état de l'Église en France, adressé en 1827 au pape Léon XII, Félicité écrivait, pensant surtout à la jeunesse, menacée par l'anarchie des esprits:

« *Qu'espérer de la Société, si l'Église ne la sauve pas de nouveau* »<sup>165</sup>

Les deux frères ne pouvaient donc qu'être sensibles à une proposition qui fut faite à la congrégation de Saint-Pierre de prendre à sa charge un établissement secondaire au nom prestigieux : le collège de Juilly<sup>166</sup>.

Pendant 150 ans, jusqu'à la Révolution, Juilly fut un centre intellectuel exceptionnel, sous la direction des Pères de la congrégation de l'Oratoire.<sup>167</sup> Trois prêtres, que leur expérience pastorale avait préparé à mesurer les immenses besoins religieux de la jeunesse, dans les collèges et les lycées, et à réfléchir aux moyens d'y répondre, avaient conçu le projet d'y fonder à nouveau une maison d'éducation chrétienne: les abbés Bruno de Scorbiac<sup>168</sup>, Louis-Antoine de Salinis, premier aumônier au lycée Henri IV, collaborateur au *Mémorial catholique* et au *Correspondant*, ami de Philippe Gerbet, et l'abbé Caire<sup>169</sup>. Ils eurent l'occasion de rencontrer deux pères de famille qui partageaient leurs préoccupations : De Bonald et Pierre-Antoine Berryer. Ceux-ci, anciens élèves de Juilly, connaissaient la situation difficile du collège, pour lesquels les propriétaires cherchaient un acquéreur. Des négociations s'amorcèrent à partir de 1826, que nous connaissons par la correspondance de l'abbé Gerbet et de Félicité de La Mennais. Ce dernier écrit à son frère, fin février début mars 1826:

« *Des personnes à qui je m'intéresse ont le désir de se consacrer à la jeunesse et il se pourrait faire peut-être qu'elles réussissent à traiter du collège de Juilly qui est dans un grand état de décadence. Elles seraient fort aises d'avoir tes conseils, et, de mon côté, je désirerais extrêmement que nous puissions nous réunir tous deux ; réfléchis à cela et réponds-moi le plus tôt possible.* »<sup>170</sup>

En janvier 1828, dans une lettre à Félicité de La Mennais, Gerbet lui annonce que les négociations sont fort avancées et qu'il est prêt à se joindre aux trois autres prêtres. On peut donc affirmer qu'à cette date, La Mennais et Gerbet s'intéressent à l'oeuvre de Juilly et seraient disposés à y apporter leur collaboration. On sait qu'à cette époque, les frères La Mennais organisaient la transformation de la société des Prêtres de Saint-

<sup>162</sup> BERTIER DE SAUVIGNY, La Restauration et la pratique religieuse en France, in La Restauration, Paris, 1963.

<sup>163</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, III, p. 251.

<sup>164</sup> FORGUES, OEuvres posthumes, I, p. 209.

<sup>165</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, III, p. 279

<sup>166</sup> Juilly, situé en Danmartin-sur-Goële, non loin de Meaux, en Seine-et-Marne.

<sup>167</sup> Cf. HAMEL, Histoire de l'Abbaye et du collège de Juilly, depuis les origines jusqu'à nos jours, Paris, 1888, vol. II.

<sup>168</sup> Bruno Casimir DE SCORBIAC, né à Montauban en 1796. Entré au séminaire de Saint-Sulpice, il est ordonné prêtre en 1820. Il entre dans la Société des Missionnaires de France, fondée par M. de Rauzan, il est nommé en 1823 aumônier général de l'Université. Mort en 1846.

<sup>169</sup> HAMEL, *Op. Cit.*, p. 580, le décrit ainsi : « homme d'esprit et de tact, excellent prêtre et administrateur habile. Il se chargea de l'économat et de la haute direction de la discipline du Collège. » En désaccord avec l'abbé de Salinis sur la gestion de l'établissement, il quitta Juilly le 11 février 1830. Mort à Lyon en 1856.

<sup>170</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, III, p. 161.

Méen dans une nouvelle congrégation, dite de Saint-Pierre, ce qui fut réalisé en septembre 1828<sup>171</sup>.

On a eu déjà l'occasion de constater la détermination de l'abbé Gerbet pour faire aboutir un projet: sachant l'intérêt de Félicité de La Mennais à faire participer sa congrégation à la direction d'un établissement scolaire important, il fait des propositions en ce sens à Louis-Antoine de Salinis et à ses amis.

Or, le 12 juillet 1828, le collège de Juilly est cédé à MM. de Scorbiac, de Salinis et Caire. Les nouveaux directeurs n'avaient pas les grades universitaires requis. M. de Bonald se chargea de demander pour eux une dispense au ministre, M. de Vatimesnil, qui consentit à l'accorder<sup>172</sup>.

Le 28 juillet 1828, Félicité écrivait à de Salinis une lettre d'encouragement:

*« Je désire vivement que (vos affaires) s'arrangent (..) Dans tous les cas, je vous conseille de ne pas vous rebuter des obstacles que vous rencontrez sur votre route, et de marcher au contraire avec un plus grand courage et plus haute constance. Vous n'avez en vue que le bien, vous ne vous proposez que la gloire de Dieu ; il vous protégera, et ne souffrira pas que vous soyez éprouvé au-delà de vos forces. »*<sup>173</sup>

En août 1828, l'abbé de Scorbiac, directeur, et ses collaborateurs publient un *Prospectus* annonçant la réouverture de Juilly. Cette annonce réjouit F. de La Mennais qui donna même quelques conseils à de Salinis, quant à l'organisation du nouvel établissement:

*« Ne négligez rien pour établir, dès le premier moment, l'ordre le plus parfait possible, un ordre qui puisse en tout servir de modèle à ceux qui vous succéderont un jour. Pour y parvenir, il faut surtout que les maîtres soient soumis à une discipline très exacte ; ce point n'est pas seulement important, mais essentiel. »*<sup>174</sup>

Dans cette lettre du 28 août 1828, Félicité annonce « son intention d'établir à Paris une communauté de ses disciples ». Il demande à de Salinis d'obtenir pour cela l'aide financière de l'Association pour la défense de la Religion catholique, et il ajoute:

*« Plus tard, sans cesser de donner quelques soins à Juilly, vous deviendriez le directeur du nouvel établissement, soit en réalité, si vous vous décidiez à vous réunir à nous, soit ostensiblement, aux yeux du public, si cette union ne vous convenait pas. »*

De 1825 à 1828, les sentiments qui unissent les deux hommes n'ont pas faibli. De Salinis songeait à entrer dans la congrégation et Félicité était prêt à l'y accueillir. On note aussi que Juilly est distinct de la communauté établie à Paris: seule cette « maison » de la capitale dépendait de La Mennais et de la congrégation.

On pourrait voir ici, pense Dargis, une mesure de précaution contre une éventuelle persécution. Nous sommes en effet, en 1828, en pleine crise des Ordonnances contre les congrégations non autorisées. L'abbé Jean, lui aussi, s'intéressait au nouvel établissement ; il écrit à de Salinis:

*« Je vous souhaite toutes sortes de prospérités et de succès à Juilly: les circonstances, si tristes pour d'autres<sup>175</sup>, sont bien favorables pour vous. Adieu, mon bon ami, je vous embrasse du coeur le plus dévoué et le plus tendre. »*<sup>176</sup>

La rentrée des élèves à Juilly se fit le 15 octobre 1828 et l'inauguration officielle eut lieu le 3 novembre suivant.

Entre de Salinis et Félicité de La Mennais, la correspondance se poursuit et l'aumônier de Juilly projette de se rendre à la Chênaie où il est très attendu:

*« Arrangez-vous pour passer ici au moins huit ou dix jours. Ce sera encore bien peu, car nous aurons à causer d'une infinité de choses. »*<sup>177</sup>

Au ton et au contenu de cette correspondance, on comprend que le projet de Salinis d'entrer dans la congrégation de Saint-Pierre se maintient. Félicité demande à son ami des services qui supposent une grande proximité de vues entre eux:

<sup>171</sup> Cf. *Etudes Mennaisiennes*, n° 16, ch. I V.11. Cf. HAMEL, *Op. Cit.*, p. 380-381.

<sup>172</sup> Cf. HAMEL *Op. Cit.*, p. 380-381

<sup>173</sup> LADOUE, Monseigneur Gerbet, 1, p. 362.

<sup>174</sup> Lettre du 28 août 1828. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 30.

<sup>175</sup> Allusion à la fermeture des petits séminaires tenus par les Jésuites.

<sup>176</sup> DE LADOUE, *Op. Cit.*, I, 365.

<sup>177</sup> Lettre de Félicité, du 19 avril 1830. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 275.

« Décider, s'il se peut, l'abbé Dumarsais à se joindre à nous. Le moment serait favorable, si, comme on me l'a dit, il est résolu à quitter son collège où il se déplaît. »

Ne pas perdre de vue, dans votre propre maison, les sujets à qui notre genre de vie et d'occupations pourrait convenir.

Vous voyez, mon cher ami, que je compte extrêmement sur votre complaisance et votre zèle.

Mais il s'agit de l'oeuvre de Dieu, de l'affermissement de son Église et du salut des âmes.

Quelle autre pensée, quel autre soin pourrions-nous avoir sur la terre? »<sup>178</sup>

Les nouveaux directeurs du collège de Juilly avaient conservé une partie de l'ancien personnel enseignant ; ceux-ci ne voyaient pas d'un bon oeil les transformations apportées aux méthodes et au contenu de l'enseignement: des conflits éclatèrent qui allaient aboutir à quelques départs à la fin de l'année scolaire.

De plus la révolution de Juillet 1830 apporta à Juilly son lot de bouleversements: le nombre d'étudiants fut réduit de près de moitié. Il fallait, pour redresser la situation, faire appel à une nouvelle équipe de professeurs. Les abbés de Sorbiac et de Salinis furent d'accord pour transmettre leur collège « à une congrégation enseignante qui leur donnât les garanties de force, de zèle et de durée qu'on chercherait en vain dans les individualités les plus dévouées et les plus capables. »<sup>179</sup>

Ce choix s'explique, sans nul doute, par les excellentes relations déjà nouées avec Félicité de La Mennais et Philippe Gerbet. A la fin du mois d'août, de Salinis, accompagné de l'abbé Blanquart, alla frapper à la porte du manoir de la Chênaie. « Il n'eut pas de peine, écrit Duine, à montrer à l'illustre prêtre que sa société, installée à quelques pas de la capitale, dans un collège qui portait un grand nom, pouvait exercer une influence sérieuse sur l'éducation française.(...) On offrait au maître l'hospitalité, à ses disciples des chaires, aux jeunes gens qu'il dirigeait la pension commune. Rien ne serait plus facile que d'organiser en même temps la maison qu'il voulait former à Paris, et de soutenir les oeuvres qu'il rêvait. M. de La Mennais fut ravi de la proposition. »<sup>180</sup>

### **La congrégation de Saint-Pierre au collège de Juilly.**

Félicité de La Mennais, afin de se trouver au calme, s'installe à Juilly, vers la fin de novembre 1830, après avoir séjourné à Paris depuis la mi-septembre. Mais les disciples ne suivirent le Maître qu'après la mi-novembre 1830. Une lettre de Lacordaire à Foisset, du 13 novembre 1830, nous renseigne sur ce point: « Aussi allons-nous nous retirer à Juilly. Toute la Chênaie arrive bientôt. Nous aurons en outre un appartement à Paris. »

Les étudiants mennaisiens y continuaient leur vie de la Chênaie. Mathurin Houet, ordonné diacre à St-Méen le 10 octobre 1831, fut aussi appelé à Juilly: il y enseigna la philosophie durant l'année scolaire 1831-1832. D'autres vinrent de Malestroit: les abbés Bornet, nommé professeur de seconde aux vacances 1832, Alexandre Hamelin, préfet de discipline, et Jacotin, professeur de quatrième, jusqu'en 1835, chargé plus tard de l'enseignement des mathématiques en classe terminale.

L'appartenance de ce dernier à la congrégation, affirmée par de Ladoue, ne paraît pas douteuse. On peut en juger par les termes de cette lettre de Félicité, écrite à Jean, son Vicaire pour le gouvernement de la congrégation, le 15 mai 1832: « Je doute que Jacotin te convienne. Il est bon prêtre, mais indolent ; et dans toutes ses façons d'être, il y a quelque chose d'une vieille femme. Au reste, tu le verras ; mais avant de l'envoyer à Saint-Méen, penses-y deux fois<sup>181</sup>. »

L'abbé Jacotin apparaît ici, lié à son supérieur par les liens de l'obéissance. En fait, il restera à Juilly jusqu'en 1842.

D'autres membres du groupe mennaisien se retrouvent, groupés autour de Félicité de La Mennais dès que le lancement de *L'Avenir* lui permit de se retirer à Juilly avec des amis proches et quelques disciples.. Philippe

<sup>178</sup> Lettre du 26 mai 1830. Ibid, p. 290.

<sup>179</sup> HAMEL, Op.cit p.432.

<sup>180</sup> DUINE, *La Mennais à Juilly*, in *la Revue de Bretagne*, n° 12, décembre 1903, p. 544-545.

<sup>181</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 141.

Gerbet y séjourne d'octobre 1830 à fin 1831. Théodore Combalot y réside, tout en assurant des prédications à l'extérieur. Henri Lacordaire y est également signalé: il y prêche deux fois en 1831.

Eugène Boré, du groupe des disciples, racontera plus tard à son frère Léon ses souvenirs de Juilly:

*« Je n'oublierai jamais l'année scolaire 1831 que j'y passai tout entière près du Maître, travaillant à acquérir la science, et, je puis le dire aussi, à avancer dans les voies de Dieu. C'est là que je me suis pénétré plus profondément de l'esprit et de la foi du christianisme en lisant les saints Pères, en étudiant la Bible et en rédigeant notre métaphysique, pour nous aider à expliquer par la raison les dogmes du symbole.*

*Si, depuis cette époque, je suis resté un peu chrétien, je le dois à cet enseignement, auquel se joignait la pratique d'une vie retirée, et toute consacrée à l'amour de Dieu et à la contemplation de la vérité. »*<sup>182</sup>

Félicité de La Mennais, s'il résidait alors à Juilly, ne nouait pas de liens avec les élèves du collège: *« Ils le voyaient seulement, enveloppé dans une longue douillette noire, qui couvrait sa soutane, se promener de longues heures dans le parc, quelquefois entouré de ses disciples, le plus ordinairement seul, méditant les leçons de philosophie qu'il leur donnait tous les jours, ou ses articles de L'Avenir »*<sup>183</sup>

Par contre, il recevait à Juilly un grand nombre de gens, soit des résidents du collège, soit d'autres personnes. Parmi les premiers, Augustin Theiner<sup>184</sup>, nous a laissé ses impressions:

*« (J'ai fait la) connaissance de l'abbé de Lamennais et (...) d'après sa bienveillante invitation, j'ai passé huit mois (...) à Juilly, m'entretenant journellement avec lui et avec plusieurs prêtres distingués de son école. Là, pour la première fois, j'appris de nouveau à connaître la vie pratique de l'Église, quoique pour le moment je n'y prisse encore aucune part. L'exemple édifiant de haute piété que l'abbé de La Mennais y donnait dans sa vie privée jeta dans mon coeur le germe d'une nouvelle existence spirituelle et religieuse qui, avec l'aide de Dieu, s'est développée plus tard, d'une manière si miraculeuse. »*

### **La fin de l'expérience à Juilly.**

Certaines prises de position de *L'Avenir* éloignèrent Salinis et Scorbiac de Félicité de la Mennais et de ses amis rédacteurs du journal. Les directeurs de Juilly avaient des raisons de craindre que le discrédit qui s'attachait au journal ne retombât sur le collège : en conséquence ils renoncèrent à leur projet de confier leur établissement à la congrégation de Saint-Pierre. La Mennais ressentit vivement cette désaffection, et les lignes suivantes, écrites de Juilly à l'abbé Jean, le 27 août 1831, traduisent, en termes sans doute excessifs, sa profonde déception :

*« Je m'applaudis de plus en plus que l'affaire de Juilly ait manqué. Sans parler des études et de la discipline, sur lesquelles nous n'aurions eu aucune influence réelle, il est impossible d'imaginer une plus mauvaise, ou plutôt une plus folle administration. Il me paraît presque impossible que cette maison ne finisse par tomber».*<sup>185</sup>

Toutefois, la rupture avec le collège ne fut pas immédiate, et ne pouvait pas l'être. En septembre 1831, Félicité de La Mennais et les étudiants (sauf trois ou quatre prêtres qui restent en poste pour un an), quittent Juilly pour la maison de Paris.

L'abbé Jean ne rappela de Juilly les derniers membres de la congrégation qu'à l'été 1832, ce dont Félicité se réjouit:

*« Tu as bien fait de rappeler nos jeunes gens de Juilly. Il n'y avait pas de motifs pour les y laisser plus longtemps, et il est bon de les avoir à notre disposition »*<sup>186</sup>.

---

<sup>182</sup> Lettre citée par ROUSSEL, *Lamennais à la Chênaie*, p. 19-20.

<sup>183</sup> HAMEL, *Op. Cit.*, p. 435-436.

<sup>184</sup> Augustin THEINER, né à Breslau en 1804. Influencé par le rationalisme, il revint à la pratique religieuse, acheva des études théologiques et devint prêtre. Entré en 1839 à l'Oratoire, il vécut ensuite à Rome. Mort en 1874, à Civitavecchia. Il est l'auteur d'une *Histoire des institutions d'éducation ecclésiastique*, Paris, 1841.

<sup>185</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 244.

<sup>186</sup> Lettre datée de Rome, 31 juillet 1832. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 154.

## 5. LE JOURNAL « L'AVENIR » .

### 1.- La fondation de *L'Avenir*.

L'événement qu'espérait secrètement Félicité de La Mennais comme un signe en vue d'un engagement éclatant au service de l'Église, se produisit à la suite du bouleversement qui venait de secouer la France et d'ébranler le trône des Bourbons. Dans l'effervescence du moment, toutes les sensibilités politiques cherchaient un moyen d'expression pour faire triompher leurs idées.

C'est ainsi que, le 9 août 1830, Félicité de La Mennais reçut de Gerbet l'annonce d'une proposition inattendue: on lui demandait d'accepter la direction d'un journal, créé dans le but de défendre la religion en même temps que la liberté :

*« J'ai attendu, mon cher ami, pour vous écrire, que je puisse vous donner des détails sur un projet formé par M. Haret de Tancrel<sup>187</sup>, d'établir un journal qui défendit à la fois la religion et la liberté. Je m'en suis mêlé pour assurer la direction de ce journal, comme il convient. Il est vraisemblable qu'il s'établira. »*

C'était aller au devant d'un voeu profond du Maître de la Chênaie. N'avait-il pas écrit : *« Le peu de bien qui se fait, sous tous les régimes (...) est forcément arraché au pouvoir par l'opinion, c'est-à-dire par la presse. Grande leçon pour les catholiques. »*<sup>188</sup>

Quant à l'opinion de Félicité sur les événements qui venaient de secouer la France et sur la façon du réagir, Gerbet la connaissait de longue date. Il venait même de recevoir de l'abbé de La Mennais une lettre du 3 août qui réaffirmait ses sentiments :

*« C'est aux catholiques de bien comprendre leur position... Qu'ils entrent en gens de coeur et de résolution dans la liberté, ils y seront invincibles. Ce qui est fait est fait, et bien fait ; il ne s'agit plus du passé, il s'agit de l'avenir »*<sup>189</sup>

Gerbet avait songé depuis quelque temps à ce que pourrait être ce journal et il semble bien être l'inventeur du titre : *L'Avenir*, et le rédacteur du prospectus préparé pour accompagner le lancement. Les bailleurs de fonds, MM. Haret de Tancrel, De Coux<sup>190</sup>, Waille s'adjoignirent donc MM. F. de Lamennais et Gerbet pour former le groupe des fondateurs. On se posa la question du *Mémorial catholique* : en accord avec M. de Salinis et les autres responsables de la publication, il fut décidé de l'absorber dans le nouveau quotidien.

*« On le réunira, répond Félicité à Gerbet ; sa valeur sera représentée dans l'intérêt que j'aurai au journal, outre ma qualité de fondateur »*<sup>191</sup>

Gerbet avait insisté pour qu'on en confiât la direction à Félicité de La Mennais. A celui-ci, il écrivait :

*« Il est d'une extrême importance que le 1er numéro contienne un article de vous. Cela fixera de suite l'attention publique et décidera promptement de la fortune du journal. Vous ne sauriez croire à quel point votre voix fera effet ; jamais, à aucune époque, elle n'en aura produit un semblable. »*<sup>192</sup>

### Les idées de Félicité de La Mennais sur la presse.

On sait que La Mennais avait, dans différents écrits, et spécialement dans son *Mémoire à Léon XII*, revendiqué pour l'Église, sans doute, mais aussi pour tous, la liberté d'expression. Ainsi écrivait-il, le 27 août 1830 au baron de Vitrolles :

*« La Révolution, en ce qu'elle a de politique, est une réaction universelle des peuples contre le pouvoir*

<sup>187</sup> Augustin HAREL DE TANCREL, médecin et publiciste belge, né à Liège, mort à Paris en 1833. (N.B.G., t. 23, col. 377).

<sup>188</sup> Lettre à la comtesse de Senfft, du 25 août 1829. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 182.

<sup>189</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 317.

<sup>190</sup> Charles DE COUX (1787-1865), collaborateur de *L'Avenir*, devint ensuite professeur d'économie politique à Louvain, de 1834 à 1845, et directeur de *l'Univers*. Victor-Amédée WAILLE, homme de lettres, ancien directeur du *Mémorial catholique*.

<sup>191</sup> Cité par FORGUES, *Un disciple*, p. 109. Depuis 1830, le *Mémorial* était combiné avec un autre recueil : *la Revue catholique*

<sup>192</sup> Lettre du 20 août 1830. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 687.

*arbitraire (..) ; son résultat définitif sera de le renverser partout, pour mettre à la place, ce qu'on appelle encore des institutions libres et ce résultat sera bon en lui-même. Mais pour l'obtenir en réalité, et arriver ainsi à un état stable, il faut un principe d'ordre et de fixité qui manque aujourd'hui totalement. Ce principe est la Religion. On doit donc tendre à unir la Religion et la Liberté ; et de plus, nul moyen de conserver la Religion elle-même qu'en l'affranchissant de la dépendance du pouvoir temporel, de sorte que, sous ce nouveau rapport, on doit désirer, on doit demander la Liberté, qui est le salut même. »*<sup>193</sup>

Ainsi revendiquait-il, contre tout pouvoir arbitraire, la liberté, dans laquelle il comptait la liberté de la presse; et il s'appuyait sur la Religion, reconnue comme principe d'ordre, pour revendiquer la liberté, car la Religion elle-même, pensait-il, devait s'affranchir du pouvoir civil arbitraire. La formule célèbre, mise en exergue dans le journal *L'Avenir* : « Dieu et la Liberté », exprimait précisément cette conviction de Félicité de La Mennais.

On comprend dès lors qu'il donna son accord à la proposition transmise par Gerbet. Il lui fallait, en conséquence, envisager de s'installer à Paris ; or on lui offrait un hébergement à Juilly et aussi l'accueil de ses étudiants. On lui facilitait en outre la création d'un autre centre d'études et de direction à Paris. Le 14 septembre 1830, il quitta la Chênaie, en principe pour quatre à cinq semaines. Il fit halte durant deux jours à Rennes et il arriva à Paris le 17 septembre 1830<sup>194</sup>. Félicité de La Mennais avait la tête remplie de projets pour le nouveau journal. Le 13 septembre 1830, il écrivait à la comtesse de Senfft :

*« En ne tenant pas compte des nuances, qui sont infinies, il y a aujourd'hui trois partis en France : le parti jacobin, fort de sa violence et de l'entraînement des choses ; (..) Le parti royaliste, stupide et absurde, comme il le fut toujours (..) Enfin le parti incomparablement plus nombreux des hommes qui tendent à s'unir pour le maintien de l'ordre, sur une large base de liberté. Ce qui manque à ceux-ci, c'est un ensemble, une organisation qu'ils n'ont pu encore se donner, et que retarde un reste de vieux préjugés et de vieilles défiances : c'est à ce dernier parti, qu'à l'exception de quelques incorrigibles gallicans, tout le clergé appartiendra dans très peu de temps. »*<sup>195</sup>

Le prospectus d'annonce du journal sortit de presse le 20 août 1830. Le premier numéro de *L'Avenir* parut le 17 octobre 1830<sup>196</sup>. La Mennais avait accepté l'offre de Harel de Tancrel et Philippe Gerbet de fonder avec eux *L'Avenir*. Par ce moyen, il voulait « unir sur la base de la liberté des hommes de toutes opinions, attachés à l'ordre. » Il voulait surtout communiquer à un large public ses idées sur les rapports entre la religion et la société. Il les expose à l'occasion à ses amis ; ainsi écrit-il, le 2 octobre 1830, à Benoît d'Azy<sup>197</sup> :

*« Défense mutuelle contre toute atteinte aux droits de chacun, liberté religieuse et liberté d'éducation, séparation totale de l'Église et de l'État, voilà ce que nous voulons, ce que nous demanderons. »*

### **L'histoire de *L'Avenir*.**

Dans le premier numéro du journal, l'article de tête est signé de Félicité de La Mennais lui-même :

*« Dans le grand naufrage du passé, tournons nos regards vers l'avenir, car il sera pour nous tel que nous le ferons (..) Nous appuierons tout gouvernement qui nous accordera et la liberté absolue et l'ordre politique. »*

En l'absence de Gerbet, qui se reposait à la Chênaie, La Mennais et Lacordaire furent les ouvriers des premières semaines. Ils allaient bientôt recevoir l'aide d'un collaborateur de choix : Charles de Montalembert. Celui-ci voyageait alors en Irlande. Il apprit avec joie la sortie de *L'Avenir* et offrit son concours à Félicité de La Mennais. Certes, il se tenait sur la réserve, en ce qui concerne les opinions politiques des principaux rédacteurs du journal, mais, dès le mois de janvier suivant paraissait, dans plusieurs numéros de *L'Avenir* sa *Lettre sur les catholiques en Irlande*.

Toute une série d'articles, parus en octobre et novembre 1830, sous la plume de La Mennais et de Lacordaire, exprimaient en toute clarté la position du journal sur les diverses questions d'actualité. On discutait alors à la

<sup>193</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p 334.

<sup>194</sup> Le 15 septembre, Félicité écrit de Rennes à l'abbé Gerbet : « Je pars demain par le courrier, et je serai à Paris samedi matin ». LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 353.

<sup>195</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 352-353.

<sup>196</sup> DARGIS, *Op. Cit.*, p. 384, tient pour vraisemblable que Gerbet était l'auteur du titre comme il l'était du prospectus. A ce sujet, il cite TRANNOY, *Le romantisme politique de Montalembert avant 1843*, p. 138, note 4 : « L'abbé Gerbet était assez habile dans la rédaction du prospectus. Déjà, le 3 mars 1828, il avait écrit à F. de La Mennais depuis Paris » (à propos de la publication d'une *Collectio selecta* des saints Pères) : « Je fais le prospectus de cette même collection. »

<sup>197</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 358.

Chambre, du sort des quatre anciens ministres de Charles X, emprisonnés à Vincennes ; *L'Avenir* se prononça pour l'abolition de la peine de mort. Quant à la situation de la presse, le cautionnement, établi par ordonnance du 18 juillet 1828, restait exigé : le journal prit position pour le retour à la liberté en ce domaine.

Les 25 et 26 novembre, deux articles de *L'Avenir* furent saisis à la poste, l'un de Lacordaire<sup>198</sup>, l'autre de Félicité de La Mennais<sup>199</sup>.

Le procès qui allait s'ensuivre fit grand bruit. Il fut plaidé le 31 janvier 1831 : Lacordaire, qui avait obtenu de reprendre sa place au barreau, assura lui-même sa défense ; les deux journalistes furent acquittés.

Les événements extérieurs amenaient aussi le journal à prendre position : au royaume des Pays-Bas, le conflit qui durait depuis des années entre Belges et Hollandais aboutit le 25 août 1830 à une révolte comparable à la révolution de Juillet en France. Le 4 octobre, les Belges proclamèrent leur indépendance et la question se trouva posée au plan international. En Pologne, une insurrection se déclencha dans la partie contrôlée par les Russes, entraînant la réaction des forces armées du Tsar Nicolas. En février 1831, des insurrections éclatèrent en chaîne dans plusieurs régions d'Italie sous contrôle autrichien, et aussi dans les états pontificaux. Cette fois encore, la question débordait les frontières des pays concernés et devenait internationale. Dans ces conflits, des catholiques étaient impliqués ; un journal comme *L'Avenir* ne pouvait y rester insensible.

Mais c'est surtout dans le domaine de la liberté religieuse que le journal allait se trouver engagé et les luttes qu'il entreprend dans ce domaine remplissent les treize mois de sa courte histoire. Dès le 18 décembre 1830, le journal propose à ses lecteurs la fondation d'une *Agence générale pour la défense de la religion catholique*. Celle-ci prenait la suite de *l'Association catholique* jadis mise en place par la revue le *Mémorial catholique*. Les objectifs que proposait l'Agence étaient ambitieux : redressement de tout acte contre la liberté du ministère ecclésiastique par des poursuites devant les Chambres et devant les tribunaux ; soutien de la liberté d'enseignement, maintien du droit de s'unir librement et lien avec des associations locales qui seraient créées et formeraient comme une assurance mutuelle contre les abus de pouvoir.

*L'Agence* agit efficacement en divers cas, pour la défense des catholiques attaqués injustement ou menacés dans leurs revendications par les détenteurs du pouvoir politique : c'est ainsi qu'elle apporta son soutien aux moines cisterciens de l'abbaye de la Meilleraye (en Loire-Inférieure) et à des religieux capucins, victimes de vexations de la part de responsables de l'administration<sup>200</sup>. L'une de ses actions les plus éclatantes fut l'ouverture, faite sans autorisation, d'une école libre à Paris, pour attirer l'attention publique sur une promesse non réalisée de la Charte de 1830.

Le 12 mars 1831, Montalivet, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, avait fait fermer, à Lyon, les écoles libres qui depuis bien des années y assuraient l'éducation des enfants de choeur. *L'Agence* réagit à cette atteinte à la liberté : le mois suivant, parut dans *L'Avenir* l'annonce de l'ouverture d'une école gratuite, 5 rue des Beaux-Arts, à Paris. Elle ouvrit effectivement ses portes le 9 mai suivant, sous la responsabilité de Lacordaire, de Coux et Charles de Montalembert. L'après-midi du deuxième jour, un commissaire de police survint, enjoignit de fermer l'école et dressa procès-verbal. Le lendemain eut lieu l'expulsion par la force des enfants et de leurs maîtres, qui avaient bravé l'interdiction. Ces derniers devaient être traduits devant le tribunal de police correctionnelle.

Mais la presse, y compris des journaux de province, s'emparait de l'affaire et alertait l'opinion. Le 3 juin, devant le tribunal, Lacordaire et ses amis demandèrent en vain le renvoi du procès devant un jury d'assises, puisqu'il s'agissait d'un délit politique. Mais avant que tombât la décision définitive, survint la mort du comte de Montalembert, pair de France, à titre héréditaire. Son fils Charles revendiqua d'être jugé devant la haute Cour. L'affaire de l'école libre fut ainsi renvoyée devant un tribunal prestigieux ; Montalembert puis Lacordaire défendirent leur cause avec talent. Les trois prévenus furent condamnés à la peine minimum : cent francs d'amende ; mais la question de la liberté de l'enseignement était désormais posée avec éclat

<sup>198</sup> Aux Évêques de France, 25 octobre 1830.

<sup>199</sup> Sur l'oppression des catholiques, 26 octobre 1830.

<sup>200</sup> Cf. *L'Avenir*, n° 95, 19 janvier 1831.

devant l'opinion publique ; *l'Agence*, et ses filiales en province, notamment celle de Lyon, multiplièrent à cet effet pétitions et signatures.

Par ses prises de position relativement aux relations de l'Église et de l'État, *L'Avenir* souleva les passions et suscita de vigoureuses oppositions. Dès les premiers numéros du journal, Félicité de La Mennais proposa la suppression du budget du clergé, considérant qu'il établissait pour l'Église des liens asservissants par rapport au pouvoir civil. Cette proposition radicale, qui divisait les catholiques, fut aussi l'occasion d'une polémique dans la presse. Un journaliste du *Globe*<sup>201</sup> analysant finement la situation, lançait à Félicité de La Mennais cet avertissement :

« *Que le prêtre éloquent ne se lasse pas de soutenir sa cause et de l'environner d'évidence ; avant de convaincre le pouvoir, il n'est pas inutile de persuader les catholiques, et ce premier point gagné, l'autre ne tardera pas certainement à suivre.* »<sup>202</sup>

D'autres journaux, comme *La Quotidienne*, *Le Figaro*, entrèrent dans cette polémique. Mais surtout *L'Avenir* allait se trouver en butte à la critique d'un grand nombre de ceux qu'il espérait convaincre...

### Opposition grandissante contre *L'Avenir*.

On se rendit compte très vite, en effet, que le journal ne faisait pas l'unanimité parmi ses lecteurs. Félicité de La Mennais ne s'en étonnait pas :

« *Ainsi que l'on devait s'y attendre, L'Avenir plaît aux uns, déplaît aux autres, et ne sera bien compris de la plupart de ceux qui blâment ou qui approuvent, que lorsque les événements l'auront commenté. Nous avons affaire à des habitudes bien vieilles et à des préjugés terriblement tenaces.* »<sup>203</sup>

Mais La Mennais était particulièrement sensible à l'impact du journal sur le clergé, et c'est de sa part que la désapprobation était la plus sensible. Il en parle souvent, avec amertume, comme dans cette lettre au même correspondant :

« *Une partie du clergé manque de l'esprit de foi, et ne sait plus ce que c'est que le prêtre : ces gens-là trouvent très juste d'appartenir à qui les solde, et cette solde est leur première et trop souvent leur dernière pensée (...) Pourtant il y en a d'autres qui s'en font une idée un peu différente, et qui croient — avec, ce me semble, une apparence de raison — que l'apostolat n'est pas le mandat de la fin du mois, ni la table du presbytère, mais l'autel.* »<sup>204</sup>

Répondant à l'abbé Baraldi<sup>205</sup>, prêtre italien, qui lui avait communiqué ses réserves, quant aux positions prises dans *L'Avenir*, Félicité de La Mennais écrit :

« *J'espère, avec l'aide de Dieu, ne rien dire ni ne rien faire qui ne soit digne d'un prêtre catholique ; mais, placés dans des situations si différentes, il n'est pas surprenant que nous n'envisagions pas les choses sous le même point de vue, et le temps éclaircira tout.* »<sup>206</sup>

Même lorsque les critiques venaient d'amis, Félicité de La Mennais ne les recevait pas sans une certaine acrimonie ; son attachement extrême à son propre point de vue s'exprime dans ces lignes adressées à Denis Benoît d'Azy :

« *Ce que tu dis de L'Avenir m'étonne. Je conçois qu'on n'en adopte pas les idées, mais ces idées se liant étroitement, je ne comprends pas qu'on puisse faire un choix, admettre les unes et rejeter les autres (...) Vous autres, habitants de la France centrale, vous êtes presque entièrement pourris. Il faudra, pour vous ranimer, que la vie vous vienne d'ailleurs ; mais il en viendra, nous vous en donnerons. Tâchez seulement ne pas*

<sup>201</sup> *Le Globe*, journal d'opinions libérales, n'était pas encore devenu, à cette époque, l'organe des socialistes Saint-Simoniens.

<sup>202</sup> Article du 19 octobre 1830.

<sup>203</sup> Lettre du 1er novembre 1830, au marquis de Coriolis, LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 368.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p.369

<sup>205</sup> Giuseppe BARALDI, né à Modène en 1778, écrivain, membre de plusieurs sociétés littéraires, et également fort actif dans les œuvres charitables. Directeur de la revue *Memorie di Religione, di Morale et di Letteratura*. Décédé en 1832

<sup>206</sup> Réponse transmise par le comte de Senfft, 21 novembre 1830, LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p.379.

*fermer vos tombeaux. »*<sup>207</sup>

Pourtant, en dépit des critiques et des oppositions, il considère la situation d'une façon positive, comme il le marque, le 19 décembre 1830, à Benoît d'Azy : « *Jamais aucun journal n'a acquis en si peu de temps une si grande influence sur l'opinion. Un des derniers numéros contenait le prospectus d'une Agence générale pour la défense de la liberté religieuse (..) Le prospectus t'expliquera l'objet et les détails. Nous sommes accablés de lettres d'adhésion et d'encouragement* »<sup>208</sup>

Le P. Ventura, supérieur de l'Ordre des Théatins, et ami de Félicité de La Mennais, se chargea de le prévenir de la désapprobation émanant de Rome : il lui écrivait, en janvier 1831 : « *L'Avenir pourrait faire un bien immense, mais il doit se dépouiller de toute couleur révolutionnaire. Il ne plaira jamais à la révolution parce que son esprit est catholique. Tâchez au moins qu'il ne déplaise aux catholiques avec son langage de révolution.* »

Le P. Ventura ayant fait connaître publiquement sa position dans un article de la *Gazette de France* — journal de tendance gallicane —, F. de La Mennais lui répondit longuement, et non sans véhémence dans le ton, y ajoutant cette pointe: « *Sachez bien, mon R. R, (..) qu'en ce qui touche aux affaires intérieures de notre pays, la doctrine catholique et la conscience une fois à l'abri, rien au monde ne nous importe moins que l'opinion individuelle d'un étranger quel qu'il soit.* »<sup>209</sup>

Les rédacteurs de *L'Avenir* voulurent toutefois assurer leurs positions en présentant au Saint-Siège, une Déclaration, datée du 2 février, et qui parut dans le numéro du 6 février. Le 27 février, Félicité de La Mennais demandait au cardinal Weld de présenter au pape Grégoire XVI cet exposé de leurs doctrines « *le suppliant de les redresser s'ils étaient involontairement tombés dans quelque erreur, auquel cas ils s'empresseraient de donner à leur rétractation toute la publicité possible ; car, ils n'ont rien tant à coeur que de se montrer les enfants les plus dociles comme les plus dévoués du Père commun.* »<sup>210</sup>

Or, cette demande ne reçut pas de réponse. Un tel silence ne pouvait qu'exciter les opposants au journal. Une campagne de calomnies se déclencha, notamment dans le midi de la France : on prêtait à La Mennais des paroles outrageantes contre l'épiscopat : Félicité eut beaucoup de peine à déjouer cette manoeuvre. Il lui fallut s'expliquer sur sa position avec l'abbé de Mazenod<sup>211</sup>, vicaire général de Marseille, protester de sa bonne foi, menacer de poursuites l'auteur des calomnies. (On sut qu'il s'agissait d'un prêtre). L'affaire s'arrêta provisoirement, mais les adversaires ne désarmaient pas.

Cette alternance de louanges et de critiques se poursuit durant quelques mois. Mais, à l'automne 1831, Félicité doit constater que la situation ne s'améliore pas. Il écrit à Jean, le 26 septembre 1831 :

« *Les difficultés vont croissant du côté des évêchés. Il faut prendre patience. Il n'en sera pas toujours ainsi. Nous gagnons tous les jours du terrain en dehors de ces centres de gallicanisme et de l'absolutisme* ».<sup>212</sup>

L'abbé Jean lui-même reçut, en septembre ou octobre 1831, de Mgr Besson, évêque de Metz, son ami<sup>213</sup>, un exposé des critiques faites contre le journal : « *Que je voudrais vous parler beaucoup de L'Avenir! Est-il possible que destiné à rallier tous les esprits excepté les impénitents, il s'obstine à les heurter, à les aigrir, à leur fermer le chemin où pourtant il les appelle? Parmi même ceux de ses lecteurs qui admirent le fond des doctrines, il n'en est pas un, je vous assure, qui ne blâme certains articles, qui ne désapprouve certaines applications, qui ne voit avec peine l'affectation de vouloir faire tout plier sans murmures à son jugement. Aussi les abonnements qui eussent abondé, n'ont pas suffi et suffisent à peine actuellement aux dépenses (..)*

*Si L'Avenir est le défenseur de la vérité, il y a dans l'ensemble de son système, dans sa marche et ses développements, quelque chose de défectueux.* »

Félicité fut certainement informé de ces remarques formulées si franchement par un ami sincère. Malheureusement, s'il s'en aigrissait, comme le montre sa correspondance, il ne semble pas qu'il en ait admis le bien-fondé jusqu'à prendre les mesures indispensables pour opérer les changements souhaitables dans la rédaction du journal. Peut-être était-il trop tard pour réagir.

<sup>207</sup> Lettre du 19 janvier 1831. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 401

<sup>208</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 386.

<sup>209</sup> *L'Avenir*, 12 février 1831.

<sup>210</sup> Déclaration citée par FORGUES, *Op. Cit.*, II, p. 197.

<sup>211</sup> Lettre du 30 mars 1831. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 439.

<sup>212</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 32.

<sup>213</sup> Cette amitié date de la période de la Grande Aumônerie, en 1823

Il écrit à Benoît d'Azy, le 3 octobre : *Les intrigues et les calomnies se multiplient et parcourent toute la France.* »<sup>214</sup>

Et à Prosper Guéranger, le 21 octobre : *Jamais encore on n'avait été si animé contre nous. Il semble que tout soit permis à tout le monde à notre égard, pauvres parias de l'Église, proscrits parce que nous nous sommes sacrifiés pour la défendre. Nous demandons instamment qu'on nous condamne si nous avons erré, protestant de notre soumission entière, absolue, à la décision qu'on rendra ; et nulle décision n'est rendue, nul avertissement ne nous est donné, et l'on nous traite comme si nous étions des rebelles à l'autorité. Que Dieu nous soit en aide, car nul ne fut jamais plus destitué d'appui humain.* »<sup>215</sup>

D'autre part, le journal coûtait cher et exigeait de ses directeurs d'importants sacrifices. « *(L'Avenir) ne va que parce que les principaux rédacteurs ont jusqu'ici travaillé à peu près gratis* », confie-t-il au marquis de Coriolis<sup>216</sup>.

Surtout, l'opposition d'un nombre croissant d'évêques apparaît grave de conséquences. Toutes ces difficultés, s'ajoutant aux attaques toujours renaissantes, expliquent l'état d'esprit de Félicité de La Mennais et éclairent pour une part la décision qui fut alors prise : celle de suspendre *L'Avenir* et de poser un geste spectaculaire en allant jusqu'à Rome demander au Pape un jugement sur les doctrines véhiculées par le journal. Cette démarche, que beaucoup d'amis de La Mennais jugèrent inopportune et gravement risquée, fut, on le sait, lourde de conséquences.

Le dernier numéro du journal, paru le 15 novembre 1831, devait retenir l'attention par l'Acte d'union qu'il contenait : « *Acte d'union, proposé à tous ceux qui, malgré le meurtre de la Pologne, le démembrement de la Belgique, et la conduite des gouvernements qui se disent libéraux, espèrent encore en la liberté du monde et veulent y travailler* ». C'était un appel aux « catholiques irlandais et anglais, belges, allemands, français, que ne pouvons-nous dire polonais ! » à se dévouer à la promotion de la liberté dans leurs pays ; l'appel s'étendait à tous ceux, au-delà des convictions religieuses, qui partageaient cette volonté. La déclaration énumérait les principes jugés fondamentaux : liberté de conscience et de culte, liberté de la presse, de l'éducation et d'association. Une telle prise de position ne pouvait manquer d'attirer des difficultés, de la part des responsables politiques, aux rédacteurs de *L'Avenir*, qui annonçaient dans ce même numéro leur départ pour Rome.

## **2.-L'Avenir et les religieux de Saint-Pierre.**

*L'Avenir* n'était pas une oeuvre de la congrégation de Saint-Pierre. Certes le supérieur général était l'un des fondateurs et directeurs du journal et plusieurs membres de la congrégation, tel l'abbé Rohrbacher, avaient signé des articles, mais l'Institut lui-même n'y était pas engagé.

« *Les doctrines politiques du journal n'étaient point celles de la congrégation, qui n'en devait avoir aucune. Tous ses membres demeuraient libres de les adopter ou de les combattre.* »

Ainsi s'exprimera plus tard l'abbé Blanc, supérieur de Malestroit<sup>217</sup>. Toutefois, on ne peut nier que *L'Avenir* ait été le véhicule des idées politico-sociales de Félicité de La Mennais. L'un des premiers rédacteurs, Théophile Foisset, déclare : « *Il faut que l'on sache bien que L'Avenir est son journal.* »<sup>218</sup>

---

<sup>214</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 34.

<sup>215</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 47.

<sup>216</sup> Lettre du 14 janvier 1831, LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 396.

<sup>217</sup> Lettre du 19 novembre 1834 à Mgr Mathieu, archevêque de Besançon. Cf. BOITEUX, Lamennais et les Francs-Comtois, in l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires, 1937, p. 34-35.

<sup>218</sup> Lettre du 4 septembre 1830, citée par J.-R. DERRE, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique*, 1824-1834, p. 409, n. 73.

L'abbé Jean lui-même fournit quelques articles au journal : tous sont relatifs aux questions scolaires<sup>219</sup>, et il était bien normal qu'il utilise aussi ce moyen de lutter contre les pressions administratives qui s'exerçaient sur ses écoles, à l'encontre des libertés prônées par la Charte de 1830.

Les religieux de Saint-Pierre ne pouvaient donc pas rester indifférents à la création du journal. Quand Félicité quitte la Chênaie pour Paris ou Juilly, les autres communautés se sentent concernées. Tous connaissaient Gerbet, auteur du prospectus. Chaque communauté était abonnée à *L'Avenir*<sup>220</sup>.

Les chroniques de Feidel et de Persehaïs sont tardives, partiales, mais elles donnent une idée de l'état d'esprit qui se crée progressivement dans certains secteurs de la congrégation : Persehaïs parle du « funeste journal ». Les jeunes de Malestroit surtout furent fortement influencés par *L'Avenir* et le débat d'opinion qu'il ouvrait.

Au début, on relève peu de critiques. Feidel note :

*« Notre société, identifiée à l'école ménésienne (suivait) sans hésiter son illustre chef qui savait par lui-même et par la bouche de son frère dissiper les inquiétudes que ses oeuvres et ses démarches auraient pu faire naître dans des âmes fidèles. Mais engagés à sa suite par des liens qui les captivaient tout entiers les membres de la congrégation se seraient crus coupables d'admettre une pensée de défiance contre le chef auguste qu'ils s'étaient donnés : et l'auteur de ces annales croit pouvoir sans témérité prêter à ses frères ces sentiments qui furent les siens. »*<sup>221</sup>

Mais on perçoit bientôt des réactions dans les diverses communautés, surtout dans celle des Missionnaires de Rennes. Assez longtemps, malgré les critiques qu'ils entendaient et parfois faisaient leurs, ils suivirent leur chef. Persehaïs, lui, parle de « discussions soutenues avec chaleur et de manière offensante par plusieurs membres de l'Ordre de Saint-Pierre contre plusieurs prêtres et laïcs (qui) firent naître des préventions méritées contre la congrégation. »

*« Les missionnaires, ajoute-t-il, éprouvèrent de grandes contrariétés au-dedans et au-dehors. Ils étaient divisés d'opinions politiques et formaient deux camps bien dessinés. Leurs discussions (..) étaient répandues au-dehors par un ennemi de *L'Avenir*. »* Il ajoute que « la grande majorité du clergé du diocèse condamnait leurs principes philosophiques et politiques ».

Qui était cet ennemi de *L'Avenir*, dont parle Persehaïs? Serait-ce, comme le suppose Dargis, l'abbé Hérisson ? Toujours est-il que ce dernier écrit, le 11 novembre 1831 — soit quatre jours avant la suspension de *L'Avenir* — à l'abbé Jean, Vicaire de la congrégation, une lettre qui fait écho aux tensions qui existaient parmi les missionnaires :

*« Il n'est que trop vrai que M. le Supérieur (Coëdro) et moi ne sommes pas trop unis, et je l'aime cependant beaucoup (..) Mon orgueil, sans doute, me dit qu'il est un peu dur (..) J'avoue même que j'ai éprouvé quelques peines en l'entendant se prononcer aussi fortement qu'il le fait habituellement sur les affaires politiques, j'ai souffert également de l'abandon dans lequel on nous laisse et de l'opposition du clergé et de tous ceux que l'on nommait auparavant hommes vertueux et recommandables. Je n'aurais point eu toutes les idées qui m'ont fait mal, si comme vous l'avez dit plusieurs fois les opinions fussent restées libres, et si l'on n'eut pas froissé si fortement les opinions des autres (..) Je m'attends bien à une forte réprimande de votre part, mais comme elle viendra d'un Père, je la recevrai, pour en profiter, avec tout le respect dont est rempli pour vous, votre fils très soumis. »*<sup>222</sup>

Cette lettre révèle la nature des tensions que connaissait la communauté, déchirée entre tendances politiques, et la pression qu'exerçait la personnalité du supérieur. Elle indique également le rôle pacificateur de l'abbé Jean, qui rappelait que les thèses de *L'Avenir* étaient des opinions libres, que nul ne devait être contraint d'adopter.

---

<sup>219</sup> Ces articles, signés K. portent des titres assez explicites : De la liberté dont jouit en France l'instruction primaire (8 mai 1831) ; Des rapports actuels des instituteurs primaires catholiques avec les conseils municipaux et les comités d'arrondissement (26 mai 1831) ; Du temps qu'il faut, en France, pour ouvrir une école primaire sans s'exposer à être traduit en police correctionnelle (16 juillet 1831).

<sup>220</sup> PERSEHAÏS, *Op. Cit.*, p. 32.

<sup>221</sup> FEILDEL, *Op. Cit.*, p. 36.

<sup>222</sup> AFIC. 38

Sans doute peut-on penser que l'abbé Jean partageait les idées de son frère et approuvait, dans son ensemble, l'action de *L'Avenir* et de *l'Agence*. Félicité n'écrivait-il pas, le 8 novembre 1831, à la comtesse de Senfft, en parlant de son frère :

*« Nous sommes, ainsi que toujours, pleinement d'accord sur tous les points. »*<sup>223</sup>

Lorsque les rédacteurs du journal décident d'en interrompre la publication et d'entreprendre le voyage de Rome, l'abbé Jean fait crédit à leurs déclarations, comme il le confie à son correspondant l'abbé de Verdalle :

*« La suspension de L'Avenir est affligeante sous quelques rapports ; mais, sous d'autres, c'est un événement heureux, parce que c'est une preuve de la droiture des intentions de ces écrivains courageux que l'on accusait avec tant d'injustice et de violence, et parce que c'est pour eux une occasion de donner à l'Église, dans la personne de son chef, une preuve éclatante de cette soumission d'enfant que tant d'autres lui refusent. »*<sup>224</sup>

Mais l'abbé Jean-Marie de La Mennais était plus modéré, moins tranchant dans ses opinions. Il maintenait, on l'a dit, parmi les membres de la congrégation, la nécessaire liberté d'expression. Par ailleurs, les relations qu'il entretenait avec les diverses autorités, tant religieuses que civiles, notamment pour ses écoles, le mettaient en garde contre certaines outrances dont plusieurs rédacteurs de *L'Avenir* n'avaient pas su se préserver.

---

<sup>223</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 58.

<sup>224</sup> Lettre du 28 novembre 1831. Arch. Loubens de Verdalle, La Chaussade.

## 6.- COMMUNAUTÉ DE PARIS, RUE DE VAUGIRARD.

Depuis longtemps, Félicité tenait à ouvrir une maison de l'Ordre à Paris. Dès le 11 juin 1828, avant même l'établissement de la congrégation de Saint-Pierre, il écrivait à la comtesse Riccini :

*« L'essentiel est que nous puissions nous établir à Paris, point central, aussi bien pour l'action quotidienne qu'il est important d'exercer sur les esprits, que pour la culture. »*<sup>225</sup>

Il revient sur cette idée dans une lettre du 28 août à de Salinis. Un mois plus tard, il parle au même correspondant de « l'établissement qu'au plus tard dans dix-huit mois, il sera nécessaire que nous ayons à Paris »<sup>226</sup>. Sa pensée se précise dans une lettre du 10 octobre : « Un centre d'études et de direction devient indispensable (...). Si les ressources sur lesquelles nous avons compté et dû compter nous manquaient, nous ne nous arrêterons pas pour cela (...) Mais dans un an il faut que nous ayons, de façon ou d'autre, un établissement à Paris. »<sup>227</sup>

Il demande d'abord des fonds à l'Association, mais se heurte de ce côté à des réticences, le conseil de cet organisme ayant d'autres objectifs<sup>228</sup>. Enfin, il fait appel à Combalot, qui semble avoir trouvé l'argent<sup>229</sup>.

Un premier essai d'installation, dans l'impasse des Feuillantines, échoua devant les exigences de la propriétaire. On s'arrêta donc à un choix provisoire par un bail d'un an, du 15 octobre 1831 à septembre 1832, d'appartements loués par une dame Martin. L'abbé de La Mennais avait pris cette solution, car il espérait trouver mieux un peu plus tard.

En réalité, les circonstances, nous le verrons, allaient couper court au projet de nouvelle installation.

Dans les locaux de la rue de Vaugirard, les débuts furent difficiles, faute de ressources. Félicité écrit à son frère :

*« Nous serons en commençant 22 personnes, y compris les domestiques. Quatre ou cinq autres sujets demandent à venir (...) Dans cette position, je ne vois pas le moyen d'en faire venir d'autres de Bretagne, à moins que tu ne puisses trouver des ressources pour payer leur dépense à Paris (...) Si tu pouvais seulement nous donner une centaine de louis, nous prendrions les trois jeunes gens qui sont à Saint-Méen. »*

Il ajoute cette sollicitation, car la maison est nombreuse, et il faut songer à recevoir encore d'autres aspirants qui pourraient venir et cela suppose une véritable organisation de la maison et des services annexes :

*« Je te recommande instamment de former des frères (...) Je compte sur les deux que tu m'as promis. Il en faudrait un troisième pour aider la cuisinière. »*<sup>230</sup> On perçoit ici un autre aspect du rôle de l'abbé Jean, Vicaire de l'institut.

Des obstacles surgissent, venant du diocèse, telles les réticences de l'archÉvêque de Paris, Mgr de Quélen, pour autoriser un oratoire dans la maison. Félicité écrit à son frère, le 21 novembre 1831 : « Si l'évêque (de Rennes) ne lui écrit pas, nous n'aurons point de chapelle. »<sup>231</sup>

Ceci n'est qu'un aspect du climat d'opposition qui se forme de toutes parts autour de Félicité de La Mennais et de ses idées. D'autre part, les évêques mettent obstacle au recrutement de jeunes aspirants à entrer dans la congrégation. Félicité écrit à Gerbet, le 27 septembre 1831 :

*« Je ne sais s'il nous viendra quelqu'un de la Côte-St-André et de Dijon, à cause des obstacles diocésains.*

<sup>225</sup> Lettre du 11 juin 1828. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, III, p. 502. Traduit de l'italien par Gambaro.

<sup>226</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 47

<sup>227</sup> Lettre à de Salinis, LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p.52.

<sup>228</sup> L'abbé de Salinis écrit à ce sujet : « On a voulu un journal ; c'était l'idée fixe de la plupart des associés et de la majorité de la direction. Laurentie et moi étions les seuls opposants. » Lettre à Félicité, 23 février 1829. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 521

<sup>229</sup> Félicité écrit à son frère : « M. Combalot doit aller bientôt à Rennes, et de Rennes à Morlaix. Il désire beaucoup te voir dans ce voyage, afin de te dire ce qu'il a fait et, à ce qu'il paraît, avec succès, pour nous procurer le moyen de nous loger et de vivre à Paris. » Lettre du 26 juin 1831. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 467.

<sup>230</sup> Lettre du 27 août 1831. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p.23.

<sup>231</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 68.

qui s'accroissent tous les jours. »<sup>232</sup>

En réalité, les attaques de toute sorte contre les idées propagées par le journal qu'il anime, comme aussi des difficultés financières qui risquent de devenir insurmontables vont l'amener à quitter Paris pour Rome, le 22 novembre 1831.

Mais la séparation d'avec les jeunes gens de la communauté de Paris allait beaucoup lui coûter : au moment de les quitter, il leur adressa des paroles pleines d'encouragement et de tendresse, que nous connaissons par les confidences faites par un disciple à sa soeur<sup>233</sup> :

*« Mes enfants, je vous embrasse peut-être pour la dernière fois... Je suis vieux, ma carrière est remplie. J'espère que le temps est proche où le bon Dieu m'appellera près de lui. Que sa sainte volonté soit faite! N'oubliez jamais, mes bons enfants, que toute notre vie doit être consacrée à son service. Nous autres, nous avons vieilli dans le combat; déjà nos forces sont épuisées. C'est vous qui viendrez après nous. Nous vous laisserons bientôt notre place vide... Nous avons tâché de vous montrer le chemin... N'oubliez jamais que la vie chrétienne est une vie de sacrifice... Tout pour l'amour de Jésus! De cette manière, quoi qu'il arrive, on est toujours content. Je vivais heureux au milieu de vous, mes petits enfants ; voilà que le bon Dieu m'appelle ailleurs ; que son saint nom soit béni! (..) »*

*Mes petits enfants, souvenez-vous bien de ce que je vais vous dire : il faut étudier, tâcher d'acquérir de la science... Mais il y a une chose qui est bien plus importante que cela ; c'est d'aimer le bon Dieu. Vous ne ferez rien dans le monde, qu'autant que votre coeur sera plein de cet amour. »*

Ces paroles résonnent comme un testament : il est bien vrai que le La Mennais qui part pour Rome en reviendra profondément transformé, marqué par une dure épreuve.

Mais en partant, il confie ses disciples à Gerbet, pour ce qui concerne le spirituel ; Combalot reste sur place, chargé du temporel<sup>234</sup>.

De Rome, où il arriva le 30 décembre, Félicité garde le contact avec sa communauté de Paris et en reçoit des nouvelles. Le 14 mars 1832, il écrit à Eugène Boré, Elie de Kertanguy et Frédéric de la Provostaye des lettres d'exhortation où l'on retrouve des thèmes qui lui sont chers :

*« Je vous engage (..) à travailler surtout à devenir des hommes de vertu et de prière, des hommes de Dieu. A quoi sans cela vous serviraient toutes les connaissances du monde ? Inutiles pour vous, elles le seraient aussi pour les autres, car c'est l'esprit de zèle et de piété qui féconde les oeuvres, et toute science qu'il n'anime pas est à jamais stérile. »<sup>235</sup>*

Une autre fois, de Frascati, où il s'est retiré dans le couvent des Théatins, invité par le Père Ventura, il s'adresse à Elie de Kertanguy, manifestant son inquiétude pour la santé de ses confrères, car il a appris que le choléra sévissait à Paris :

*« Que le bon Dieu veille sur vous, qu'il vous conserve et qu'il vous bénisse! Qu'il fasse de vous des hommes selon son coeur, dévoués à son Église, humbles, zélés, prêts à tout entreprendre et à tout souffrir pour répandre sa parole, étendre son règne et allumer dans le monde ce feu divin que J-C. est venu apporter, ce feu purificateur et nourrissant, cet amour immense, inénarrable, qui est la vie céleste. »*

*Vous avez été appelés à quelque chose de grand : ayez sans cesse sous les yeux cette haute vocation pour travailler à vous en rendre dignes ».<sup>236</sup>*

---

<sup>232</sup> Ibid., p. 32.

<sup>233</sup> Autographe : fonds Duine de la B.U. de Rennes. Selon L. LE GUILLOU, il pourrait s'agir d'Elie de Kertanguy. *Op. Cit.*, V, p. 68

<sup>234</sup> Il écrira plus tard à son frère : « Je n'ai pu faire autre chose que ce que j'ai fait, c'est-à-dire laisser à M. Gerbet la direction spirituelle de la maison, et à Combalot le soin du temporel, car sans cela, les fonds sur lesquels nous avions compté et qui nous étaient indispensables, nous auraient manqué absolument. » Lettre du juillet 1832. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 149.

<sup>235</sup> FORGUES, Lettres à un disciple, V, 1894, p. 237

<sup>236</sup> F BLAIZE, *Op. Cit.*, II, p. 105-106. On comparera ce qui précède à un passage d'un sermon autographe de Jean-Marie de La Mennais : « Daigne le Seigneur faire de vous des hommes selon son coeur, dévoués à son Église, détachés d'eux-mêmes, pauvres en esprit, humbles, zélés, prêts à tout entreprendre et à tout souffrir pour répandre sa parole, étendre son règne et allumer dans le monde ce feu divin que J-C. est venu y apporter, ce feu purificateur et nourrissant, cet amour immense, inénarrable qui est la vie céleste. »

Vous avez été appelés à quelque chose de grand, ayez sans cesse sous les yeux cette haute vocation pour travailler à vous en rendre dignes. » Autographe, 524. AFIC, Sermons aux Frères, VII, p. 2297. Cité par DOUCET, Jean-Marie Robert de La Mennais, Anthologie tirée de ses oeuvres., p. 123.

Dans une autre lettre, le 28 avril 1832, Félicité s'adresse à Eugène Boré. C'était le temps où il se morfondait dans l'attente de la réponse romaine. Il exhorte son correspondant à l'humilité et au renoncement :

*« C'est la voie de la paix, même sur la terre, la voie du contentement et de la joie intérieure, la voie par où sont passés tous les élus, tous les vrais disciples de Jésus-Christ, la voie qui conduit au repos éternel. Prends garde de t'attacher à tes études par un sentiment trop humain. Tout pour Dieu, pour Dieu seul. »*<sup>237</sup>

Les lettres qu'il recevait de ses disciples réconfortaient Félicité de La Mennais, car elles témoignaient du bon esprit qui régnait dans sa communauté de Paris, comme il le confie à son frère dans une lettre du 24 avril 1832 :

*"Il nous faudrait quelques jeunes gens de 15 à 18 ans pour les former. C'est là ce dont nous avons le plus besoin. Je ne sache rien de plus parfait que ceux que nous avons à Paris. »*<sup>238</sup>

Parmi ces jeunes gens, outre les correspondants déjà cités, se trouvaient Georges-Maurice de Guérin, François du Breil de Marzan, Ange Blaize et un certain Caron. Ils y étudiaient la théologie, sous la direction de M. Gerbet, mais aussi les langues, ou les mathématiques.

Autre preuve que le souci de sa congrégation ne le quittait pas, durant son séjour à Rome, et aussi qu'il appréciait le comportement de ses disciples étudiants, Félicité de La Mennais songea à une modification des statuts de la société de Saint-Pierre, dans le but d'y faire place à des religieux non-prêtres parmi les membres destinés à l'étude. Sans doute faut-il interpréter dans ce sens, comme le fait Dargis<sup>239</sup>, les termes de sa lettre à Jean citée plus haut. En fait, les troubles internes qui se manifestèrent dans la congrégation, suite à la publication de l'encyclique *Mirari vos* en août 1832, mirent fin à ces projets.

Au retour d'Italie, Félicité revient à la Chênaie. Tous les étudiants ne l'y rejoignent pas. Ainsi, le 21 septembre 1833, Gerbet, en compagnie d'Eugène Boré, demeure encore à Paris, au 77, de la rue de Vaugirard. Puis cette maison se vida de ses habitants et fut fermée, sans bruit.

---

<sup>237</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 123

<sup>238</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 118.

<sup>239</sup> *Op. Cit.*, p. 407-408.

## 7.- LES MISSIONNAIRES DE RENNES, RUE DE FOGÈRES.

Les missionnaires de la Congrégation de Saint-Pierre forment un groupe homogène, autour de leur supérieur, le P. Coëdro. On se souvient que la Société des missionnaires, fondée jadis par Mgr Mannay, évêque de Rennes, en s'incorporant à la congrégation de Saint-Méen, avait conservé son objet spécifique et que Mgr de Lesquen avait affecté à la congrégation la maison de la rue de Fougères, à Rennes et, par convention du 27 novembre 1825, réglé les engagements du groupe à l'égard du diocèse :

*« Entre nous soussignés : Claude Louis De Lesquen, Évêque de Rennes, d'une part, et Jean-Marie Robert de La Mennais, Vicaire Général de Rennes et Supérieur Général de la congrégation des Prêtres de Saint-Méen d'autre part, a été passé le présent acte par lequel Nous, Évêque de Rennes, confions aux prêtres de la dite congrégation, la direction de la maison des Missionnaires de notre ville épiscopale aux conditions suivantes : 1° La congrégation s'oblige à fournir au moins huit prêtres qui seront à notre disposition depuis le premier décembre jusqu'au premier août de chaque année pour travailler aux retraites et Missions de notre Diocèse.*

*2° Néanmoins si dans cet intervalle de quatre mois nous jugions à propos de donner des retraites à Rennes, nous nous réservons le droit d'en charger les Missionnaires (...) »<sup>240</sup>*

Un revenu de 2000 F était affecté à la maison de Rennes, pour subvenir aux besoins des missionnaires. Dès le 14 avril 1826, l'effectif de huit missionnaires est atteint<sup>241</sup>. En septembre 1828 le groupe des missionnaires ne comporte provisoirement que six membres : Pierre Coëdro supérieur, Servan L'Évêque, Pierre-Noël Bourdelais, Augustin François Dinomais, Joseph-François Hérisson et Louis Lebrech.<sup>242</sup>

Quant à l'abbé Jean-Marie de La Mennais, qui cumule pourtant de lourdes charges : Vicaire général de l'évêque de Rennes, Vicaire de la congrégation de Saint-Pierre, Supérieur des Frères de l'Instruction chrétienne, quoique accablé de besogne, il aime prendre sa part du travail missionnaire, comme il le faisait dans les années précédentes<sup>243</sup>.

Sa correspondance en témoigne : il écrit, le 4 mars 1829 au F. Laurent : *« J'ai reçu votre lettre à Bazouges, au milieu de la mission, où j'avais, comme vous le pensez bien, beaucoup d'ouvrage. »*<sup>244</sup> En décembre de la même année, il confie à Félicité : *« Mon pensionnat de Ploërmel ayant encore augmenté, je donnerai une retraite de quatre jours, la semaine prochaine, à ces excellents enfants je fais venir Le Brec de Rennes pour m'aider, car, je ne pourrais seul faire tout. »*<sup>245</sup> En janvier 1830, s'adressant à l'abbé François Mazelier, il note : *« Je vous écris de Redon, où je suis en passant, pour donner une retraite d'hommes. »*<sup>246</sup>

Les missionnaires, attachés à une même oeuvre à laquelle ils se consacrent généreusement, apparaissent très unis entre eux, autour de leur supérieur et liés au clergé local, aux appels duquel ils répondent. Ils signent

<sup>240</sup> Cité par DARGIS, *Op. Cit.*, Annexe, p. 35.

<sup>241</sup> Lettre de J.-M. de La Mennais à François Mazelier. Arch. des Frères Maristes, 4083.

<sup>242</sup> En septembre 1827, l'abbé Jean-François Corvaisier avait été nommé curé de la paroisse de Saint-Méen. L'année suivante, Emile Feildel avait remplacé l'abbé Bouteloup, comme économe au petit séminaire de la même ville.

<sup>243</sup> *« Je viens d'achever ma cinquième mission de cette année, écrivait-il au comte de Senfft, en 1827 : toutes ont eu les plus heureux succès : la dernière, celle de Redon, a été notre couronne : il n'est resté presque personne qui ne se soit confessé. »*

Cette vie de prédicateur n'est pas exempte de rencontres inattendues : l'abbé Jean en fait le récit à son ami, non sans humour : *« Il m'est arrivé à Redon une aventure assez drôle : pendant que je prêchais, un homme de vingt-neuf ans fend la foule, culbute tout ce qui est devant lui, et malgré les efforts qu'on fait pour l'arrêter, parvient au pied de la chaire, où il se dispose à monter : au même instant, une fille d'environ trente ans, croyant qu'on veut m'attaquer, saute par-dessus la rampe, et arrive près de moi, en criant : « Je veux vous défendre ! » Elle tombe en convulsions, et chacun témoin de ce bizarre spectacle est persuadé que je suis attaqué en effet : on pleure, on crie de toutes parts, plusieurs femmes perdent connaissance, et tous mes efforts pour rétablir le calme sont inutiles. — Enfin on parvient à entraîner hors de l'église celui qui était la cause de tout ce trouble : des marins, qui s'en étaient saisis, l'accablent de coups et l'auraient assommé, si lui-même ne leur avait dit avec un grand sang-froid : que ne me laissez-vous embrasser mon père ? Si je l'embrasse, vous êtes tous sauvés ! On reconnut alors, mais un peu tard, qu'il était fou : on le saigna deux fois, et la raison lui est revenue aussitôt.*

Adieu, mon digne et excellent ami : je vous embrasse bien tendrement, sans croire cependant que vous serez sauvé pour cela. » Lettre du 11.6.1827, Copie AFIC. 39 B.

<sup>244</sup> Jean-Marie de La Mennais. *Lettres et Circulaires aux Frères*, I. p. 96.

<sup>245</sup> AFIC, Fonds De Meezemaker, 502.1.

<sup>246</sup> Arch. dioc. de Valence, Copie AFIC. 118.02.

volontiers : « prêtre missionnaire », ce qui est un indice d'un sain esprit de corps. Par ailleurs, la maison de Rennes se montre très accueillante aux confrères de passage, aux jeunes gens ou aux visiteurs qui arrivent parfois de loin, et cherchent à se rendre à la Chênaie ou à Malestroit.

### **Le travail missionnaire.**

Le Registre 540<sup>247</sup> conserve trace des missions données dans le diocèse de Rennes par les prêtres de la Société de St-Méen puis de la congrégation de Saint-Pierre ; malheureusement il n'a pas été régulièrement tenu à jour. Il ne permet donc pas de rendre compte de tout le travail accompli.

Ainsi, en 1829, ont été assurées les missions de Bazouges, en février, de Bréal, à Pâques, d'Irodouër et de Saint-Guinoux en juin, de Saint-Méen en novembre, outre la prédication du Carême en l'église de Toussaints à Rennes. En novembre, M. Hérisson assure d'abord une retraite au petit séminaire de Saint-Méen puis une seconde à Dol. En juin de la même année, M. Bourdelais est placé à Saint-Méen et remplacé dans l'oeuvre des missions par Delabarre.

En 1830 les missionnaires se retrouvent à Redon, en janvier, à Mordelles et à Montauban au temps de Pâques, à Iffiniac en juillet. Ils prêchent le carême à la paroisse Saint-Aubin de Rennes.

Mais les troubles de la révolution de Juillet eurent leur incidence sur l'activité des Pères de la maison de Rennes : « *La mission vit ses travaux paralysés* », note Feildel. Le nouveau gouvernement, ajoute-t-il, se montra sourcilieux, et cela dura un certain temps : « *Ce n'était qu'avec des mesures de supplication qu'on pouvait obtenir d'une administration ombrageuse et très peu libérale, malgré sa devise, la permission de donner dans une paroisse quelques exercices extraordinaires.* »<sup>248</sup> Pendant environ trois ans, on dut se contenter d'assurer, sous la surveillance inquiète de la police, quelques missions suivies ordinairement de la « plantation » de la croix. Puis la situation s'améliora.

De juin à décembre 1833, on ne compte pas moins de vingt-deux interventions des missionnaires, y compris la retraite des Frères à Ploërmel où cinq d'entre eux apportent leur concours, la retraite ecclésiastique, et celle du petit séminaire de Saint-Méen.

### **Relations des deux La Mennais avec les missionnaires.**

Il ne semble pas que Félicité de La Mennais, supérieur général, ait noué des relations particulièrement suivies avec les prêtres de la maison de Rennes, qu'il rencontrait toutefois à l'occasion de voyages à partir de la Chênaie où il résidait ordinairement.

Mais les rapports des missionnaires avec l'abbé Jean sont plus réguliers : il aimait partager leur travail apostolique, il leur témoignait estime et affection ; enfin il portait le souci spirituel du groupe et de chacun de ses membres.

Cela se vérifie dans sa correspondance : le 25 octobre 1830, l'abbé Jean écrit à l'abbé Ruault alors principal du collège de Vitré :

« *Après avoir donné aux autres tant de retraites, je fais la mienne dans ce moment-ci avec M. Coëdro* ».<sup>249</sup>

Dans les relations de l'abbé Jean-Marie de La Mennais avec ce dernier, on peut parler, plus que d'estime, d'une véritable et profonde amitié, que l'avenir pourtant allait éprouver durement.

L'abbé Hérisson, l'un des missionnaires, confie à l'abbé Jean le 11 novembre 1831, à l'occasion d'une crise survenue dans sa communauté :

« *Depuis huit jours et plus, je songe sérieusement à vous écrire (...) Je ne puis plus ignorer, non seulement*

<sup>247</sup> Registre concernant les missions données de 1823 à 1844.

<sup>248</sup> *Op. Cit.*, p. 35-36.

<sup>249</sup> F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC, VII, p 4.

*que vous êtes mécontent de moi, mais de plus que vous êtes effrayé de mon état spirituel. »*<sup>250</sup>

Il faut se souvenir qu'à cette date, le Vicaire général est appelé à suppléer le supérieur de l'Ordre qui s'est rendu à Rome, pour un séjour qui se prolongera durant de longs mois.

## **8.- PETIT SÉMINAIRE ET PAROISSE DE SAINT-MÉEN.**

Comme la maison des missionnaires de Rennes, la communauté du petit séminaire de Saint-Méen, et plus encore celle de la paroisse, pouvaient paraître relativement à l'abri des influences qui atteignaient plus directement la communauté de Paris et celle de Malestroit. Cependant elles ne pouvaient y rester longtemps étrangères : en effet, de jeunes prêtres formés au noviciat de la congrégation venaient renforcer l'équipe des professeurs, et tous suivaient attentivement le choc des idées lancées dans le journal *L'Avenir*. Quant aux prêtres de la paroisse, ils se rendaient très attentifs aux réactions du clergé du diocèse, dont ils se sentaient pleinement solidaires.

### **Le petit séminaire.**

En 1829, on y comptait, dans le personnel onze religieux de la congrégation de Saint-Pierre : François-Xavier Enoch, supérieur; Clément Haran, directeur ; Emile Feildel, économiste, prenant dans ce poste la succession de l'abbé Bouteloup ; Joseph Fontaine, précédemment professeur de rhétorique au petit séminaire de Vitré, et qui était entré dans la congrégation ; Gilles Gérard était professeur de seconde ; Bucheron l'était de troisième ; Roussel de quatrième ; Bouteloup de cinquième ; Jean-François Guyot de sixième ; Jean Leconte, ordonné prêtre le 28 septembre 1828, était en charge de la septième ; et Julien Piau de la huitième. Désormais, les religieux se trouvaient majoritaires dans le corps enseignant : ce qui ne pouvait que renforcer la cohésion des efforts et se traduisait aussi par un progrès sensible dans les études.

Au cours des années 1829 à 1834, le petit séminaire vit arriver nombre de jeunes religieux, au moins à titre temporaire. Mathurin Houet en a dressé une liste incomplète : les abbés Bucheron, Roussel, Fontaine, Haran, Pricaud, Allaire, Piau, Masson, La Provostaye, Mermet, Chavin, Doucet, auxquels il faut ajouter les abbés Allain, Thébault, Chevalier, Thouault.

Vers la fin de l'année 1828, le petit séminaire de Saint-Méen reçut un renfort apprécié en la personne de l'abbé Sourdin, ex-principal du collège de Fougères. En effet, à la suite des Ordonnances de 1828 sur les petits séminaires, la position de Mgr de Lesquen avait été ferme : il demanda à ses prêtres de se retirer de l'Université et l'abbé Sourdin démissionna de sa charge. Il sollicita son admission au noviciat des religieux de Saint-Pierre et fut affecté au petit séminaire de Saint-Méen.<sup>251</sup>

En tant que Vicaire de la congrégation, et chargé en particulier de ses intérêts temporels, l'abbé Jean-Marie de La Mennais avait prévu, pour aider à payer les charges considérables du noviciat de la congrégation, de demander à chaque maison bénéficiant d'un des nouveaux religieux ainsi formés de verser à Malestroit la somme de 400 F.<sup>252</sup> L'augmentation du nombre des religieux dans le corps professoral de Saint-Méen, diminuant sensiblement ses dépenses quant au personnel, permettait à l'économiste du petit séminaire de faire face aisément à cette obligation.

On a dit ailleurs comment l'évêque de Rennes permit aux professeurs de la maison de Saint-Méen d'échapper à la menace que faisait peser sur elle l'application des ordonnances de juin 1828, qui interdisaient l'enseignement à tout membre d'une congrégation non autorisée. En définitive, la maison de Saint-Méen vit arriver quelques élèves, venus des séminaires fermés, tel celui de Sainte-Anne-d'Auray, que les Jésuites

---

<sup>250</sup> AFIC, 38.

<sup>251</sup> Cf. FEILDEL, *Op. Cit.*, p. 29.

<sup>252</sup> Le 1er décembre 1834, l'abbé Enoch, supérieur de Saint-Méen le rappelle à l'abbé J. M. de La Mennais : « Vous exigiez de nous pour chacun (des religieux venus de Malestroit) une somme de 400 F à l'époque de leur entrée à St. Méen ». Lettre du 1er décembre 1834. AFIC. On peut rappeler que c'est ainsi qu'il procédait, dans sa congrégation de Frères, demandant pour tout envoi d'un Frère dans une paroisse, pour l'ouverture d'une classe nouvelle, la somme de 400 F, à titre de fondation, au profit du noviciat de Ploërmel.

durent abandonner. Par ailleurs, en application de l'ordonnance, le petit séminaire dut renoncer à accueillir des externes : ils furent remplacés par un nombre égal de pensionnaires ; et le P. Feildel note que « la discipline y gagna beaucoup. Le régime des externes avait toujours présenté beaucoup de difficultés ».<sup>253</sup>

Au cours de l'année scolaire 1829-1830, l'arrivée de l'abbé Sourdin, qui assura la classe de rhétorique, libéra l'abbé Fontaine ; celui-ci fut chargé des cours d'histoire et géographie pour les classes de la cinquième à la seconde : innovation fort bien accueillie par les élèves.

Le supérieur général et son vicaire s'intéressaient aux études des séminaristes et on en trouve la preuve dans la correspondance échangée avec la Chênaie. L'abbé Fontaine avait écrit à Félicité de La Mennais pour lui communiquer ses projets ; la réponse de celui-ci ne manque pas d'intérêt :

*« J'approuve très fort que vous fassiez apprendre par coeur le Sommaire en philosophie et à la fin de la rhétorique. C'est aussi l'avis de mon frère. En conséquence je vais écrire à M. Gerbet pour le prier d'en apporter de Paris un certain nombre d'exemplaires (.)*

*Je croirais bon de consacrer une demi-heure par jour dans les hautes classes, et le plus possible dans les basses, à parler latin. Pour faciliter cet exercice, tant aux élèves qu'aux maîtres, je vous ai envoyé les Dialogues d'Erasmus, et un autre petit livre où se trouvent beaucoup de termes qu'on ne trouverait pas dans le dictionnaire. Je vous prie d'examiner le tout, et d'en tirer la matière d'un volume de conversations, que nous pourrions faire imprimer pour nos écoles. Je vous recommande de faire apprendre par cœur beaucoup de latin et beaucoup de grec, et d'insister sur les thèmes dans cette dernière langue. (..)*

*L'enseignement de l'arithmétique est une amélioration essentielle. Si quelques-uns de nos jeunes maîtres se sentaient du goût et de l'aptitude pour ce genre d'étude, ils pourraient s'y appliquer en particulier, autant que leurs autres occupations le permettraient.*

*Je prie le bon Dieu, mon cher enfant, de bénir vos travaux à tous. Il serait bien que toutes les semaines vous réunissiez les professeurs pour conférer sur tout ce qui peut avancer l'enseignement et le perfectionner. Chacun y proposera ses observations et ses idées, mais on s'en tiendra dans la pratique à ce que vous déciderez ; car l'unité est très nécessaire. On doit toujours tendre à faire mieux, mais avec sagesse et discrétion. C'est ainsi que nous marcherons sûrement, par des améliorations progressives, vers le but que nous nous proposons. »*

En conclusion, il ajoute :

*« Dans la distribution des auteurs que l'on voit dans chaque classe, il me paraît très important de s'élever d'abord d'un degré, s'il n'y a pas à cela des difficultés que j'ignore : c'est-à-dire qu'il conviendrait de faire voir en 6e les auteurs que l'an dernier on voyait en 5e ; en 5e, ceux que l'on voyait en 4e, et ainsi de suite. Du reste, comme ceci peut rencontrer quelques obstacles dans l'ordre actuel de l'établissement, je m'en rapporte à votre prudence pour l'exécution. Vous en conférez d'ailleurs avec mon frère à l'époque de la retraite. »<sup>254</sup>*

Cette lettre nous montre le supérieur général dans son rôle d'animateur. Sans doute a-t-il confié à l'abbé Fontaine une responsabilité pédagogique particulière à Saint-Méen, sous l'égide du supérieur, l'abbé Enoch et du directeur, l'abbé Haran. Il préconise la tenue de réunions hebdomadaires, pour susciter le zèle des professeurs. Au reste, il fait des recommandations de prudence et insiste sur le fait que « l'unité est très nécessaire », appuyant ainsi l'un des thèmes directeurs de la Règle. Enfin il réserve également l'action du vicaire général de l'Institut, lui aussi très intéressé à la bonne marche du petit séminaire.

On comprend, dans ces conditions, la remarque de Feildel : « *les études gagnaient peu à peu* »<sup>255</sup>. L'action du supérieur général s'étendait à toutes les activités de la maison, et spécialement à l'oeuvre de formation spirituelle des séminaristes. Citons, à titre d'exemple, ce passage d'une lettre de Félicité à l'abbé Enoch, « supérieur de l'école ecclésiastique de Saint-Méen » :

*« Je pense à vous souvent, et j'y ai pensé encore davantage dans ce saint temps de pénitence. Ecce nunc*

<sup>253</sup> FEILDEL, *Op. Cit.*, p. 29.

<sup>254</sup> LETTRE DU 25 septembre 1829. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV., p. 194-195.

<sup>255</sup> FEILDEL, *Op. Cit.*, p. 31.

*tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*<sup>256</sup>. Je vous conjure tous, au nom de N.-S. J.-C., de mettre à profit les jours salutaires, pour vous renouveler dans son esprit, vous préparant, par une constante méditation du néant de ce monde et de la vanité de ce qu'il promet, à mourir pleinement à vous-mêmes, selon l'exemple que le Sauveur nous a donné, afin d'être, comme parle l'Apôtre, ensevelis en Dieu avec lui, *consepulti cum Cristo in Deo*<sup>257</sup>.

(..) C'est ainsi que vous jouirez de la paix, de cette paix divine que le monde ne donne pas, et qui surpasse tout sentiment. C'est ainsi que vous goûterez combien le Seigneur est doux. Oh! si nous connaissions le don de Dieu ! »<sup>258</sup>

### L'abbé J.-M. de La Mennais à Saint-Méen.

Si Félicité de La Mennais, lors de son séjour à la Chênaie, avant le départ pour Paris et Juilly, quittait peu sa résidence, l'abbé Jean profitait de ses nombreux voyages dans le diocèse pour visiter souvent le petit séminaire de Saint-Méen et prendre contact avec les professeurs et les élèves, par exemple à l'occasion des fêtes. Le «Journal de l'Académie», rédigé par les élèves, signale plusieurs visites de Jean-Marie de La Mennais. On possède aussi des lettres adressées par lui aux élèves pour les vœux de nouvel an<sup>259</sup>.

Le rédacteur de ce journal relate, en juin 1829, « la maladie puis la mort de Louis-Marie Blaize, neveu de MM. de La Mennais. Il était au collège depuis six mois et avait dû depuis quinze jours à peine quitter l'établissement à la suite d'une indisposition. »<sup>260</sup>

Louis Blaize mourut le 16 avril 1829, d'une fièvre cérébrale. L'abbé Jean vint à passer, peu de temps après, à Saint-Méen et tint à rencontrer les élèves de la congrégation de la Sainte-Vierge, dont Louis était un membre fervent. « Il nous fit, écrit l'un d'eux, une instruction qui produisit une telle impression que nous ne pouvions nous empêcher de mêler nos larmes à celles que le prédicateur versait lui-même en abondance, malgré ses efforts pour les retenir. »<sup>261</sup>

Félicité de La Mennais fut aussi très affecté par ce « coup terrible » : il avait prévu d'amener plus tard son neveu à la Chênaie pour achever ses études. Le 17 avril 1829, il écrit au comte de Senfft : « Je souffre beaucoup et mon cœur est brisé. J'ai perdu hier à midi mon pauvre petit neveu Louis (..) Il avait quinze ans et promettait beaucoup. Priez pour lui, priez pour moi ; demandez à Dieu qu'il me donne la force de supporter patiemment une vie dont le poids me devient plus accablant chaque jour »<sup>262</sup>.

### Rentrée scolaire de 1830

Survint la révolution de Juillet qui renversa le trône de Charles X. Le pouvoir passait de la branche des Bourbons à celle d'Orléans, avec le nouveau roi Louis-Philippe Ier. Le nouveau régime, craignant dans le pays des manifestations « légitimistes » exerça une surveillance particulière dans certaines régions sensibles. Le petit séminaire de Saint-Méen, situé dans une zone rurale, ne connut pas de troubles, mais il n'en fut pas ainsi dans la région de Vitré, à l'est de Rennes, où se trouvait un autre petit séminaire du diocèse, dirigé par l'abbé Pierre Ruault, ancien principal du collège universitaire de Dol<sup>263</sup>.

Malgré l'expérience et la prudence du nouveau directeur, le petit séminaire de Vitré ne fut pas épargné par l'effervescence que connaissaient la ville et la région. Conscient de la situation, l'abbé Ruault fit appel à Jean-Marie de La Mennais et l'invita à prêcher une retraite aux séminaristes.

<sup>256</sup> « Voici le temps favorable, voici le jour du salut » II Cor. 6, 2.

<sup>257</sup> « Nous avons été ensevelis avec le Christ en Dieu ». Rom. 6, 4

<sup>258</sup> Lettre du 4 mars 1830. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p 257.

<sup>259</sup> Lettre du 1er janvier 1832 : *A Messieurs les élèves de Cinquième*, citée par F. SYMPHORIEN-AUGUSTE, ATLC ; II, p. 39. Lettre (s. d.) de fin 1832: *Aux élèves de Saint-Méen*, AFIC, 100.

<sup>260</sup> « Journal de l'Académie ». Arch. dioc. de Rennes. H. St-Méen

<sup>261</sup> Lettre du 1er juin 1829. « Journal de l'Académie ». Ibid.

<sup>262</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 130

<sup>263</sup> L'abbé Pierre Ruault 'connaissait bien Jean-Marie et Félicité de La Mennais, depuis l'époque où il enseignait avec eux à l'école ecclésiastique de Saint-Malo. Il devint ensuite vicaire à Combourg. Professeur, puis principal du collège de Dol, il songe à entrer dans la congrégation de Saint-Pierre : « Ruault, principal du collège de Dol, paraît décidé à nous venir : il m'en a écrit » : écrit à son frère l'abbé Jean, le 29 août 1830. AFIC. 29.

« Sans doute le fardeau dont vous êtes chargé est pesant, lui répondit l'abbé Jean : mais puisque le bon Dieu l'a mis sur vos épaules, il vous donnera la force de le porter ; ayez donc confiance ; il n'abandonne jamais ceux qui se dévouent pour sa gloire.

*J'ai fixé votre retraite au 13 de novembre (..) J'aurais bien regretté de ne pas aller passer ces huit jours là avec vous. »*<sup>264</sup>

Malheureusement, quelques mois plus tard, profitant de certains heurts entre élèves sympathisants, les uns du roi déchu, les autres du nouveau régime, incidents survenus pourtant hors de l'enceinte du petit séminaire, une plainte fut déposée près du procureur du Roi. Une enquête s'ensuivit, et malgré les efforts du supérieur et l'intervention de l'évêque de Rennes, le petit séminaire de Vitry fut fermé par mesure administrative, datée du 9 juin 1831.

Il en résulta un nouvel apport d'élèves internes à Saint-Méen. D'autres élèves s'étaient également inscrits, note Feildel, à cause du « discrédit des établissements universitaires ». Quant à l'abbé Ruault, il entra dans la congrégation de Saint-Pierre et, le 11 novembre 1831, Jean-Marie de La Mennais l'installa près de lui, à Ploërmel, pour l'aider dans sa tâche spirituelle auprès des frères de la maison principale.

A la rentrée scolaire 1831, l'abbé Fontaine redevint professeur de rhétorique, en raison du départ de l'abbé Sourdin et il fut remplacé par l'abbé Edouard Roussel dans son poste de professeur d'histoire et géographie.

Nouveau changement d'affectation, à la rentrée de 1832, pour l'abbé Fontaine qui cède la classe de rhétorique à M. Bornet, qui rentrait du collège de Juilly.

En septembre 1833, c'est l'abbé Piau qui est chargé de la classe de rhétorique ; Levoyer devient titulaire de la troisième. Il arrivait de Malestroit, où il était entré en 1831. L'abbé Levoyer avait fait de bonnes études, d'abord dans le diocèse de Saint-Brieuc, puis à Paris.

L'abbé Mathurin Houet, avait enseigné avec distinction la philosophie au collège de Juilly<sup>265</sup>. Il fut appelé à Saint-Méen, pour y assurer l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

### **La paroisse de SAINT-MÉEN.**

En septembre 1827, l'abbé Corvaisier avait succédé à Tanguy Dubreil ; il est alors secondé par deux vicaires du clergé diocésain.

En juin 1829, un des vicaires meurt. Mgr de Lesquen transfère l'autre à Bédée et confie toute la paroisse à la congrégation de Saint-Pierre : Pierre Bourdelais et Bon Pierre Persehais sont nommés vicaires à Saint-Méen. Comme « *l'église paroissiale de Saint-Méen se trouvait enclavée dans les bâtiments du petit séminaire* »<sup>266</sup>, la décision épiscopale pouvait apparaître parfaitement justifiée. Elle suscita pourtant, dans le clergé diocésain, une réaction désapprobatrice : on critiqua Monseigneur et son Vicaire général, Jean-Marie de La Mennais qui cherchait, déclarait-on, à « *favoriser ses disciples aux dépens des prêtres du diocèse* ». Mais l'évêque maintint sa décision, soutenant ainsi son « collaborateur », comme il le nommait volontiers.

L'église de Saint-Méen, confiée à la congrégation de Saint-Pierre, fut choisie à plusieurs reprises par l'évêque de Rennes pour des cérémonies exceptionnelles d'ordination. Ainsi, le 10 octobre 1830, a lieu une ordination *extra tempora* pour quinze jeunes gens originaires de plusieurs diocèses, parmi lesquels cinq prêtres, trois diacres, trois sous-diacres, trois clercs minorés et un tonsuré.

Rappelons que, lors de la retraite inaugurale de 1828, il avait été décidé que l'élection du nouveau supérieur général serait tenue secrète, par motif de prudence. Ceci explique que les registres diocésains ne portent pas mention des changements survenus à cette occasion. Ainsi un acte daté du 8 janvier 1831 est rédigé comme suit :

<sup>264</sup> Lettre du 25 octobre 1830. AFIC. 46.

<sup>265</sup> Ch. HAMEL, *Op. Cit.*, p. 495 : « *La chaire de philosophie (au collège de Juilly) fut occupée jusqu'aux vacances de 1832 par l'abbé Houet, esprit élevé, solide et net qui joignait à un rare savoir une modestie plus rare encore, et en qui s'alliait une fermeté très grande à une inépuisable bonté. Rappelé alors en Bretagne (...), il y resta trois ans* »

<sup>266</sup> LAVEILLE, *Op. Cit.*, 1, p. 433.

« Ordonnance de l'Évêque de Rennes Claude Louis de Lesquen. Sur la demande de M. J.-M. Robert de La Mennais, Supérieur Général de la congrégation des Prêtres de Saint-Méen, nous avons permis et permettons à : (suit une liste de dix-sept noms, comprenant neuf prêtres parmi lesquels Hippolyte Jean De la Barre, François Sourdin, P. B. Persehais —, un diacre et sept tonsurés)... de notre diocèse d'entrer dans ladite congrégation et de s'y attacher, réservant néanmoins nos droits sur eux dans le cas où ils viendraient à en sortir.

*Donné à Rennes, le 8 janvier 1831. + C(laude) L(ouis) »<sup>267</sup>*

Ainsi, trois années après la transformation survenue en 1828, on s'en tient toujours, dans les textes officiels, aux dénominations établies dans les actes fondateurs de 1825, concernant la Société des Prêtres de Saint-Méen.

---

<sup>267</sup> Arch. dioc. de Rennes, I D 227.

## 9.- UNE DÉCISION TÉMÉRAIRE : LE VOYAGE A ROME, 30 décembre 1831.

Il semble que ce soit Lacordaire qui ait suggéré à Félicité de La Mennais le projet de se rendre à Rome : il déclare lui-même :

*« Je lui exposai que nous ne pouvions pas terminer ainsi, mais que nous devions nous rendre à Rome pour justifier nos intentions, lui soumettre nos pensées et donner dans cette démarche éclatante une preuve de sincérité et d'orthodoxie qui serait toujours, quoi qu'il arrive, une bénédiction pour nous et une arme arrachée des mains de nos ennemis. »*

Il ajoute que Félicité accepta sans hésiter :

*« Oui, me dit-il, il nous faut partir pour Rome. »*<sup>268</sup>

Félicité porte donc bien la responsabilité de cette démarche. Rohrbacher, quant à lui, est favorable à l'idée ; il écrit, le 19 novembre 1831 : *« Je bénis Dieu de tout mon coeur, mon cher Père, de la pensée qu'il vous a inspirée d'aller à Rome (...) je vous souhaite de tout mon coeur un heureux voyage, ainsi qu'à vos chers compagnons d'armes. »*<sup>269</sup>

Une fois la décision prise, Félicité en avertit des amis proches. Il écrit à Benoît d'Azy, le 17 novembre :

*« Il n'était plus possible de supporter la frénétique opposition de la plupart des évêques. Notre démarche fermera la bouche à la calomnie., et notre absence fera comprendre, peut-être mieux que tout le reste, l'utilité de ce que nous avons entrepris, maintenant que la religion et le clergé vont se trouver à peu près sans défenseurs. »*<sup>270</sup>

Dans une lettre à la comtesse de Senfft, il précise le motif qui détermina son choix :

*« Les évêques ont tout tué ; ils défendent de lire notre journal ; ils persécutent les prêtres soupçonnés d'attachement à nos doctrines »*<sup>271</sup>

Le 9 novembre 1831, s'adressant au marquis de Coriolis, Félicité écrit :

*« Vous m'engagez à ne pas perdre courage; hélas, ce n'est pas le courage que je perds, mais la voix ; je prévois que bientôt elle nous manquera. Aucun moyen de résister à l'opposition épiscopale »*<sup>272</sup>.

Certes, il y avait une baisse des abonnements. Toutefois, la situation était-elle sans issue ? Certains ont prétendu le contraire.<sup>273</sup> Mais il faut entendre sur ce point des témoignages d'époque. Le 29 avril 1832, Félicité, alors à Frascati, écrit à Gerbet : *« Il faut recommencer L'Avenir. Tout se réduit donc à une question d'argent. Il s'agit de savoir si nous pourrions rassembler les fonds suffisants pour que l'existence du journal soit assurée pendant deux ans, c'est-à-dire environ 50 mille écus »*.<sup>274</sup> Et le 2 juin 1832, à propos de la même question, il écrit à son frère : *« Des hommes les plus distingués de ce pays (...) voudraient que nous reprissions (la publication de L'Avenir). Mais la même cause qui nous l'a fait suspendre, empêche de la recommencer en ce moment. Où trouver 150 ou 200 000 francs qu'il faudrait pour cela? »*<sup>275</sup>

Mais, nous l'avons vu, le problème financier était directement lié au fait que le journal était en butte à l'opposition des évêques. Or on ne peut nier que, sur les motifs de cette opposition, Félicité de La Mennais n'ait été dûment renseigné. Avant d'entreprendre le voyage de Rome, il fut en effet reçu, en compagnie de Lacordaire, par Mgr de Quélen, archÉvêque de Paris. Nous connaissons l'essentiel de ces conversations par

<sup>268</sup> LACORDAIRE, *Op. Cit.*, p. 59-60.

<sup>269</sup> AFIC, 500.

<sup>270</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p 63.

<sup>271</sup> Lettre du 7 novembre 1831. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p 57.

<sup>272</sup> Ibid., p. 59.

<sup>273</sup> Dr. BRAULT, *Communication faite à la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo*, 21 octobre 1957 :

*« L'Avenir jouissait d'un actif de 46 175,89 F, somme importante pour l'époque ». Mais il aurait fallu le triple de cette somme.*

<sup>274</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, p. 127.

<sup>275</sup> Ibid., p. 142.

le compte-rendu qu'en fit l'archevêque au cardinal Bernetti<sup>276</sup>. A l'exposé de Félicité, Mgr de Quélen répondit « *Si vous vous étiez contenté de soutenir les vrais intérêts de la religion, de défendre le dogme, la discipline, les prêtres, de réclamer contre les injustices et les outrages dont le catholicisme est victime, vous auriez eu pour vous tous les évêques et les hommes de bien. Mais vous vous êtes mis en tête de ruiner le système actuel d'administration ecclésiastique, pour lui en substituer un autre qui n'est ni défendable ni utile ; et vous avez mêlé aux questions religieuses d'absurdes principes politiques ; vous avez pris le langage des journaux démagogues, vous avez loué et prêché la révolution ; et vous vous plaiguez que les évêques, le clergé et les bons catholiques vous blâment.* »

L'archevêque n'avait pas non plus caché son opinion sur l'inopportunité de la démarche qui allait conduire Félicité et ses compagnons à Rome :

« *Si vous aviez le dessein d'aller à Rome sans bruit, pour vous éclairer sur la valeur de vos doctrines, la chose serait simple et sans inconvénient. Mais vous avez annoncé votre voyage et son but solennellement ; et vous voilà dans une position déplorable. Vous ne pouvez espérer que le pape vous approuve, soit parce qu'il n'y est point personnellement disposé, soit qu'il sait que l'épiscopat en France vous est contraire et qu'il doit plus d'égard à l'épiscopat qu'à vos personnes.* »

Mais ces avertissements très nets restèrent vains.

Au total, l'absence allait durer sept mois : période bien longue pour un supérieur de congrégation, qui se coupait ainsi de ceux dont il avait la charge et qu'il confiait alors à son Vicaire, l'abbé Jean, sans pour autant en abandonner la responsabilité finale ; période d'attente, difficile à gérer pour Félicité de La Mennais, alors que s'agitent ses ennemis qui préparent leurs armes contre lui, et que plusieurs de ses amis s'interrogent, à mesure que le temps passe, sur l'opportunité de la démarche entreprise.

### **Les ennuis financiers de Félicité de La Mennais.**

Quelques adversaires sans scrupule de E de La Mennais, dans le but de le discréditer, ont prétendu que le motif du départ pour Rome était lié aux embarras financiers du directeur de *L'Avenir*. Ceux-ci existaient, certes, et La Mennais en parle dans sa correspondance<sup>277</sup>, on l'a vu, ses véritables motivations sont tout autres.

Il faut se souvenir qu'en 1823, F. de La Mennais s'était associé avec M. Bins de Saint-Victor, alors son ami, qui possédait la librairie classique et élémentaire, et il avait commis l'erreur de se rendre solidaire, devant ses propres banquiers, MM. Cor et La Rigaudelle, de toutes opérations de prêts et de banque, sans autre limitation qu'une convention, fixée à 100 000 francs, mais restée verbale. C'est ainsi qu'il s'était retrouvé, en 1824, débiteur solidaire avec Saint-Victor de près de 300 000 francs<sup>278</sup>. Pour rentrer dans ses fonds, il se fit remettre la librairie par son ancien associé, mais celui-ci, avant d'avoir réglé sa dette, quitta la France, laissant F. de La Mennais seul débiteur de ses banquiers.

Son beau-frère, Ange Blaize, et son frère l'aiderent à acquitter une partie des billets souscrits par M. de Saint-Victor au profit des banquiers ; ces derniers exigèrent pour le reste un intérêt dans la librairie. Félicité dut se résoudre à vendre la librairie : avec le prix de cette vente, il put liquider ses dettes envers ses parents et l'un de ses amis. Restait encore une créance de 50 000 francs, de M. de la Bouillierie qui exigeait d'être payé immédiatement, sous peine de procès. Félicité de La Mennais dut donc comparaître, le 20 octobre 1831, devant le Tribunal de Commerce de Paris : mais l'audience fut repoussée à plus tard, et ne se déroula en fait que le 30 novembre.

Ces événements furent exploités par les adversaires. *L'Ami de la Religion* ose suggérer que le procès était « *le véritable motif du voyage de Rome, et d'un départ si précipité, et dans une si mauvaise saison* »<sup>279</sup>. C'était là une calomnie, car Félicité savait que son beau-frère ne permettrait pas qu'on en arrive à cette extrémité de

<sup>276</sup> Cf. DUDON, *Lamennais et le Saint-Siège*, p. 124-126.

<sup>277</sup> Félicité écrit, le 3 octobre 1831 : « *Les intrigues et les calomnies se multiplient et parcourent toute la France. D'un autre côté, M. de la Bouillierie me persécute de plus en plus. Ce sont, tous les jours, nouveaux exploits, nouveaux jugements, nouvelles infamies de toutes sortes.* » LAVEILLE, *Un Lamennais inconnu*, p. 266, 267.

<sup>278</sup> BLAIZE, *Oeuvres inédites*, II, p. 130.

<sup>279</sup> Numéro du 20 décembre 1831, p. 346.

la prison pour dettes. Toutefois, en partant pour Rome, il ne pouvait oublier la menace qui pèserait sur lui lors de son retour.

Le 22 novembre 1831, Gerbet accompagnait La Mennais et Lacordaire à la malle-poste qui devait les conduire à Lyon : la ville était en effervescence, après l'insurrection des ouvriers de la soie. Ils y retrouvèrent Montalembert, et poursuivirent leur route vers Marseille. Charles Montalembert a gardé le souvenir d'un accueil chaleureux :

*« On faisait émeute pour voir M. de La Mennais ; plus de cinquante personnes nous ont accompagnés de notre auberge à la diligence ; c'était un véritable attroupement. »*<sup>280</sup>

Les voyageurs arrivèrent enfin à Rome, fatigués, le 30 décembre, trente-cinq jours après avoir quitté Paris.

### **Le séjour en Italie.**

S'il comptait à Rome un certain nombre d'amis sincères, Félicité de La Mennais allait bientôt mesurer le poids des oppositions qui allaient se liguier contre lui. Certes, le P. Ventura, oubliant la controverse née des critiques qu'il avait formulées contre *L'Avenir*, manifestait son amitié fidèle et accueillait Félicité au couvent théatin de Sant' Andréa della Valle. Le cardinal anglais Weld invita cordialement à sa table les trois voyageurs : c'était un ami du bon abbé Carron, ancien familier de la maison des Feuillantines, à Paris. La Mennais et ses compagnons se rendirent plusieurs fois au collège anglais, où ils rencontraient le docteur Wiseman, le futur cardinal. Le cardinal Micara, le P. Olivieri, dominicain, avaient la réputation d'être favorables à la démarche des trois pèlerins.

Mais il était notoire que le cardinal de Rohan, évêque de Besançon, et résidant à Rome depuis la révolution de Juillet, leur était hostile, ainsi que nombre d'ecclésiastiques marquants, parmi lesquels le P. Rozaven., théologien jésuite.

Quelques jours après leur arrivée à Rome, les trois voyageurs avaient sollicité l'intervention de l'ambassadeur de France, M. de Saint-Aulaire, pour être introduits auprès du Pape. Mais on leur fit comprendre qu'ils avaient peu à espérer de ce côté : avant même leur arrivée, l'ambassadeur rendait compte à son gouvernement de la situation qui les attendait :

*« Je l'ai trouvé (le Pape) disposé ainsi que nous pouvions le désirer à l'égard de l'abbé de La Mennais et de ses doctrines. Il les juge fâcheuses et menaçantes pour la paix de l'Église et le gouvernement. Plusieurs articles de *L'Avenir* l'ont personnellement blessé. Il n'est point encore décidé à admettre les voyageurs en sa présence. »*<sup>281</sup>

Quant aux représentants des gouvernements d'Autriche et de Russie, leur attitude ne pouvait qu'être hostile aux rédacteurs d'un journal qui avait pris nettement position pour les partisans de la liberté, dans les soulèvements récents, notamment en Pologne.

L'un des premiers soucis de Félicité de La Mennais fut de présenter au Souverain Pontife un Mémoire justificatif, résumant leur position et les idées détendues par le journal *L'Avenir*. Lacordaire fut le principal rédacteur du document qui fut confié au cardinal Pacca pour être présenté au Saint-Père. Une douzaine de jours plus tard, le cardinal leur communiqua une réponse, dont Félicité faisait part en ces termes à l'abbé Gerbet:

*« Le pape, en rendant justice à nos talents et à nos bonnes intentions, est mécontent qu'on ait remué depuis peu certaines controverses et opinions au moins dangereuses. Il fera examiner, selon notre désir, l'exposition de nos doctrines, mais cet examen devant être long, nous pouvons retourner en France, où l'on nous avertira lorsqu'il sera terminé. »*<sup>282</sup>

<sup>280</sup> MONTALEMBERT, *Lettres à un* 13 décembre 1831.

<sup>281</sup> DUDON, *La Mennais et le Saint-Siège*, p. 113.

<sup>282</sup> Cf. *L'Ami de la religion*, le 20 mars 1832, p. 327.

L'avertissement était clair. Lacordaire en tira aussitôt les conséquences et décida de quitter Rome, après l'audience demandée au pape<sup>283</sup>. Au contraire, Félicité de La Mennais voulut rester, pour être à même de répondre, éventuellement, aux questions de ceux qui devaient étudier ses écrits. Montalembert prit le parti de visiter l'Italie durant quelque temps.

Les pèlerins, en effet, s'étaient adressés au cardinal Bernetti, Secrétaire d'État, pour obtenir la faveur d'une audience du Souverain Pontife. On leur fit savoir qu'ils seraient reçus le 13 mars ; mais il était spécifié qu'il ne serait pas question d'affaires, et leur introducteur ne serait autre que le cardinal de Rohan. Le déroulement de cette audience nous est connu par la correspondance de Félicité : le Saint-Père fut très accueillant, accorda les bénédictions demandées, mais se déroba à toute question sur l'affaire en cours. Le 15 mars 1832, Lacordaire quittait Rome.

Le 25 février, une lettre de Félicité annonce à Gerbet, mais sans en donner la véritable raison, le retour de son premier compagnon : *Pour diminuer la dépense, et aussi pour vous aider, Lacordaire retournera prochainement près de vous.* »<sup>284</sup>

Un peu plus tard, dans une lettre du 15 mai, il s'en expliquera clairement.

En quittant Rome, Lacordaire se rendit à la maison de Paris, où il retrouva Théodore Combalot et les jeunes étudiants. Félicité de La Mennais était en droit d'attendre de son ancien compagnon une totale discrétion sur la divergence de vues qui les séparait. Apparemment, il n'en fut pas ainsi. Parlant des membres de la communauté de Paris, F. de La Mennais écrit à Gerbet, le 10 mai suivant :

*« Ils me paraissent être là sous l'influence de Lacordaire, dont les idées ont pris ici une direction toute particulière et fort différente des miennes et de celles de Montalembert (...) Je vois de plus en plus la nécessité d'un esprit qui comprenne, d'une pensée qui combine et agisse, et d'une volonté qui décide. Il n'y a rien de cela maintenant. »*

Sur quoi portaient les divergences? Félicité le précise dans la même lettre :

*« Je suis, quant à moi, bien résolu à continuer l'oeuvre que j'ai commencée, il y a vingt ans, et que je n'abandonnerai qu'à la fin de ma vie. Il y a un dernier pas à faire, et l'on ne veut pas le concevoir : c'est l'union universelle annoncée dans le dernier numéro de L'Avenir (...) Mais c'est précisément ce qui entre le moins dans l'esprit de Lacordaire.»*<sup>285</sup>

### **Premier départ de Lacordaire : 10 août 1832.**

On peut penser que Lacordaire ne se soit pas senti à l'aise dans la maison de Paris, après les divergences de vues qu'il avait manifestées devant ses confrères, par rapport à celles de Félicité de La Mennais et dont ce dernier avait été informé, notamment par Combalot. Lacordaire prit donc la décision de quitter la maison. Eugène Boré, le 11 août 1832, écrit à M. Gerbet, alors à Bruxelles :

*« M. Lacordaire n'est plus des nôtres, il a rompu définitivement (...) Il est parti hier sans rien me dire ; il avait laissé dans ma chambre deux paquets : dans l'un se trouvait un petit billet où il me disait adieu, me souhaitait du courage et m'annonçait qu'il partait pour l'Allemagne. L'autre paquet, adressé à M. de Coux, contenait son mémoire justificatif »*<sup>286</sup>

En fait, Lacordaire se rendit à Munich où, nous le verrons, il allait retrouver par hasard Montalembert puis Félicité de La Mennais, en route pour la France.

---

<sup>283</sup> Dans un texte publié ultérieurement, Lacordaire justifie ainsi sa décision : «A mon sens, la résolution était fatale ; elle manquait à nos promesses, elle devait attrister le Saint-Père, et pouvait le contraindre à des rigueurs dont il n'avait pas la pensée. — Après plusieurs jours d'une réflexion douloureuse, je crus me devoir à moi-même de ne pas accepter la solidarité de ce que j'estimais une grande faute. » LACORDAIRE, *Op. Cit.*, p. 64.

<sup>284</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 91.

<sup>285</sup> Lettre écrite de Frascati. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 137-138

<sup>286</sup> Lettre citée par L. DE LA RALLAYE, *Eugène Boré*, p. 34. L'expression employée par Eugène Boré laisse entendre qu'il considérait Lacordaire comme un membre de la congrégation.

### Liens du supérieur avec sa congrégation.

Durant tout son séjour en Italie, Félicité écrit à son frère l'abbé Jean, et surtout à Philippe Gerbet, son compagnon fidèle, avec qui il partage ses déceptions. On a vu également les liens épistolaires qu'il entretenait avec sa congrégation, et spécialement sa communauté de Paris.

Le 20 décembre 1831, il écrivait à Gerbet, de Florence pour demander une copie des Règles, avec traduction en latin, afin de les présenter aux autorités romaines :

« *Il faudrait que l'évêque de Rennes écrivît au pape pour demander notre approbation.* »<sup>287</sup>

Dès son arrivée à Rome, il adresse un rappel pressant à son correspondant. Mais bientôt, découvrant progressivement les oppositions résolues qui s'affirment contre lui, il manifeste un changement d'attitude, et écrit, le 28 janvier 1832: « *Ne m'envoyez pas nos Constitutions (..) Je prévois qu'elles me seraient inutiles dans ce moment.* » Quant à reprendre l'action interrompue, il lui semble qu'il n'y faut plus songer : « *Nous n'aurons probablement rien de mieux à faire que de nous retirer à la Chênaie pour laisser passer les mauvaises années, et préparer, par nos travaux, une action nouvelle.* »<sup>288</sup>

Apparemment, il ne se laisse pas ébranler par l'adversité : il écrit à Gerbet, le 1er février 1832: « *Deus prope est*<sup>289</sup>. *Il viendra à notre secours (..) et nous protégera contre les persécutions de certains hommes qui peuvent bien nous éprouver, mais qui ne pourront rien de plus.* »<sup>290</sup>

Pourtant une évolution s'annonce dans la pensée de Félicité de La Mennais : il ne compte plus sur la collaboration des chefs visibles de l'Église pour la transformation attendue de la société ; il se reprend à espérer une reprise de l'action par la presse. Quant à la congrégation de Saint-Pierre, il veut maintenir une maison à Paris « *à cause de toutes les oeuvres qu'on ne peut volontairement abandonner* »<sup>291</sup> ; et il envisage même d'apporter une modification aux Constitutions :

« *On ne peut pas songer en ce moment à des ecclésiastiques pour la congrégation ; mais s'il se présentait des jeunes gens laïcs (..) on pourrait les recevoir* » Et il ajoute : « *Je vous engage à en causer avtc mon frère, et à modifier nos statuts d'après cette idée.* »

Plusieurs lettres sont échangées sur ce sujet avec Gerbet, véritable confident du supérieur (et dont on hésite à admettre qu'il n'ait pas fait partie de la congrégation), et avec l'abbé Jean. Félicité écrit à celui-ci, le 13 mars 1832, parlant de Gerbet :

« *Vous aurez à causer ensemble de plusieurs choses importantes dont Lacordaire parlera de ma part à l'abbé Gerbet, et qui seraient trop longues à dire dans ma lettre. Nous approchons visiblement d'une époque de régénération pour l'Église.* »<sup>292</sup>

Cette lettre, que Félicité avait confiée à Lacordaire, a été rédigée à l'issue de l'audience pontificale : « *Nous sortons de chez le pape, qui nous a reçus avec infiniment de bonté, et qui nous a donné à chacun une médaille. Il m'a aussi donné sa bénédiction pour toi et pour tous les enfants qui sont dans tes écoles.* »

Mais alors qu'il croit devoir prolonger son séjour en Italie, le supérieur de la congrégation de Saint-Pierre reste informé de ce qui la concerne : dans une lettre à de Coux, il donne son opinion sur un projet qui consisterait à fonder en Belgique un nouveau journal, et d'autre part à y ouvrir une maison d'éducation. S'il reste très réservé sur la première idée, il se montre favorable à la seconde : plusieurs professeurs de Juilly seraient en effet disponibles :

« *Il faudrait en écrire à mon frère, qui ferait le voyage de Paris, réglerait les choses avec M. Gerbet et pourrait même peut-être au besoin pousser jusqu'à Bruxelles. Dans le cas où un établissement se ferait, je m'y rendrais d'ici.* »<sup>293</sup>.

<sup>287</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p 70.

<sup>288</sup> Lettre à l'abbé Gerbet. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, IV, p. 81.

<sup>289</sup> « Le Seigneur est proche ». Philipp. 4, 4.

<sup>290</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 82.

<sup>291</sup> Lettre à Gerbet, 25 février 1832. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 90-91.

<sup>292</sup> Ibid., V, p. 94.

<sup>293</sup> Ibid., V, p. 122.

Félicité de La Mennais avait accepté l'invitation du P. Ventura et s'était retiré au petit couvent des Théatins de Frascati, au sud de Rome. Les consultants appelés à se prononcer sur ses doctrines ne jugèrent pas opportun de l'appeler, et il eut tout loisir pour rédiger le fruit de ses réflexions : *Des maux de l'Église et de la Société et des moyens d'y remédier*. Quand Charles de Montalembert, de retour de ses voyages, revit M. de La Mennais, il le trouva « *abattu, malheureux dans sa solitude.* »<sup>294</sup> Sacrifiant un voyage avec un de ses amis, il décida de rester avec son maître ; puis tous deux rentrèrent à Rome, au mois de juin.

De plus en plus, Félicité de La Mennais mesure les inconvénients de son absence pour la congrégation et il songe à avancer son retour. Déjà, le 15 mai, il confiait à son frère : « *Tout me fait désirer ce retour (...) La nécessité de ma présence à Paris, où les affaires restent sans direction et, ce qui est pis, tendent à en prendre une qui n'est nullement selon mes idées.* »<sup>295</sup>

Deux mois plus tard, alors qu'il était à Venise, sur la route du retour, Félicité écrit à l'abbé Jean, le 31 juillet 1832 : « *Il est bien vrai que le manque d'une direction commune s'est fait depuis mon départ extrêmement sentir, et j'ai hâte de remédier à cet inconvénient grave.* »<sup>296</sup>

Toute cette correspondance montre bien que Félicité de La Mennais garde le souci de sa congrégation et de sa responsabilité de supérieur. Il ressent le besoin de restaurer une direction ferme, il souffre des dissensions dont il reçoit l'écho ; il constate aussi la fidélité de ses conseillers, son frère d'abord, qui le supplée comme Vicaire, mais aussi Coëdro, pour lequel il a des mots affectueux.<sup>297</sup>

Mais le temps passait sans que personne n'informât Félicité de La Mennais au sujet de l'étude sur ses écrits. Par ailleurs, son absence de France n'était pas sans inconvénient pour la bonne marche de la congrégation de Saint-Pierre. Des affaires en cours l'y appelaient : depuis le mois de janvier, il était en correspondance avec son frère, relativement à un projet d'établir en Belgique un collège analogue à celui de Juilly. Le 9 juillet, Félicité de La Mennais accompagné de Montalembert prit la route du retour.

### La Censure de Toulouse.

Dès l'annonce du départ de La Mennais de Rome, ses adversaires en France s'étaient déchaînés contre lui : hommes du pouvoir qu'avaient inquiété les idées préconisées par *L'Avenir*, et surtout hommes d'Église qui, depuis le voyage de Rome, se tenaient dans l'expectative.

Parmi ces derniers, Mgr d'Astros, archÉvêque de Toulouse, avait pris l'initiative de faire extraire, des ouvrages de Félicité de La Mennais, Gerbet, Rohrbacher, et des articles parus dans *L'Avenir*, un certain nombre de propositions jugées contraires à la saine doctrine. A vrai dire, il utilisait des recherches effectuées préalablement par deux évêques français. Dès le 26 février 1832, il avait averti de son projet le cardinal Di Gregorio, Grand Pénitentier<sup>298</sup>. Un recueil de 38 propositions fut ainsi constitué et une *Censure* signée de l'archÉvêque de Toulouse et de douze autres évêques du Midi de la France. Toutefois ce n'est que le 15 juillet suivant que le document, comportant cette fois 56 propositions, fut soumis à l'approbation du Souverain Pontife. Mgr d'Astros l'avait, au préalable, communiqué à tous les évêques de France. L'archÉvêque de Toulouse recensait déjà trente-quatre réponses approbatives, lorsque parut, le 15 août 1832, l'encyclique pontificale dont Félicité de La Mennais, on le verra, ne prit connaissance que le 30 août.

Dès qu'il avait appris l'existence de cette *Censure*, Félicité de La Mennais avait exprimé l'opinion qu'elle aurait peu de poids à Rome. Le rédacteur de la *Gazette du Clergé* pensait, au contraire, que cette initiative ne pouvait que hâter la formulation du jugement du Souverain Pontife. De fait, le cardinal di Gregorio, répondait à Mgr d'Astros le 28 juillet, qu'il avait soumis son envoi au pape, ajoutant :

« *A ce que je pense, vous aurez la réponse avec la lettre enciclica qu'il veut publier(r) le 15 août (...), dans*

<sup>294</sup> *Lettres à un ami de collège*, éd. 1884, II, p. 48, le 22 mai 1832.

<sup>295</sup> LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 140.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>297</sup> « Mille choses affectueuses à tous nos amis, particulièrement à Coëdro ». Lettre du 15 mai 1832, *Ibid.*, p. 142.

<sup>298</sup> Lettre du 29 février 1832., publiée par LE GUILLOU, *La condamnation de Lamennais*, p. 156-159.

laquelle vous trouverez publiées les maximes qui sont à propos de l'affaire en question. »<sup>299</sup>

Il est surprenant de constater l'état d'esprit de F. de La Mennais à cette période où se précisaient les menaces contre lui. Le 1er juillet 1832, il écrit à son frère, rapportant des déclarations du cardinal Micara, telles qu'il les a perçues : « Si vous aviez erré, le Saint-Siège vous aurait certainement avertis (...) Allez donc et recommencez à défendre l'Église qui, plus que jamais, a besoin d'être défendue. »<sup>300</sup>

Le 31 juillet, dans une autre lettre à l'abbé Jean, parlant de la demande de Censure de l'archÉvêque de Toulouse, Félicité commente : « Il est plus que probable que ces évêques n'obtiendront point la condamnation qu'ils sollicitent, et le silence de Rome sera pour nous une pleine justification. »<sup>301</sup>

On ne peut douter de la sincérité de ces affirmations. Pourtant ses adversaires lui prêtaient plus de lucidité : dans un rapport du 9 juillet, le comte de Lützwow écrivait à Metternich, en lui annonçant la décision de La Mennais de quitter Rome :

« J'ai su positivement qu'il a été déterminé à cette résolution par la connaissance qu'il a eue du Bref apostolique que le Saint-Père a adressé aux évêques et au clergé de la Pologne il y a reconnu la condamnation passée sur ses doctrines et il a entrevu (...) qu'il y avait bien peu à espérer pour lui et pour ses condamnables maximes. »<sup>302</sup>

### La réponse de Rome et l'acte de soumission.

Félicité de La Mennais ne pouvait oublier non plus la menace qui pesait toujours sur lui, à la suite du procès intenté par M. de la Bouillerie. De Venise, il écrivit à son avocat, Benoît-Champy, pour obtenir les ultimes renseignements sur sa situation, à la suite d'une proposition d'arrangement qu'il avait transmise à son créancier. La réponse devait lui parvenir à Francfort.

Les deux voyageurs passèrent en Allemagne et parvinrent à Munich, le 10 août. Ils allaient y séjourner trois semaines. Munich était un centre intellectuel brillant. Félicité de La Mennais eut l'occasion de rencontrer les philosophes Schelling, Baader, et Joseph Görres, et eut aussi des discussions avec un jeune professeur, l'abbé Döllinger. Ce fut un séjour agréable et réconfortant.

Or le hasard fit que l'abbé Lacordaire se trouvât justement à Munich lorsque La Mennais et son disciple y arrivèrent. Montalembert vit dans cette rencontre un trait de la Providence : le départ de Lacordaire avait marqué une rupture avec F. de La Mennais : Montalembert s'employa à renouer des liens entre eux. A l'abbé de La Mennais, Lacordaire exposa « combien était vaine son espérance de reprendre la [publication de L'Avenir](#) et quel coup il allait porter tout ensemble à sa raison, à sa foi, à son honneur. » Félicité répondit : « Oui, c'est juste, vous avez bien vu. »<sup>303</sup>

Le 30 août, un banquet d'adieu était offert par leurs amis de Munich, à La Mennais et à son compagnon. Au milieu du repas on appela La Mennais pour lui remettre un message du nonce pontifical : c'était une lettre du cardinal Pacca et une encyclique du pape réprouvant les doctrines de *L'Avenir*. Félicité de La Mennais ne fit rien paraître de son émotion et le repas se poursuivit : ce n'est que le soir que les deux jeunes gens, au retour d'une promenade, furent informés de l'événement : leur Maître les engageait à se soumettre comme lui en silence à la volonté du Souverain Pontife.

Le 1er septembre 1832, Félicité de La Mennais et ses compagnons quittaient Munich et rentraient en France. Le 10 septembre, à Paris, ils signaient et adressaient au Souverain Pontife une déclaration formelle de soumission à l'encyclique *Mirari vos* :

Les soussignés, rédacteurs de *L'Avenir*, membres du conseil de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, présents à Paris, convaincus d'après la lettre encyclique du Souverain Pontife Grégoire

<sup>299</sup> Citée par LE GUILLOU, *Op. Cit.*, p. 253.

<sup>300</sup> LE GUILLOU, Correspondance générale, V, p. 148.

<sup>301</sup> Ibid., p. 154.

<sup>302</sup> Cité par DERRE, *Metternich et Lamennais*, p. 107-108. On ne peut surestimer le choc ressenti par Félicité de La Mennais lors de la publication de ce Bref aux évêques polonais, le 9 juin 1832 : il en fut profondément bouleversé.

<sup>303</sup> 36) LACORDAIRE, *Op. Cit.*, p. 65-66.

XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à l'autorité suprême du Vicaire de J.-C., ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent notamment leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne.

En conséquence, 1° *L'Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparaitra plus. 2° *L'Agence générale pour la dépense de la liberté religieuse*, est dissoute à partir de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées et les comptes liquidés, dans le plus bref délai possible.

Paris, ce 10 septembre 1832.

F. de La Mennais, Ph. Gerbet, C. de Coux, Comte Ch. de Montalembert, H. Lacordaire. »

Quinze jours plus tard, Félicité de La Mennais, accompagné de Gerbet et de Lacordaire rentra à la Chênaie, où il arriva dans l'après-midi du 29 septembre. Il avait l'intention d'y passer une année, dans le calme, avec ses compagnons et quelques jeunes gens de la maison de Paris<sup>304</sup>. Après tant d'épreuves, il pouvait espérer y retrouver la paix.

---

<sup>304</sup> « Nous avons tous quelque ouvrage à achever, et je bénis Dieu de nous avoir délivrés de devoirs plus rudes », écrit-il à Emmanuel d'Alzon, le 24 septembre 1832. LE GUILLOU, *Op. Cit.*, V, p. 184

## Conclusion

La Congrégation de Saint-Pierre était née, lors de la retraite de 1828, et dans un élan d'enthousiasme, de la Société des Prêtres de Saint-Méen. Répondant aux suggestions de l'abbé Jean-Marie de La Mennais, les religieux de Saint-Méen avaient accueilli avec joie l'arrivée d'un certain nombre de prêtres de valeur, comme l'abbé Pierre Rohrbacher, déjà engagés dans la défense de l'Église par le livre et la presse. Ce nouvel objectif entraînait désormais, sans diminuer les autres, dans les engagements apostoliques de la congrégation.

La proposition d'agréger à la nouvelle société un prêtre illustre, l'abbé Félicité de La Mennais, dont la renommée s'était propagée en Europe et jusqu'en Amérique, qui était connu comme défenseur des idées ultramontaines, et apprécié par le pape Léon XII, avait été si bien reçue qu'il avait été élu unanimement comme supérieur général.

De 1828 à 1830, les promesses des débuts se confirment : nombre de jeunes hommes demandent à entrer dans la Société ; les statuts élaborés en commun par les abbés Jean-Marie et Félicité de La Mennais sont acceptés par tous les membres profès. On espérait que les circonstances permettraient d'obtenir bientôt leur approbation par Rome.

La maison de noviciat de Malestroit apparaît comme une pépinière de talents, où grandissent des jeunes gens nombreux, avides d'une formation approfondie dans les sciences ecclésiastiques, et d'un véritable engagement religieux. C'est un espoir pour l'avenir de la congrégation, dans les diverses communautés où elle exerce son apostolat : le groupe des missionnaires de Rennes, le petit séminaire et la paroisse de Saint-Méen. De Malestroit ou de la Chênaie, plusieurs membres de la congrégation sont engagés dans l'apostolat de la presse, notamment par la collaboration au *Mémorial catholique* ou au *Correspondant*. Enfin, on fait appel à la congrégation pour des missions en Amérique, ou, en France, pour une oeuvre d'éducation prestigieuse, le collège de Juilly.

C'est au cours des années 1830 et 1831 qu'apparaissent, pour la congrégation de Saint-Pierre, des signes annonciateurs d'une crise qui va se développer d'abord dans le secret, avant de se révéler nettement en 1832.

Lorsque le supérieur général de la congrégation, et quelques autres membres prennent un engagement dans le journalisme, avec *L'Avenir*, on peut sans doute, théoriquement, dissocier leur action personnelle de celle de la congrégation. Mais, nous l'avons vu, c'est à ce moment que les premières fissures apparaissent dans l'édifice. Certaines prises de position divisent les membres de la congrégation. L'unité est donc menacée.

C'est bien à propos de *L'Avenir* que naissent les oppositions virulentes, dans le clergé et parmi les évêques de France. La personne de Félicité de La Mennais est au coeur de ce conflit. Même si sa fonction à la tête de la congrégation est en principe gardée secrète, il n'en reste pas moins le membre le plus en vue de la Société.

D'autre part, les idées philosophiques de La Mennais sont objet d'enseignement, notamment à Malestroit, comme à la maison de Paris. Leur mise en cause, par de nombreux évêques et des théologiens connus, crée très vite une situation difficile dans toutes les maisons de l'Institut, où s'installe une tension grandissante.

La suspension de *L'Avenir*, le voyage à Rome de ceux qui se sont eux-mêmes appelés les « pèlerins de Dieu et de la liberté » ont pour effet de focaliser l'attention sur ces oppositions, déjà bien inquiétantes.

Il faut donc constater que les quatre premières années de la congrégation de Saint-Pierre, certes riches de promesses et de réalisations, se terminent sur une période d'attente, qui débouche pour plusieurs des membres sur une véritable inquiétude. On l'a constaté chez les aspirants, au nombre desquels plusieurs ont décidé de ne pas prononcer leur engagement. On le perçoit aussi parmi des membres influents et des responsables de l'Institut.

Cette première phase 1828-1832, s'achève avec le retour en France de Félicité de La Mennais. Tout l'avenir de la congrégation de Saint-Pierre dépend de cette période de l'automne 1832 où se noue la position définitive du Maître de la Chênaie : l'une des activités les plus en vue de quelques-uns des membres de l'Ordre, dont le supérieur général, a été désavouée. Félicité de La Mennais va-t-il maintenir dans les faits la soumission qu'il a signée, après l'encyclique *Mirari vos*, et continuer d'animer la congrégation de Saint-Pierre, dans la ligne de ses engagements de 1828?

La période qui commence en septembre 1832 ouvre une seconde étape de l'histoire de la congrégation dont

l'existence va se dérouler non sans drames personnels et collectifs, durant les deux années suivantes, jusqu'à la dissolution de 1834.

## ANNEXE I.

**Liste des membres de la congrégation en 1828.**

		Date d'entrée.	Diocèse d'origine.
Félicité	de La Mennais	1828	Rennes
Jean-Marie	de La Mennais	1825	Rennes
Eugène	Boré	1828	Angers
Pierre	Bourdelais	1826	Rennes
Jean-Baptiste	Bouteloup	1825	Rennes
Jean-François	Bucheron	1826	Rennes
	Chevalier	1828	St-Brieuc
Pierre	Coëdro	1825	Rennes
Jean-François	Corvaisier	1825	Rennes
Jean-Baptiste	Daubrée	1827	Rennes
Jean	Delabarre	1827	Rennes
Pierre-Marie	Desnos (frère)	1826	Rennes
Augustin	Dinomais	1826	Rennes
François-Xavier	Enoch	1825	Rennes
Emile	Feildel	1825	Rennes
Joseph-Marie	Fontaine	1827	Rennes
	Genthon	1828	Grenoble
Gilles	Gérard	1826	Rennes
Pierre	Godin	1828	St-Claude
Jean-François	Guyot	1826	Rennes
Alexandre	Hamelin	1828	Rennes
Clément N.	Harang	1827	Rennes
Joseph	Hérisson	1825	Rennes
Mathurin	Houet	1827	Rennes
Eloi	Jourdain	1828	Angers
Louis	Lebrec	1827	Rennes
Jean-Julien	Leconte	1828	Rennes
Charles	Lefebvre	1828	St-Brieuc

	Lesbros	1828	Gap
Servan	L'Évêque	1825	Rennes
Marc	Oléron	1827	Rennes
	Perrin	1828	Lyon
Bon	Persehais	1828	Rennes
Julien	Piau	1828	Rennes
René-Fcs	Rohrbacher	1827	Nancy
Edouard	Roussel	1826	Rennes
Joseph-Jean	Thébault	1828	Rennes

## SOURCES & BIBLIOGRAPHIE.

### *Sources imprimées :*

**A. DARGIS** : *La congrégation de Saint-Pierre*, thèse, Louvain, 1971.

**A.P. FRUTAZ**, *Summarium additionale ex officio concinnatum et novae positioni super virtutibus annexum*, Roma, 1960.

**A. LAVEILLE** : *Jean-Marie de La Mennais (1780-1860)*, Paris, 1903.

**L. LE GUILLOU**, *Correspondance générale de Félicité de Lamennais*, t. III, IV, V.

**F. SYMPHORIEN-AUGUSTE**, *A travers la correspondance de l'abbé J.-M. de La Mennais*, t. II, Vannes, 1938. (Sigles : ATLC).

### *Sources manuscrites :*

Archives diocésaines de Rennes et Vannes.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Archives nationales, Paris.

Archives des Frères de l'instruction Chrétienne, Rome. (AFIC),

*et notamment,*

**E. FEILDEL**, *Annales du petit séminaire de Saint-Méen (1823-1834)*, man., 51 p.

**L. HOUET**, *Notes manuscrites*.

**LEMARIE**, *Histoire de la congrégation des Prêtres de Saint-Méen (1822-1833)*, 19 p.

**LE MENE**, *Historique de la Société des Prêtres de Saint-Méen*.

**B. PERSEHAIS**, *Essai d'histoire de la congrégation de Saint-Méen, carnet manuscrit*, 111 p.

### *Ouvrages consultés :*

**P. BARON**, *De Jean-Jacques Rousseau à Lamennais. La jeunesse de Lacordaire*, Paris, 1961.

**A. BLAIZE**, *Œuvres inédites de E Lamennais*, Paris, 1866, 2 vol.

**G. BORDET**, *La Pologne, Lamennais et ses amis (1830-1834)*, Paris, 1985.

**BOUTARD**, *Lamennais, sa vie et ses doctrines*, Paris, 1908, t. II. **CREPON**, *Lettres du R.P. Lacordaire à Théophile Foisset*, t. I.

**J.R. DERRE**, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique 1824-1834*, Paris, 1962.

**P. DUDON**, *Lamennais et le Saint-Siège (1820-1834)*, Paris, 1911. E. D.

**FORGUES**, *Oeuvres posthumes de E Lamennais*, Paris, 1859.

**LACORDAIRE**, *Notice sur le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, in **MONTALEMBERT**, *Le testament de Lacordaire*, Paris, 1870.

**T.C. de LADOUÉ**, *Monseigneur Gerbet, sa vie, ses oeuvres et l'école mennaisienne*, Paris, 1870.

**A. LAVEILLE**, *Lamennais et les études*,

**L. LE GUILLOU**, *L'évolution de la pensée religieuse de Félicité Lamennais*, Paris, 1966.

**A. MERLAUD**, *Jean-Marie de La Mennais. La renaissance d'une chrétienté*, Paris, 1960.

**A. RICARD**, *Lamennais et son école*, Paris, 1881.

**A. RICARD**, *L'École menaisienne, Gerbet et Salinis*, Paris, 1883.

**A. RICARD**, *L'École menaisienne, Rohrbacher*, Paris, 1885.

**R.F. ROHRBACHER**, *Histoire universelle de L'Église catholique*, Liège, 1849.

**A. ROUSSEL**, *Lamennais d'après des documents inédits*, Rennes, 1892, 2 vol.

**A. ROUSSEL**, *Lamennais à la Chênaie*, 1904. Ch. SAINTE-FOI, *Souvenirs...*

**R.L. WHITE**, *L'Avenir de La Mennais*, Paris, 1974.

## SOMMAIRE

Introduction .....	
1.- Règles et constitutions .....	4
2.- La Chênaie (1828-1830) .....	15
3.- La communauté de Malestroit.....	33
4.- Le collège de Juilly .....	58
5.- Le journal L'Avenir.....	66
6.- La communauté de Paris.....	80
7.- Les missionnaires de Rennes .....	85
Le travail missionnaire .....	87
Relation de deux de La Mennais avec les missionnaires .....	88
8.- Saint-Méen : petit séminaire, paroisse .....	89
Le petit séminaire .....	89
L'abbé J. de La Mennais à Saint-Méen.....	93
Rentrée scolaire de 1830 .....	94
La Paroisse de Saint-Méen .....	95
9.- Une décision téméraire : Le voyage à Rome de Félicité .....	97
Les ennuis financiers de Félicité de La Mennais.....	99
Le séjour en Italie .....	101
Premier départ de Lacordaire : 10 août 1832.....	104
La Censure de Toulouse .....	107
La réponse de Rome .....	109
Conclusion .....	111
Annexe 1 : Liste des membres en 1828.....	113
Sources et bibliographie .....	115